MEILLAN,

REPRESENTANT DU PEUPLE

Député par le departement des Basses Pyrénées.

. . . . . Quæque ipse miserrima vidi ;
Et quorum pars magna fui. . . . . .

Germinal, an troisieme.

THE NEWBERRY LIBRARY

Case FRC 22280

MEILLAN

REPRESENTANT DU PEUPLE,

Député

Par le département des Basses-Pyrénées.

. . . . Quæque ipſe miſerrima vidi,
Et quorum pars magna fui. . . . .

J'AI été proſcrit pour avoir défendu les droits du peuple, envahis par des mandataires infideles. Le décret réparateur, qui vient de me rendre à mes fonctions, ne me diſpenſe pas de confondre la calomnie dont je fus la victime.

Je le dois à mes commettants dont je poſſédai la confiance, & qui ne m'ont enſuite renié, que parce qu'on leur a perſuadé que je l'avois trahie. Je le dois à mes enfants, qui ſeroient trop malheureux, s'ils avoient à rougir de leur pere.

Je ne dirai que la vérité. Je ne donnerai pour certaines que les choſes que j'ai vues, ou qui m'ont

été atteſtées par des témoins dignes de foi. Si l'on peut conteſter la ſageſſe de mes opinions, ou la juſteſſe de mes raiſonnements; l'exactitude des faits que je vais rapporter, ſera du moins inconteſtable.

Ma miſſion n'a commencé qu'en ſeptembre 1792: Je n'ai donc pas à remonter à l'origine de la révolution. Chacun ſait que le duc d'Orléans en fut le premier mobile, ou plutôt qu'il a été l'inſtrument des ambitieux, qui ont fait ſervir à leurs vues particulieres ſon nom, ſon crédit & ſon argent. Livré d'abord à Mirabeau, à Lafayette: par eux abandonné après la nuit du 5 au 6 octobre; oublié jusqu'en 1792, il a fini par tomber dans le parti qui a terraſſé tous les autres, & dont les principaux chefs ont ſuccombé à leur tour. Danton, Marat & Robeſpierre ont achevé d'épuiſer ſes reſſources, & l'ont enſuite laiſſé traîner en priſon, puis au ſupplice; pour ſe dérober au reproche d'avoir été ſes partiſants, ou plutôt d'en avoir fait l'inſtrument de leur ambition.

Marat eſt mort, même avant lui, des mains d'une héroïne qui crut ſauver ſa patrie en le tuant. Danton a péri dans la ſuite, accuſé d'une conſpiration évidemment chimérique, & qui n'a été ſuppoſée, que pour avoir un prétexte de l'égorger. Robeſpierre a péri à ſon tour. Il avoit abuſé de ſa puiſſance, il en a été puni.

Ces trois hommes ont fait tant de mal à la France, qu'il eſt indiſpenſable de les faire connoître.

Danton avoit un grand caractere, une ame forte, un courage inébranlable, des conceptions profondes & hardies, des talents naturels. Son génie ſuppléoit ſans peine au défaut des connoiſſances qu'il avoit négligé d'acquérir. Il avoit une éloquence à lui, ſans apprêt, ſans méthode. Il entraînoit ſes auditeurs par l'audace, plutôt que par la juſteſſe de ſes penſées, ou par l'agrément de ſon ſtyle. Inépuiſable dans ſes reſſources, je l'ai vu dans les criſes les plus déſeſpérées, relever ſon parti, par des moyens que nul autre n'eût imaginés, & avec une rapidité qui tenoit du prodige.

Eh bien! ce Danton, qui ſembloit né pour tout aſſervir, n'avoit pas à beaucoup près l'ambition qu'on lui prêtoit. Il étoit pareſſeux, voluptueux. Il ne travailloit, il ne s'agitoit que pour mieux s'aſſurer les jouiſſances de la molleſſe. Mais Danton étoit accuſé de rapines; & Danton avoit participé aux maſſacres de ſeptembre. Il ſavoit que ſous un gouvernement juſte ou ſeulement réglé; ſous un gouvernement, autre que le ſien, il ne pouvoit échapper au châtiment de ſes crimes. Il couroit à l'impunité par toutes les voies: il étoit forcément ambitieux pour ſa propre ſûreté.

Marat, en vérité, ne mériteroit pas d'être dépeint;

Cet Avorton de la nature n'étoit remarquable que par sa turpitude & sa difformité. Jamais on n'eût parlé de lui, sans le ridicule journal, avec lequel il amusoit la populace, & s'en fit un parti. Il avoit à ses ordres cette classe de gens, qui ne savent ni voir ni juger, & qui sont toujours à celui qui les cajole. Cet appui le rendoit redoutable, malgré le mépris dont il étoit couvert. Un mot, inséré dans sa feuille, suffisoit pour agiter la populace, & pouvoit occasionner un mouvement. Marat vouloit être chef de la république. Il espéroit le devenir & le disoit tout bonnement. Je l'ai vu s'avancer un jour vers la tribune, disant assez haut qu'il falloit un chef, qu'il vouloit le proposer. Et sûrement il étoit bien décidé à n'en souffrir d'autre que lui-même. Ceux qui étoient auprès de lui, allarmés de son imprudence, userent de violence pour le retenir.

Robespierre étoit simple dans ses manieres. Il affectoit la haine des grandeurs & le mépris des richesses. Il ne paroissoit occupé que du bien public. Tous ses discours étoient parsemés de ces mots imposants : *subsistance du peuple*, *bonheur du peuple*, *puissance*, *souveraineté du peuple*. Maniaque de l'égalité, il la vouloit à tous égards, dans tous les genres, sous tous les rapports, & par tous les moyens. Il ne prisoit d'autres vertus que le patriotisme, & n'examinoit pas

même, si le patriotisme peut exister sans le concours des autres vertus. Il faisoit un jour l'éloge d'un nommé *Desfieux*, homme noté pour son improbité, & qu'il a sacrifié dans la suite. » Mais votre *Desfieux*, lui dis-je, est connu pour un coquin, — N'importe : c'est un bon patriote. — Mais c'est un banqueroutier frauduleux. — C'est un bon patriote. — Mais c'est un voleur. — C'est un bon patriote «. Je n'en pus arracher que ces trois paroles.

Robespierre n'avoit pas des talens supérieurs. Son éloquence n'étoit qu'un tissu de déclamations sans ordre, sans méthode & sur-tout sans conclusion. Nous étions obligés chaque fois qu'il parloit, de lui demander à quoi il vouloit en venir. Il se plaignoit : il se lamentoit : il gémissoit sans cesse des malheurs de la patrie; & jamais il n'avoit un remede à proposer. Il laissoit aux autres & sur-tout à Danton, le soin de chercher des expédients. Il crioit éternellement à la calomnie ; & ne cessoit de calomnier. Jaloux, orgueilleux, dur, opiniâtre, violent & sanguinaire, il auroit immolé les trois quarts du genre humain, pour réaliser sur l'autre quart son systême de gouvernement, ou ses projets d'élévation.

Il est plus que probable qu'il n'étoit pas de bonne foi : que son désintéressement, son patriotisme, sa tendresse exagérée pour le peuple n'étoient que des

moyens de parvenir à la puiſſance ſuprême. Du moins paroît-il certain que, dès le 10 août 1792, il avoit aſpiré à la dictature. Sa dénégation n'affoiblit point les preuves que Barbaroux en a plus d'une fois offertes en ma préſence : & ſans rappeller la dénonciation de Louvet, à laquelle il fit une réponſe ſi foible, l'empire qu'il a exercé juſqu'à ſa mort, ſuffit pour prouver qu'on ne l'accuſoit pas ſans fondement.

J'avoue cependant que j'ai long-temps douté de ſon ambition. Je l'ai ſuivi : j'ai examiné ſes diſcours & ſa conduite. Pas un mot qui ne reſpirât l'amour du bien public : pas un acte qui ne parût s'y rapporter. Il avoit l'air ſi ſimple, ſi déſintéreſſé ! Il me ſembloit ſi perſuadé de la ſageſſe de ſa doctrine, que j'ai penſé quelquefois qu'il pouvoit être plus inſenſé qu'ambitieux ; et qu'il n'aſpiroit peut-être à gouverner la France, que parce qu'il croyoit de bonne foi, qu'elle ne pouvoit être ſauvée que par lui. J'héſitois donc à le croire un ſcélérat : mais je le regardois comme un frénétique & je ne l'en trouvois pas moins dangereux. Après tout, il ne ſeroit pas le premier, qui eut commencé par le fanatiſme & fini par l'ambition.

Un autre perſonnage, qu'il eſt bon de connoître, à cauſe de l'éclat qu'il a long-temps jetté : c'eſt Barrere.

De l'eſprit, de la fineſſe, de la facilité. Une éloquence qui tient plus à la tournure qu'à la ſolidité des

pensées : l'art de détourner l'attention : l'art de dénaturer les faits, de les présenter sous l'aspect le plus favorable : l'art plus important de se replier selon les circonstances : voilà pour le talent : passons au caractere.

Barrere n'étoit point né méchant. Il avoit de la sensibilité ; même une sorte de hauteur dans l'ame, qui rend inconcevable la bassesse de sa conduite. Mais tout s'explique avec un peu de réflexion. Barrere est à la fois ambitieux & foible. Il a lui-même senti qu'il n'avoit pas assez de caractere pour s'élever, moins encore pour se maintenir au premier rang. Il s'est borné à un rôle subalterne. Delà ces tergiversations qui l'ont promené entre les partis. Il s'est successivement rangé sous chaque drapeau, qui a paru s'élever au-dessus des autres. Attaché d'abord à la cour, qu'il servit dans l'affaire des domaines, malgré le charlatanisme de son rapport à l'assemblée constituante : ensuite au duc d'Orléans, de qui on l'accuse d'avoir reçu jusqu'en 1792, une pension de 12,000 l. puis au systême des modérés : enfin à la montagne, quoiqu'il me l'ait peinte à moi-même des plus noires couleurs. Dans les diverses voltes qu'il a faites, il a toujours cherché à s'emparer du travail, afin de devenir le ministre nécessaire de celui qui demeureroit en possession de l'autorité.

Il resteroit bien des portraits à tracer encore. Mais cet ouvrage n'est point une galerie. Il suffit d'avoir fait

connoître les principaux meneurs. Paſſons aux faits.

Le thrône étoit renverſé : la république proclamée. Il ne s'agiſſoit que d'apporter à la conſtitution les changements néceſſités par le nouvel ordre des choſes. Supprimer ce qui étoit relatif au roi : augmenter l'action du pouvoir exécutif, dans la perſonne des miniſtres, & laiſſer ſubſiſter les autres établiſſemens : c'eſt à-peu-près ce qu'il y avoit à faire.

Il falloit auſſi prononcer ſur le ſort du roi & de la famille royale. Celà n'étoit pas plus difficile. Le roi lui-même ne demandoit pas mieux que d'en finir, & de renoncer à un thrône, ſur lequel il ne pouvoit plus s'aſſeoir avec ſécurité.

Deux mois ſuffiſoient : & quel eut été le ſort de la France : une conſtitution ſupportable, quoiqu'imparfaite : un gouvernement ſerré : des adminiſtrations bien montées : un peuple uni par principe & par intérêt : les patriotes triomphants : les ariſtocrates prenant leur parti, & ne demandant plus qu'un terme à la terreur dont on les environnoit. Un ſeul ennemi à combattre (l'Autriche); car le roi de Pruſſe étoit à-peu-près détaché : des troupes remplies de courage & bien commandées : les finances encore en déſordre; mais une reſſource immenſe dans les biens nationaux, & la probabilité d'atteindre aſſez promptement à la libération

de l'état, par le moyen d'un adminiftration fage & bien réglée.

Telle étoit la perfpective des français, à l'époque où la convention fe trouva complette, en octobre 1792.

La Convention en général étoit bien compofée : elle offroit des talents, des lumieres, des vues pures, un civifme éprouvé. Nous voulions le bien de l'état : nous le voulions promptement ; et nous étions arrivés à Paris, avec l'efpérance de terminer nos travaux, dans l'efpace de trois ou quatre mois.

Mais la Convention renfermoit auffi la députation de Paris, qui n'offroit alors qu'un petit nombre d'hommes dignes de la place qu'ils occupoient. Les autres étoient pour la plupart des énergumenes, fur qui la raifon n'avoit aucune prife : des ignorants, incapables de concevoir les queftions qu'ils étoient appelés à traiter ; ou des feptembrifeurs et des voleurs du garde-meuble, qui avoient intérêt à éloigner le retour de l'ordre, dont l'effet inévitable auroit été la recherche et la pourfuite de leurs crimes. A leur tête étoient Danton, Marat & Robefpierre : ces trois hommes avoient déjà laiffé percer leurs vues.

Marat difoit ouvertement que la France étoit perdue, s'il ne prenoit la direction des affaires.

Danton ne s'expliquoit pas ; mais s'il n'aspiroit pas au premier rang, il est, au moins probable, qu'il cherchoit à se rendre assez puissant, pour s'assurer l'impunité.

Robespierre, *environné de la popularité*, avoit conseillé à Barbaroux, qui arrivoit alors de Marseille, de s'attacher à un homme *environné de la popularité.* Et Panis, l'un des affidés de Robespierre, sortant de chez lui avec Barbaroux, avoit dit à celui-ci : *tenez, voilà l'homme qu'il faut élever à la dictature.* Barbaroux articula ces faits en pleine assemblée, & offrit, entr'autres témoignages, celui du député Rebecqui. On cherchoit alors à étouffer tous les sujets de dissention : on laissa tomber le propos de Barbaroux : il n'en fut fait aucune suite.

Mais en mars 1793, Barbaroux réitéra le même reproche en ma présence, à Robespierre, dans une conférence à laquelle on avoit appelé les députés qui s'entrechoquoient le plus, pour tâcher, par des explications amicales, de rapprocher les esprits.

Barbaroux rappela cette anecdote froidement ; sans aigreur, & du ton d'un homme, qui demande l'explication d'un doute. Robespierre s'empressa de de lui couper la parole, lui répondit par un démenti & des injures. Chaque fois qu'il s'emportoit, Barbaroux laissoit épuiser sa fureur, & revenoit en-

fuite à la queftion : mais enfin Robefpierre se livra à un tel excès d'emportement, que nous nous crûmes obligés d'impofer filence à fon accufateur, de crainte de laiffer ranimer une querelle, que nous cherchions à éteindre.

Ces trois hommes cependant marchoient de front ; & couroient au même but ; foit qu'ils fuffent d'accord fur le partage du pouvoirs, foit plutôt que chacun d'eux fe réfervât d'abattre fes deux rivaux, lorfque, par leur fecours, il feroit parvenu à n'en pas craindre d'autres.

Quoiqu'il en foit, ces trois hommes avoient préfidé aux maffacres de Septembre. Marat ne s'en cachoit prefque pas. Robesfpierre, fort de la terreur qu'ils avoient répandue dans Paris, tonnoit alors dans l'affemblée électorale, & dictoit à fon gré les élections. Danton avoit reçu des vifites, tenant froidement à la main la lifte des proscrits ; & Danton, alors miniftre de la juftice, placé au balcon de l'hôtel qu'il occupoit en cette qualité, fur la place Vendôme, avoit félicité publiquement, avec l'expreffion de la joie, les meurtriers qui venoient d'égorger à Verfailles les prifonniers d'Orléans.

Ces faits m'ont été atteftés par des témoins oculaires, étrangers à la Convention & aux querelles de fes membres.

L'effet de ces maſſacres fut de faire entrer dans la Convention, quelques hommes réduits à l'alternative d'uſurper le pouvoir ſouverain, ou de marcher à l'échaffaud : ils s'unirent étroitement & devinrent les fondateurs du parti, connu ſous le nom de la montagne, renforcé bientôt après, par une vingtaine de prêtres, par quinze ou dix-huit nobles, par tous les ambitieux, & tous les forcenés, qui ſe trouverent dans les autres députations (1).

Vous les voyez d'abord s'attacher à faire paſſer les maſſacres de ſeptembre, pour un acte de la juſtice populaire, quoique dans la vérité le nombre des bourreaux, n'ait pas excédé cent brigands ſoudoyés. Je dis ſoudoyés, parce qu'il a été avoué que les maſſacreurs de Paris & de Verſailles alloient ouvertement demander leur ſalaire à la municipalité proviſoire; & qu'un d'entr'eux fut aſſez effronté, pour ſe plaindre au miniſtre Rolland, des lenteurs qu'elle lui faiſoit éprouver.

Mais, après tout, eſt-ce la juſtice populaire qui plaça les affidés de la municipalité à la tête des bourreaux?

---

(1) Je me servirai quelquefois du mot *Montagne*, pour désigner la faction dont je dévoile les crimes. Je n'entends pas néanmoins les attribuer à tous les individus connus pour avoir appartenu à la Montagne. Je ne veux parler que des chefs qui ont été les vrais coupables. Le reste étoit plutôt instrument que complice.

Eſt-ce la juſtice populaire qui dreſſa à tête repoſée, la liſte de proſcription que Danton tenoit à la main ?

Eſt-ce la juſtice populaire qui ſe donna la peine de choiſir & de diſtribuer par toute la France, les brigands qui, ſous le nom de commiſſaires de la municipalité de Paris, allerent à cette époque, prêcher dans les départements le meurtre & le pillage ?

Ils eurent beau chercher à donner le change ſur cette abominable journée. La Convention, forte alors & libre encore, ne s'en laiſſa pas impoſer. Elle ordonna des pourſuites : & Garat, miniſtre de la juſtice, fut chargé de l'exécution du décret.

Trois jours furent à peine écoulés, que Garat confia à quelques députés, que les preuves contre pluſieurs de leurs collegues étoient complettes. Je tiens le fait d'un de ceux à qui Garat en fit l'aveu. Si ma mémoire ne me trompe, ce fut Guadet, alors ſon ami, qui me le rapporta.

Les coupables furent inſtruits du danger qui les menaçoit. Il réveilla leur ſollicitude, & ſervit à reſſerrer la ligue, naturellement formée entre la montagne & la municipalité de Paris. C'eſt alors qu'ils firent l'eſſai de ce ſyſtême de terreur par lequel ils parvinrent à ſubjuguer un grand nombre de députés, hommes vertueux, éclairés ; mais à qui le plus louable des motifs, l'amour de la concorde, inſpiroit une

condescendance, de laquelle les coupables ne cessoient d'abuser. Cette partie de l'assemblée fut connue sous le nom de la plaine.

On mit en jeu les meneurs des sections, on agita le peuple. Des pétitions audacieuses arriverent. Les coupables parlerent avec arrogance. La Convention mollit : & le décret fut, non rapporté; mais suspendu indéfiniment : ce qui revenoit au même.

Cet essai donna aux coupables le thermometre de l'assemblée. Ils furent dès-lors assurés d'en arracher les décrets qui leur conviendroient, en usant du moyen qui leur avoit si bien réussi.

C'est principalement à l'occasion du Roi, que nous reconnumes l'influence de la terreur. Mais je me suis promis de ne rappeler aucun événement propre à réveiller des passions, que l'intérêt de la patrie ordonne d'éteindre. Je ne cite celui-là, que parce qu'il fut l'occasion ou le prétexte d'une funeste scission parmi les représentants du peuple.

C'est alors en effet, que fut tracée une ligne de séparation, entre les deux cotés de l'assemblée. Ce ne fut pas cependant la liste des suffrages, pour ou contre la mort qui servit à la fixer. Plusieurs députés, que la faction vouloit perdre, avoient voté la mort : Ils se seroient trouvés hors de la liste de proscription. On préféra de prendre pour baze la liste des

des suffrages en faveur de l'appel au peuple, dans laquelle ils étoient presque tous inscrits. Nous fumes donc désignés sous le nom d'appellants, & regardés comme ennemis du peuple, précisément pour lui avoir donné la plus forte preuve de notre déférence, dans l'occasion la plus importante que notre mission pût fournir. L'autre côté s'intitula patriote par excellence; & se réserva, dès ce moment, les commissions dans les départements & auprès des armées, l'entrée ou du moins la prépondérance dans les comités, & toutes les fonctions de quelque importance.

Dès ce moment la faction devint la maitresse dans les départements, par le choix de ses commissaires, comme elle l'étoit à Paris, par les brigands qu'elle soudoyoit, à l'aide des millions qu'elle faisoit mettre à la disposition de la municipalité, sous prétexte d'assurer les subsistances.

Dès ce moment notre puissance fut réduite à invoquer inutilement la justice & la raison dans leur temple, autrefois inviolable, alors souillé par la présence des conspirateurs, assiégé par leurs satellites & devenu impénétrable aux bons citoyens, qu'une tactique aussi coupable qu'adroite excluoit impitoyablement des tribunes.

La terreur amena la circonspection. Les représentants n'écrivirent plus avec la même liberté. Les jour-

naliſtes ceſſerent d'être impartiaux. Tout prit inſenſiblement l'eſprit & le langage de la faction uſurpatrice : & l'opinion publique, d'abord trompée, finit par être ouvertement ſubjuguée, lorſque les tyrans ſe crurent aſſez puiſſants pour ne la plus ménager.

Nous étions dans un véritable état de guerre : nous en gémiſſions. Tous les ſoirs nous nous réuniſſions chez Valazé, l'un de nous, au nombre de 12, 15, quelquefois davantage. Là nous cherchions les moyens de mettre un terme à nos diviſions, & de prévenir les malheurs qu'elles ne pouvoient manquer de produire. Nous nous perdions dans nos recherches, & ne ſavions à quoi nous fixer. Nous n'avions à choiſir qu'entre deux partis : céder à la faction, ou la ſubjuguer : car il n'y avoit pas de compoſition à attendre. Nous la connoiſſions trop pour eſpérer qu'elle ſacrifiât au deſir de la paix, la moindre partie de ſes deſſeins, ni la plus indifférente de ſes maximes. Elle avoit pour principe conſtant de ne jamais faire un pas en arriere.

Subjuguer la faction ! celà ne ſe pouvoit qu'en l'égorgeant : ce qui peut-être n'étoit pas bien difficile. Tout Paris étoit auſſi las que nous, de ſon joug; & ſi nous avions eu le goût & la ſcience des inſurrections, elle eût été bientôt détruite. Indépendamment des diſpoſitions des pariſiens, il y avoit dans cette ville un bataillon de fédérés de Marſeille, encore alors dans nos prin-

cipes ; mais qui ne tarda pas à être débauché. Des gens moins ſcrupuleux auroient profité de la circonſtance. Mais comment faire adopter des meſures auſſi atroces à des hommes qui en reprochoient l'uſage à leurs adverſaires ? Et cependant elles auroient ſauvé la patrie.

Céder à la faction n'étoit pas plus praticable, à moins d'oublier entierement nos devoirs. Elle avoit trop affiché ſon plan de ſubverſion générale.

Déjà Marat avoit parlé d'abbattre 260,000 têtes : & cette propoſition, qui nous fit reculer d'horreur, n'étonna pas la montagne. Déjà Robeſpierre avoit déclaré qu'il ne falloit pas que le plus riche des français poſſédat au-delà de 3,000 liv. de rente : on parloit néanmoins chaque jour du reſpect des propriétés ; mais chaque jour elles étoient violées, indirectement par des décrets, ou directement par la force. On attaquoit ſans détour les commerçants & le commerce, les propriétaires des terres, les fermiers, toutes les claſſes, toutes les branches de l'induſtrie. La tribune ne retentiſſoit que du reproche d'accaparement : & tout homme étoit accapareur, qui n'étoit pas réduit à vivre de ſa journée ou d'aumônes.

Déjà les boutiques avoient été forcées, ſur l'invitation formelle & publique de Marat, qui propoſoit en outre au peuple de pendre quelques marchands

devant leurs portes. Nous ne pumes à cette occafion nous difpenfer de le traduire devant le tribunal. On connoît l'hiftoire de fon abfolution fans jugement, & de fon déshonorant triomphe.

Déjà à Paris, & dans quelques départements on commençoit à faire enlever arbitrairement les perfonnes, dont on redoutoit le crédit ou les lumieres, & celles qu'on efpéroit rançonner. Les moins clair-voyants voyoient arriver le moment où le citoyen le plus vertueux ne pourroit fe promettre vingt-quatre heures de liberté, ni peut-être d'exiftence. On développoit à nos yeux, fous le nom de maximes révolutionnaires, un fyftême de gouvernement deftructif de tous les principes de la raifon, de la juftice & de l'humanité.

Devions-nous concourir à l'établiffement de ce code d'oppreffion & de brigandage? Quand même (ce qui n'étoit pas alors) des mefures de rigueur auroient été néceffaires, n'étoit-il pas de notre devoir de ne les admettre qu'avec la plus grande circonfpection? Et ne devions nous pas, dans tous les cas, les fubordonner aux regles de l'équité? Les français nous avoient-ils confié leur sûreté, leur liberté, leurs propriétés, pour confacrer une doctrine, qui préparoit évidemment l'effufion du fang innocent & la défolation des familles : le renverfement des fortunes, la confufion des propriétés, la fubverfion de tous les principes, qui fervent de baze

à la société ? Que des brigands calculent froidement le produit du sang qu'ils se proposent de répandre, ils ne m'étonnent point : ils sont dans la classe des monstres. Mais le législateur, avare du sang de ses semblables, n'adopte des mesures sanguinaires, que lorsqu'il ne trouve point d'autres moyens de salut. Et certes nous étions loin de cette affreuse nécessité. Nous étions tous républicains. C'étoit une opinion que la loi commandoit, & que les circonstances avoient fortifiée. La France entiere s'étoit familiarisée avec cette idée. Les aristocrates même, voyant tous leurs projets déjoués, cédoient de lassitude, & n'aspiroient plus qu'au repos. Nous ne redoutions pas l'ennemi extérieur. La Vendée commençoit, il est vrai, à nous donner quelques allarmes ; mais il eût été facile d'étouffer ces troubles naissants, soit en déployant sans retard des forces capables de les réprimer, soit en accordant à ce peuple plus égaré que méchant, quelque satisfaction sans conséquence : car, comme le disoit un de mes collégues, qui connoissoit bien ce pays-là : s'il y avoit du fanatisme & du royalisme, il y avoit encore plus de *mécontentisme*. Si la Vendée a pris de la consistence ; si Lyon, Marseille, Toulon ont levé l'étendart de l'insurrection ; c'est lorsque le joug est devenu intolérable : c'est après que les commissaires montagnards, disséminés sur toute la France, y ont porté la

défolation & l'effroi : c'eſt lorſque les citoyens ont été arrachés à leurs familles, ſans motifs, même ſans prétexte; lorſqu'ils ont été empriſonnés, rançonnés, vexés dans tous ſens. Alors tous les mécontents ſans diſtinction, républicains ou royaliſtes, ariſtocrates ou patriotes, tous ſe ſont levés ſpontanément. Tous ont pris les armes, Tous ont à la fois attaqué l'ennemi commun. Dans le péril, ils n'ont point examiné s'ils étoient d'accord entr'eux : il leur ſuffiſoit de l'être contre lui. Mais à l'époque dont je parle, la France étoit unie & n'avoit plus qu'une opinion, comme elle n'avoit qu'un intérêt. Il falloit preſſer la conſtitution, affermir le gouvernement, laiſſer reſpirer le peuple, & porter toute ſon attention vers l'ennemi du-dehors : celui de l'intérieur n'étoit plus redoutable.

Nous connoiſſions notre ſituation. Nous gémiſſions de ne pouvoir en profiter, pour rendre à la France ſa gloire & ſon repos. Nous n'avions plus d'eſpérance en la convention : elle étoit aſſervie. A peine reſtoit-il 180 membres inébranlables. Nous voulumes pluſieurs fois l'engager à ſe diſſoudre, pour en former une plus courageuſe. Ce projet ne pouvoit réuſſir. La montagne ne vouloit pas courir les riſques d'une réélection. Il ne nous reſtoit de reſſources que dans le projet de conſtitution déjà diſtribué; mais dont la diſcuſſion étoit renvoyée au mois d'avril. Encore

étoit-il évident que la montagne ne vouloit pas de constitution. Marat me dit en propres termes, qu'il n'y falloit pas songer : Cambon, que celà ne pressoit pas, & qu'il fallait attendre l'hiver suivant. D'autres montagnards tenoient un langage équivalent : je n'en fus point surpris. Faire une constitution, c'étoit ramener le regne des lois & de l'ordre public ; & sûrement celà n'étoit, ni dans leurs projets, ni de leur intérêt. Ils n'avoient pas encore appris à se jouer de la confiance du peuple, au point de ne lui présenter un phantôme de constitution, que pour le détruire l'instant d'après, par l'invention d'un gouvèrnement révolutionnaire. Alors ils redoutoient l'époque de la constitution ; & ce fut, pour nous empêcher d'y arriver, qu'ils conçurent le dessein de nous égorger dans la nuit du 10 mars.

La séance avoit été prolongée par une discussion très-orageuse, touchant le tribunal révolutionnaire. Son établissement étoit décrété : il s'agissoit de l'organiser ; & le rapporteur Robert-Lindet, ne nous proposoit rien moins, que de l'affranchir du frein salutaire des jurés & de toutes les formes, qui sont la sauve-garde de l'innocent, pour livrer les accusés à la merci de trois juges seulement. Ce qu'il y avoit de plus révoltant, c'est qu'il nous invitoit à cette atrocité, la larme à l'œil, & d'un ton ridiculement pathétique, aussi propre

à réveiller le dégoût, qu'à exciter l'indignation. Il étoit soutenu par la montagne. Je l'ai rarement vu aussi acharnée. La plaine s'affoiblissoit; je voyois ses membres disparoître l'un après l'autre. L'assemblée étoit excédée. Il y eut un moment de lassitude où je crus qu'elle alloit cesser toute résistance. A la fin la montagne ayant réclamé l'appel nominal pour achever d'effrayer les hommes foibles qui redoutoient de voter à haute voix; « Oui, s'écria Féraud indigné, l'appel » nominal. Il faut faire connoître au monde entier les » hommes qui veulent assassiner au nom de la loi, » & ceux qui veulent être les soutiens de l'innocence ». Ce fut à cette sortie de Féraud que nous dûmes un simulacre de jury. Encore ne tarda-t-il pas, par le choix des sujets, à devenir une arme de plus dans les mains des meurtriers.

J'avois passé tout le jour à l'assemblée, quoique j'eusse la fievre depuis le matin. Je me disposois à me retirer entre 9 & 10 heures. Un de mes amis me retint, en me disant que la nuit seroit orageuse, & qu'à coup sûr je ne me pardonnerois pas d'avoir été absent dans le moment du danger. Je savois en effet qu'il y avoit quelque mouvement dans Paris; mais l'état d'effervescence étoit devenu si habituel à ses habitants, que je n'y faisois plus d'attention. Sillery s'approche & me dit: « Savez-vous qu'on vous prépare

» une insurrection pour cette nuit ? — Que nous im-
» porte ? — Oh ! vraiment, je ne cherche pas à
» vous effrayer. — Tenez, M. Sillery, il seroit bien
» aisé de rendre ces jongleries sans effet. Il n'y au-
» roit qu'à dire, une bonne fois pour toutes à ces
» gens-là, qu'on ne les craint pas, qu'on ne les
» craindra jamais. Il faudroit en même-temps infliger
» une correction exemplaire aux meneurs ; & je
» vous assure que vous n'entendriez plus parler d'in-
» surrection ».

Cependant l'orage étoit formé. Douze cents jacobins & cordeliers (ces derniers étoient l'elixir des jacobins) se disposoient à marcher contre nous. Les tribunes averties armoient déjà leurs pistolets. La montagne avoit un air de réjouissance qui ne lui étoit pas ordinaire ; & plusieurs de nos collegues, qui avoient assisté à la séance des jacobins où le complot avoit été conçu, garderent le plus profond silence, jusqu'après l'évenement. Nous fûmes néanmoins informés du danger qui nous menaçoit. Je regardai autour de moi. Je vis avec surprise que le côté droit étoit désert. Nous n'étions plus que 43. Il falloit prendre un parti. Nous fimes courir le mot à l'oreille ; & il fut résolu par la plûpart d'entre nous, de s'élancer au premier mouvement contre la montagne, & d'en égorger en périssant le plus grand nombre possible. J'ai

oublié de dire que depuis quelque temps nous étions presque tous armés de sabres, de pistolets & d'espingoles.

Nous attendions l'instant de fondre sur nos ennemis, lorsqu'on vint nous apprendre que la conjuration étoit dissipée, graces aux mesures prises par Kervélégan, l'un de nous. Il y avoit alors à Paris un bataillon des volontaires du Finistere qui, joint à 60 ou 80 Nantois, formoit un corps de 500 hommes. Kervélégan alla réveiller le commandant. Le bataillon fut bientôt sur pied, &, ses canons en tête, se disposa à venir à notre secours, renforcé d'environ cent de nos collegues, qui n'avoient quitté l'assemblée que pour travailler à notre salut commun.

Les conjurés furent à peine informés des dispositions des Bretons, qu'ils se disperserent complétement. Il n'en resta pas un dans les rues. Fournier, un d'entr'eux, se hâta de porter au maire Pache, la nouvelle de cette fatale dispersion : et Fournier, l'un des principaux conspirateurs, se donna le mérite d'avoir dénoncé la conspiration : et Pache, son chef suprême, le mérite de l'avoir dissipée. Et tout le monde le savoit : et personne ne le relevoit, tant on étoit accoutumé à voir des scélérats s'emparer des bonnes actions qu'ils voyoient faire, & attribuer leurs propres crimes aux gens de bien. Marat sur-tout excelloit en ce genre. J'en citerai tout à l'heure deux exemples. Mais avant tout,

puiſque j'ai nommé Fournier, je dois le faire connoître.

Ce Fournier étoit un limouſin, ſans profeſſion; ſans talent. Un avanturier ſubalterne, revenu de l'Amérique avec une très-mauvaiſe réputation. Il s'étoit mis à Paris aux ordres des brigands qui vouloient bien l'employer. Il étoit de ſi bonne foi dans ſa ſcélérateſſe, qu'il parloit ingénuement d'une récompenſe à lui due par la municipalité, pour une *miſſion* qu'il avoit remplie par ſon ordre à Verſailles, à l'époque du maſſacre; & cette *miſſion*, connue de tout le monde, n'étoit autre que d'avoir conduit les victimes à la rencontre des bourreaux. Il n'y mettoit pas plus de fineſſe.

Mais j'ai promis deux traits de l'effronterie de Marat.

A l'époque des pillages de février, Marat fut convaincu de les avoir excités par un article de ſon journal, dans lequel il invitoit à piller les marchands, & à les pendre devant leurs portes. Nous tenions preſque tous dans les mains la preuve de ſon crime. Eh bien, il eut l'impudence de nous dire que ce n'étoit pas lui, mais nous, qui avions provoqué ces pillages.

Bournonville avoit été porté au miniſtere par la montagne: nous lui refuſâmes nos ſuffrages, parce que nous le croyions plus à ſa place à l'armée que

dans les bureaux. Il eſt nommé : il arrive : il ſe voit entouré de pillards ; & huit jours après ſon inſtallation il m'avoue qu'on lui avoit déjà fait des offres juſqu'à concurrence de 1,500,000 liv. pour ſe prêter à des malverſations. Il écarte les frippons. Il purge ſes bureaux de la vermine, que la montagne, les jacobins & la municipalité y avoient introduite, ſous le miniſtere de Pache, ſon prédeceſſeur. Il ſecoue leur dépendance. Auſſitôt il eſt renié, calomnié, proſcrit. Et Marat, déclamant à la tribune contre lui, l'appelle notre complice. « Car c'eſt vous, nous dit-il, qui l'avez » nommé, & non la montagne ». Or, il eſt de fait qu'il n'avoit pas eu parmi nous un ſeul ſuffrage. Nous les avions tous donnés à Achille Duchatelet, homme de mérite ; & que ſes bleſſures encore fraiches, rendoient alors incapable de ſupporter les fatigues de la guerre.

A peine la conſpiration du 10 mars eût échoué, que Danton propoſa une réconciliation. On trouva étrange qu'il eût attendu l'évenement pour faire cette propoſition. Mais auſſi eſt-il vrai qu'il n'auroit pas eu beſoin de la faire, ſi le complot avoit réuſſi. N'importe ; on accepte. On ſe rend au comité de défenſe générale, pour s'expliquer amicalement ſur les griefs & ſoupçons réciproques. On s'accuſe : on ſe défend. J'aſſiſtai à toutes les conférences. Je vis clai-

rement que Danton ne croyoit pas un mot des accuſations qu'il intentoit. Peut-être n'attaquoit-il que pour éviter d'être réduit à la défenſive. Je vis Briſſot, Guadet, Vergniaux, Genſonné, ſe défendre avec le même ſoin que s'ils avoient été ſérieuſement inculpés. Ils attaquerent à leur tour ; & la défenſe de Danton ſe réduiſit à ces paroles : « Moi, aſpirer à la domination ! » Mais où ſont mes tréſors ? Où ſont mes armées ? » On auroit pu lui répondre que ſes tréſors étoient dans les mains de ſon ami Cambon, qui s'étoit ſoigneuſement emparé des finances : et quant aux armées, qu'elles étoient infeſtées de prédicateurs, chargés de rallier les ſoldats au parti duquel Danton étoit le chef le plus accrédité. Mais au vrai, ces explications n'étoient qu'une forme de la part des uns, & qu'une affaire de délicateſſe perſonnelle de la part des autres. Il n'en réſulta point un rapprochement.

Danton fut à-peu-près le ſeul qui entra ſérieuſement en matiere. Robeſpierre ne fit que s'emporter chaque fois que Buzot ou Barbaroux lui préſentoient des vérités trop preſſantes.

Pour Marat, il étoit alors ſi mépriſé, que perſonne, même dans ſon parti, ne daigna, ni l'écouter, ni lui adreſſer la parole.

Ce fut dans une de ces conférences, que Buzot atterra les montagnards préſents, en paroiſſant inſ-

truit de l'exiſtence d'un comité de ſept d'entr'eux, qu'ils croyoient ignoré, & dont la miſſion étoit de préparer une inſurrection de laquelle on devoit profiter pour faire un nouveau maſſacre. Robeſpierre l'interrompit avec chaleur en diſant : » Mais je n'en ſuis pas, moi, de ce comité. » Et qu'importe, qu'il en fut, ou qu'il n'en fût pas, dès lors que le comité agiſſoit en ſon ſens & pour ſon parti ?

Les conférences roulerent preſque entierement ſur les allarmes que Dumourier commençoit à nous donner. Il étoit déjà dénoncé par trois commiſſaires du pouvoir exécutif, Pereyra, Proly & Dubuiſſon. Il s'étoit déjà permis des actes répréhenſibles, & nous reçûmes, dans ces entrefaites, ſa lettre du 12 mars, qui ne reſpiroit que la menace. Ses anciens amis étoient indignés. Ils vouloient qu'on lui fît ſon procès. Ce fut Danton, ce fut Lacroix qui prirent ſa défenſe. Danton & Lacroix revenoient alors de la lucrative expédition de la Belgique. Ils avoient vécu familierement avec Dumourier, ſans concevoir le moindre ſoupçon, tandis que Péreyra & ſes compagnons de voyage, bien moins à portée de pénétrer ſes deſſeins, prétendoient les avoir découverts. Danton nous aſſura que Dumourier étoit un bon patriote. » A la verité, ajouta-t-il, il eſt mal entouré. On » peut, ſans qu'il s'en doute, le porter à quelque

» imprudence. Mais je vais le rejoindre, & je ré» ponds de le faire rétracter avant huit jours, ou
» de vous le mener pieds & poings liés. Rassurez» vous, ajouta Lacroix, si Dumourier avoit des pro» jets de trahison, sa propre garde l'arrêteroit &
» nous le livreroit. » La chose en demeura là; Danton & Lacroix partirent & revinrent sans avoir obtenu la rétractation. Bournonville, Camus, Bancal, Quinette & Lamarque furent envoyés dans la Belgique, où Dumourier les fit arrêter & les livra à l'ennemi.

Cette violence est peut-être le crime de Dumourier le plus avéré. Je n'ose d'ailleurs hasarder un jugement sur sa conduite. Je n'ai pas des données suffisantes, & j'avoue que je ne les trouve pas dans ses mémoires, où je vois la vérité souvent sacrifiée au desir de paroître royaliste. Je n'ose affirmer si, dans l'origine, il songeoit en effet à trahir la patrie, ou seulement à la délivrer du joug qui l'opprimoit. Cette derniere conjecture n'est pas sans fondement pour moi. J'ai vu sa correspondance avec son ami Gensonné. Je l'ai lue en original & avec beaucoup d'attention. Elle s'arrête, il est vrai, au 17 décembre 1792, époque bien antérieure à son accusation. Mais elle peint si fortement ses sentiments & ses dispositions, qu'elle peut aider à former quelques conjectures raisonnables sur sa conduite subséquente.

Cette correfpondance refpire par-tout un patriotifme ardent, raifonné, clair-voyant ; une égale haine du defpotifme & de l'anarchie ; la crainte des malheurs, qui depuis ont affligé la France, & le defir de les prévenir. » Prenez garde, dit-il dans fa lettre du 6 » octobre, à ce parti qui fe forme dans la conven- » tion.... « J'ai cru démêler auffi dans cette correfpondance un amour exceffif de la célébrité ; & en comparant ce qu'il écrivoit alors, avec toute fa conduite jufqu'à fes premiers revers en Hollande, je me fuis cru autorifé à penfer qu'il defiroit fincérement le falut de la patrie ; mais qu'il vouloit en avoir toute la gloire.

Peut-être feroit-il refté fidele, fi le miniftre Pache, efclave des jacobins, n'eut fait échouer fon projet de conquérir la Hollande, par fa négligence à lui fournir les fecours qu'il demandoit. Il vit fes deffeins contrariés, fes opérations entravées, fa gloire menacée. Il accufa Pache ; il attaqua les jacobins. Ceux-ci le dénoncerent, le pourfuivirent. Il s'irrita & fe porta aux dernieres extrêmités.

Le mal empiroit. Le comité de falut public étoit en pied, graces aux allarmes que Danton avoit répandues dans l'affemblée, car c'étoit une marche conftante de fuppofer ou d'exagérer des défaftres, de feindre la découverte d'une confpiration, d'annoncer, en un mot, des dangers imminents, pour arra-

cher des décrets qui ajoutoient à la puissance de la montagne. C'est par un semblable manége qu'on avoit obtenu le tribunal & l'armée révolutionnaire, le comité de salut public, la défense de vendre l'argent, la taxe des grains & tant d'autres décrets, dont le moindre vice étoit l'absurdité.

Le comité de salut public étoit donc en activité : et quoiqu'il n'eût pas obtenu la plénitude de pouvoirs qu'il avoit demandée, il étoit parvenu par un détour au même but, en faisant investir de pouvoirs illimités, les commissaires répandus dans les départements, & en obtenant le droit de leur donner des instructions. Il distribuoit les places, par le canal des ministres, qui n'osoient lui résister. Il avoit les finances par Cambon, la correspondance & le droit exclusif de proposer les décrets, en matiere d'administration : il avoit par dessus tout celà la municipalité de Paris à ses ordres. Il pouvoit agiter, calmer, épouvanter, rassurer, créer ou dissimuler les besoins, taire ou exagérer les ressources. Tout passoit par ses mains. Nous ne pouvions rien savoir ni rien faire que par lui. Il nous tenoit par conséquent, dans la plus étroite dépendance ; & il prétendoit n'être pas une dictature !

Nous attendions avec impatience le moment de discuter le projet de constitution. Le terme approchoit. Si la montagne l'eût voulu, le mois de mai

ne se seroit pas écoulé que la France ne fut constituée. Elle avoit d'autres vues. Elle chercha à nous embarrasser de plus en plus. Chaque fois que nous entamions la discussion, quelqu'un arrivoit avec un projet de décret sur l'armée, sur les vivres, sur la fabrication des armes, sur des objets qu'on prétendoit ne pouvoir être ajournés. Un autre jour, c'étoit des députations de la commune, des sections, des communes voisines ; & toujours de longs discours & des discussions sur l'objet présent. Quand les ressources manquoient, on cherchoit à susciter une querelle. Nous voyions quelquefois la montagne, tranquille auparavant, s'agiter tout-à-coup sans motif, sans objet ; se battre les flancs pour exciter du trouble ; les uns affecter les convulsions de la fureur, & les autres rire souvent, & des efforts de leurs camarades, & de la surprise qu'ils nous causoient. Et le temps se perdoit : & un mois entier s'écoula en vaines disputes : & nous atteignimes le mois de mai, sans avoir décrété plus de deux ou trois articles.

Nos ennemis n'avoient pas perdu leur temps comme nous. Ils tramoient une nouvelle conspiration. Il se tenoit chaque jour des assemblées assez secretes, quoique nombreuses, aux cordeliers, & à la mairie. Il y avoit en outre un corps électoral, subsistant sans objet, & qui s'étoit en quelque sorte constitué puissance. Tout

celà marchoit enſemble vers un but qu'il étoit facile de deviner, notre deſtruction & l'aſſerviſſement de la France : l'un tenoit à l'autre.

Nous eumes bientôt la certitude du complot. Un député Breton, nouvellement arrivé à Paris, pour affaires de ſon département, hazarda de ſe préſenter un ſoir à l'une de ces aſſemblées. Il remarqua qu'on y entroit à la faveur d'une piece de cuivre, aſſez reſſemblante à je ne ſais quel médaillon dont il étoit décoré. Il s'avance avec aſſurance : il montre négligemment ſon médaillon, & entre ſans obſtacle. L'objet de la ſéance étoit d'entendre le rapport d'un comité, nommé la veille pour s'occuper des moyens de *ſauver la Patrie*. C'étoit l'expreſſion familiere des conſpirateurs : elle étoit devenue technique. A la tête du comité étoit une femme très-éloquente, qui attiroit toute l'attention des auditeurs. C'étoit probablement la fameuſe Lacombe. Le comité alloit commencer ſon rapport, lorſqu'un membre obſerva que le ſuccès de l'entrepriſe dépendoit du ſecret, & qu'il ſeroit difficilement gardé par 500 perſonnes. Il propoſa d'accorder une entiere confiance au comité, de lui abandonner le choix des meſures & du mode d'exécution, & de jurer de faire aveuglément ce qu'il ordonneroit. La propoſition fut adoptée. Le reſte de la ſéance ſe paſſa en déclamations vagues, mais véhémentes ; &

l'aſſemblée ſe ſépara. Le Breton ſortit avec deux hommes, qui le voyant-là, le prirent pour un des leurs. Auſſi parlerent-ils librement devant lui. Il ne fut question de rien moins que d'égorger 8,000 perſonnes : & pour prouver la facilité de l'opération, l'un d'eux dit à l'autre qui laiſſoit entrevoir quelques doutes. « Il » n'y aura qu'à montrer la liſte au peuple : il ſuivra. »

Le Breton ſe hâta de venir chez Valazé, nous informer de ſon aventure. Quoique le danger ne parût pas extrêmement preſſant, nous ne laiſſames pas de concevoir des allarmes, & nous ſongeâmes d'abord à Rolland, qui avoit été déjà menacé plus d'une fois. Nous fumes envoyés Louvet & moi pour l'avertir.

Nous le trouvames fort tranquille. Il fut ſenſible à notre attention; mais il nous dit qu'il étoit las de toujours craindre, qu'il ne vouloit plus prendre de précautions & qu'il s'abandonnoit à ſon ſort. Dans cet intervalle les bons citoyens de Paris, allarmés des mouvements qu'ils voyioient autour d'eux, ſe réunirent dans quelques quartiers, & firent des patrouilles qui maintinrent la tranquillité.

Je viens de nommer Rolland. Je n'ai pas beſoin de tracer ſon portrait : il eſt aſſez connu. Mais je ne laiſſerai point échapper l'occaſion de rendre hommage à ſes vertus. Integre, auſtere, rigoureux obſervateur de la loi, inébranlable dans la ligne de ſon devoir, ſa

perte vient de sa persévérance à demander compte des effets qui avoient passé au pouvoir de la municipalité du 10 août. Tout le monde avoit pillé. Dans la convention même, Sergent laissoit briller à son doigt une agathe, qu'il confessoit avoir prise; mais qu'il promettoit de payer. Panis disoit sans détour à la tribune, qu'il n'avoit pas de compte à rendre, qu'on avoit tort de lui en demander. Danton n'aimoit pas à entendre parler des sommes qu'il avoit reçues durant son ministere. Mais Rolland qui arrivoit toujours avec ses comptes sous le bras, faisoit par celà même la satyre de ceux qui n'avoient pas la même exactitude. C'étoit un censeur incommode : il falloit s'en défaire. Aussi ne tarda-t-on pas à l'appeller aristocrate, feuillant, royaliste & fédéraliste à la fois, malgré l'incompatibilité : conspirateur, contre révolutionnaire, & par conséquent digne de mort. Ne pouvant le saisir, on égorgea sa femme, aussi peu coupable que lui ; & le chagrin qu'il en conçut le porta, dit-on, à l'acte de désespoir qui a terminé sa vie.

Je rentre dans mon sujet. Le projet d'égorger 8,000 personnes parût sans doute d'une exécution trop difficile. On y renonça, pour tenter un moyen plus simple & moins révoltant. Le côté droit de la convention résistoit avec énergie aux usurpations de la montagne; mais sa force étoit dûe principalement à une ving-

taine de ſes membres, qui le ſoutenoient par leurs talents & leur courage. On eſpéra le réduire, en le privant de cet appuy. Dans cette hypotheſe on avoit une convention paſſive, vraie machine à décrets, qui ſerviroit à légaliſer l'uſurpation, ſans pouvoir y apporter le moindre obſtacle. L'expérience a démontré la juſteſſe de cette combinaiſon. Il falloit donc ſe défaire de ces 20 ou 22 importuns. Mais comment s'y prendre? Ils avoient répondu plus victorieuſement que leurs adverſaires, aux inculpations dont ils avoient été frappés. Les accuſer de rechef, c'étoit leur fournir l'occaſion d'un nouveau triomphe : on trouva plus commode de les faire proſcrire par une bande de brigands, qui prirent ſans pudeur le nom de peuple de Paris ; & qui vinrent porter contre eux une accuſation indéterminée de trahiſon. Nous avions beau demander en quoi, comment, en quel temps ils avoient trahi la patrie. Nous avions beau demander qu'on articulât les faits & qu'on fournît les preuves. La municipalité les promettoit ; mais ne pouvoit les raſſembler. On étoit dans l'embarras : Marat mit la faction à ſon aiſe, en déclarant qu'il ne falloit d'autres preuves que l'opinion publique: c'eſt-à-dire que l'opinion de 4 à 5,000 bandits, incapables d'en avoir une (c'étoit là ſon public), devoit décider de la vie & de la gloire des hommes les plus eſtimables qui

fuffent dans l'affemblée. Cette tentative n'ayant pas réuffi, on forma le projet le plus atroce qui jamais ait été conçu. J'en parle avec affurance, parce que j'ai été autorifé par un préfident de fection à dépofer le fait & à produire cinq témoins ; & parce que ma dépofition, lorfque je la fis, avoit été précédée de plufieurs dépofitions pareilles.

Il s'étoit formé, fous le prétexte banal de fauver la patrie, un comité général révolutionnaire, compofé d'un député de chaque comité de fection. Chaque membre en entrant, juroit l'approbation des maffacres de feptembre. C'étoit le figne caractériftique du patriotifme, fans lequel on n'étoit pas digne de concourir à former l'affemblée. Dans ce comité furent propofés divers plans. On s'arrêta à celui-ci :

Prendre une maifon affez écartée, dans laquelle il y avoit une enfilade de trois pieces au rez-de-chauffée, avec une petite cour fur le derriere : faire enlever les 22 profcrits dans la même nuit, les traduire dans cette maifon, les forcer de pénétrer jufqu'à la derniere piece où les maffacreurs les attendroient, les égorgeroient, & jetteroient leurs cadavres dans la cour. Là, une foffe profonde qu'on combleroit avec de la chaux vive, devoit enfevelir à jamais la mémoire du crime & les reftes des victimes.

De fauffes correfpondances étoient déjà imprimées :

elles devoient être distribuées le lendemain, porter des preuves de trahison, & colorer par cette imposture, le bruit qu'on devoit répandre de l'émigration subite & combinée des malheureux qu'on auroit fait disparoître.

Le jour fut fixé, ou plutôt la nuit; mais il survint quelque obstacle. Soit que le comité redoutât l'indiscrétion d'un de ses membres, qui, moins féroce que les autres, s'étoit retiré de l'assemblée : soit qu'il fût allarmé de quelques soupçons vagues, qui commençoient à se répandre, d'un complot encore ignoré, mais supposé sinistre : soit peut-être que les moyens ne fussent pas suffisamment préparés, l'opération fut ajournée. Elle eut cependant un commencement d'exécution. Le contre ordre ne parvint pas sans doute jusques aux exécuteurs de la section qu'habitoit Lasource, puisqu'ils se porterent chez lui dans la nuit indiquée. Ils l'auroient enlevé, si, prévenu à temps, il n'eût cherché ailleurs un asyle.

La découverte de ce complot réveilla la convention. Courageuse par l'effet même de sa frayeur, elle osa décréter la poursuite des conspirateurs, & forma à cet effet une commission de douze de ses membres. Ce fut pour la montagne un coup d'autant plus fâcheux, que tout Paris en fut satisfait. De toutes parts on s'empressa de déposer. Les témoignages, les

preuves s'accumulerent ; & ce fut un malheur. L'immensité des matériaux ne permirent pas à la commission de dresser un rapport quelconque, avant l'arrestation du substitut Hebert, de qui elle crut devoir s'assurer sans le moindre retard. Il n'en fallut pas d'avantage. Un citoyen arrêté arbitrairement ! Un magistrat arraché à ses augustes fonctions ! On cria au despotisme, à la commission dictatoriale ! Remarquez que la municipalité faisoit chaque jour publiquement des arrestations sans y être autorisée, comme la commission ; & qu'on se gardoit bien de s'en plaindre. N'importe ; on mit en jeu les travailleurs. Quelques lambeaux de sections réclamerent leur magistrat chéri. La convention mollit. La commission elle-même chancella. Ce n'est pas qu'elle ne renfermât des hommes intrépides. Ceux-là vouloient qu'au lieu de reculer, on doublât de fermeté & d'action. Ils disoient avec raison que pour faire cesser les clameurs, non seulement il falloir retenir Hébert ; mais qu'il falloit encore se hâter d'arrêter quelque autre coupable. Ils pensoient que cet acte de vigueur en imposeroit aux autres ; & que chacun d'eux effrayé, ne songeroit plus qu'à son danger individuel. Cet avis fut rejetté ; & tout fut perdu. La montagne, enhardie par la foiblesse de ses adversaires, résolut de faire casser la commission.

On connoît la journée du 27 mai. On fait que nous fumes consignés dans la salle de nos séances; & l'on a vu circuler un décret qui casse la commission des 12. Ces deux faits n'ont pas le même degré de vérité. Il est bien certain que nous fumes consignés. Je fus moi-même arrêté avec Chiappe, député de Corse, par une soixantaine de bandits, qui ne voulurent pas nous permettre d'aller prendre des rafraîchissements. Mais s'il est vrai que nous ayions été prisonniers ce jour-là, il ne l'est point que la commission des 12 ait été cassée, au moins par la convention. Elle résista au contraire avec constance. On eut beau faire arriver le ministre Garat pour accuser la commission. On eut beau lui applaudir & ordonner l'impression de son discours, tandis qu'on refusoit d'écouter Rabaud St-Etienne, qui demandoit à disculper la commission, & qui montroit à l'assemblée un faisceau de papiers, contenant les pieces justificatives de sa conduite. On eut beau crier, injurier, menacer. L'assemblée savoit trop bien que son salut & celui de la France dépendoit de la fermeté qu'elle déploieroit dans cette séance. Elle tint ferme : son obstination irrita la montagne. Elle recourut aux grands moyens : elle fit arriver 5 à 600 pétitionnaires, presque tous en armes, qui se répandirent dans la salle; & dont une partie se mêlant avec nous, vint audacieuse-

ment partager nos fonctions. S'il y eut décret, c'est eux qui le rendirent. Je suis néanmoins fondé à croire qu'ils ne s'en donnerent pas la peine ; & je fus très surpris d'apprendre que le décret étoit rendu : car, placé vis-à-vis du président (Hérault Séchelles) à dix pas de distance, les regards toujours fixés sur lui, parce qu'à travers le tumulte horrible qui dégradoit l'assemblée, nous ne pouvions avoir d'autre boussole ; je puis attester que je n'ai vu ni entendu mettre aux voix le décret.

Réel ou non, il fut rapporté le lendemain 28, à l'appel nominal & à une grande majorité. La montagne alors ne garda plus de mesures. Elle prépara la révolution du 31 mai, ou plutôt du 2 juin. La premiere en effet n'étoit qu'une forme préparatoire, dont je dois faire connoître l'objet.

On vouloit se défaire des 22 déjà proscrits, & se venger des 12 qui formoient la commission. On n'y pouvoit parvenir, par aucune voie légitime ni même légale. Il n'étoit pas possible de les accuser, puisqu'on n'avoit aucun crime à leur imputer. On n'espéroit plus que la convention les livrât, sur la simple demande des brigands, qui usurpoient la dénomination de peuple de Paris. Il ne restoit que l'insurrection : on se détermina à la provoquer, ou plutôt à la simuler. Jamais en effet entreprise n'eut moins les caracteres d'une insur-

rection populaire. Elle fut préparée & conduite, avec un art qui laissoit paroître en plein le doigt des meneurs.

Le complot ne pouvoit s'effectuer, sans le concours de la municipalité, qui étoit le point d'appui de toutes les conspirations : & la municipalité étoit menacée. Il y avoit alors un projet de la frapper subitement d'un décret de cassation. On vit le danger : on voulut le prévenir en la mettant hors d'atteinte.

Dans l'état ordinaire des choses, une municipalité est un corps subalterne, soumis aux loix & dépendant des autorités supérieures. Il ne peut s'écarter de son devoir, sans s'exposer à être puni. Il n'en est pas de même dans un temps d'insurrection. Le peuple alors est censé reprendre l'exercice effectif de la souveraineté. Les loix se taisent : la hiérarchie des pouvoirs est intervertie : les ressorts du gouvernement arrêtés. Le peuple seul gouverne, & peut créer toutes les institutions qu'il croit utiles à ses intérêts. Que dans ce moment il forme une municipalité, qu'il la qualifie révolutionnaire : le résultat de cette opération sera de concentrer dans le corps qu'il vient de créer, le pouvoir révolutionnaire, dont il se dépouille pour l'en investir ; & de lui donner le droit d'agir, pour le bien du peuple, par toutes les voyes qui lui paroitront convenables, sans égard aux loix alors muettes, ni aux autorités supérieures, suspendues de plein droit.

Rien ne peut donc arrêter une municipalité révolutionnaire. Dépositaire immédiate de la souveraineté du peuple, elle ne reconnoit point d'autre autorité, & jouit d'un pouvoir que rien ne peut balancer ni même contester.

Je ne juge pas ici du mérite de cette doctrine. Il suffit qu'elle ait été admise & qu'elle ait servi les desseins des conspirateurs.

Je n'examine pas non plus si une seule ville pouvoit s'arroger ainsi le droit d'agir sans mission, pour l'universalité du peuple. Du moins est-il certain qu'elle n'avoit aucun pouvoir légitime sur les députés des autres départements, contre lesquels elle dirigeoit son action. Envoyés à Paris pour convenir d'un pacte social; tant que ce pacte n'étoit pas formé & agréé par leurs commettants, ils ne pouvoient être considérés que comme les ambassadeurs de diverses puissances, qui cherchoient à se réunir en une seule. Ils devoient jouir de toutes les immunités attachées à ce caractere, & leurs personnes étoient sacrées. Mais les conspirateurs avoient la force, & c'est presque toujours la force qui regle les droits.

On songea donc à investir la municipalité d'un pouvoir révolutionnaire, afin de l'élever au-dessus de la convention elle-même.

Naturellement les sections auroient dû s'assembler,

pour délibérer sur une question aussi importante. Mais d'un côté, on craignoit la masse du peuple de Paris, qui n'étoit rien moins que satisfaite de la municipalité. D'un autre côté, il falloit du secret, pour empêcher l'ennemi de déjouer le complot. On laissa à l'écart les sections & le peuple. On se contenta de demander un député à chaque comité de section. En conséquence environ cinquante fripons sans mission, se mettant audacieusement à la place du peuple, cassent nuitamment de leur chef la municipalité, & la recréent l'instant d'après, sous le titre de municipalité révolutionnaire. On vient gravement porter cette nouvelle à la convention qui, dans l'étourdissement où elle fut plongée, ne put & ne sut prendre aucun parti.

Voilà ce qu'on appella la révolution du 31 mai. Si elle n'avoit eu des suites aussi funestes, ce n'eut été qu'une pure comédie.

Aussi-tôt que la municipalité se vit débarrassée des entraves, qui jusqu'alors avoient retardé sa marche, elle se disposa à frapper le grand coup, médité depuis si long-temps. Je vais rendre un compte fidele de la mémorable & fatale journée du 2 juin. Mais je dois auparavant rapporter une petite anecdote qui la précéda.

Dans ces temps d'orage, un jour que la séance avoit été levée de bonne heure, & que nous pensions avoir quelques instants de relache; j'appris à quatre

heures ; que le comité de salut public se disposoit à convoquer une séance extraordinaire pour le soir. La nouvelle étoit sûre : Marat venoit de la débiter à la commune, où il étoit allé prononcer une diatribe contre nous. Nous en conçumes du souci. En général les séances du soir déplaisoient aux bons citoyens. Indépendamment des écarts, auxquels se livroient quelques hommes, qui ne savoient pas dompter leur intempérance, les séances du soir offroient l'avantage des ténebres aux mal-intentionnés. Après en avoir conféré avec quelques amis, nous allames Pénieres & moi au comité de salut public où nous ne trouvâmes que Treilhard & Danton. Les autres étoient absents ou renfermés dans un arriere-cabinet avec Marat, que j'en vis sortir un instant après. Treilhard & Danton nous écouterent à peine. Ils vouloient, disoient ils, profiter d'un quart d'heure qui leur restoit, pour aller prendre l'air. Treilhard cependant avoua que la convocation pouvoit avoir ses dangers. Danton, répondant moins à ce que je lui disois, qu'entraîné par les idées qui rouloient dans sa tête ; « Il faut, dit-il, que l'un » des deux côtés donne sa démission. Les choses ne » peuvent plus aller ainsi. Nous avons envoyé chercher » cette commune pour savoir ce qu'elle veut. »

Ces dernieres paroles me persuaderent que Danton commençoit à redouter la municipalité. Je conçus à

l'inſtant le projet de nourrir cette crainte & de faire ſervir les talents & le crédit de Danton à rétablir l'autorité de la repréſentation nationale. Je ne redoutois pas Danton autant que Marat & Robesbierre. Marat étoit capable des plus violents excès. Robeſpierre ne reſpiroit que ſang & carnage. Je n'avois pas une idée auſſi révoltante de Danton. Il ſavoit d'ailleurs ſe poſſéder & ſe conduire ; & je penſois qu'il lui ſeroit indifférent de devenir Socrate ou Cromwel, ſelon qu'il y trouveroit ſa sûreté. Je préſumai donc qu'en flattant ſon amour-propre, en lui donnant à jouer un rôle important, mais momentané ; en lui aidant à mériter par les ſervices qu'il pourroit rendre à la Patrie, l'oubli des crimes qu'il avoit commis ; il étoit poſſible de mettre un terme aux malheurs de la France, & de prévenir les malheurs plus grands encore, qui la menaçoient. Je le pris par le bras, & le menant à l'écart, « Danton, lui dis-je, ceci va mal & n'ira » jamais bien, tant qu'un homme vigoureux ne ſe » mettra pas à la tête. Vous êtes cet homme : » Il me regarde & me répond. « Ils n'ont pas de confiance. » — Je le ſais ; mais ſi vous adouciſſez vos maxi- » mes ; ſi vous ne propoſez que des choſes raiſon- » nables ; ſi on vous voit ſérieuſement occupé de » rendre le calme à la France, & de contenir les » fripons & les frénétiques qui la déſolent, la con-

fiance

» fiance renaîtra. Il faut en outre éviter de vous trop » mettre en évidence, de crainte d'exciter la méfiance » ou la jaloufie. Mais vous pouvez diriger le comité » & faire le bien en fon nom ». Il me regarde encore & me répete : « Ils n'ont pas de confiance ». Alors il me quitte & va rejoindre Treilhard. Je le fuis : je les accofte & reprenant le fujet qui m'avoit conduit au comité, « en tout cas, leur dis-je, fi c'eft contre » les 22 qu'eft dirigée la féance de ce foir, c'eft une » peine inutile : car ils ne s'y rendront pas. »

L'affemblée eut lieu. Lanjuinais y dévoila les attentats médités contre la convention. Il n'étoit plus temps. Il n'y avoit plus de puiffance affez forte pour en empêcher, pas même en retarder le fuccès.

Me voilà parvenu à la journée du 2 juin. Elle a été fi horriblement défigurée dans les écrits dont la circulation a feule été permife, qu'on aura peine à croire à la fidélité du tableau que je vais en tracer. Je protefte néanmoins que je ne dirai rien qui ne foit rigoureufement vrai. J'en appelle au temps où il fera permis de mettre au jour les relations, maintenant cachées de mille témoins oculaires. Toutes attefteront la vérité de mon récit.

Plufieurs des profcrits s'étoient réfugiés chez moi. Je logeois dans un hôtel vafte & prefque inhabité, à portée de la convention, & dans un quartier où les

bons citoyens conservoient encore de l'influence.

Le 2 au matin on vint nous dire que tout Paris étoit en armes, par ordre du commandant général Henriot, le même qui avoit déchiré les entrailles de la princesse de Lamballe, & qui vient enfin de porter la peine de ses crimes, avec Robespierre son protecteur. Peu de temps après nous apprimes que dans la convention, la montagne demandoit avec arrogance un décret d'accusation contre 34 députés; les 22 antérieurement proscrits & les 12 membres de la commission; à cette nouvelle, Buzot s'élance. Il vouloit aller périr à la tribune. Nous le retinmes de force. Barbaroux trouva le moyen de nous échapper. Péthion, Brissot, Guadet, Salles, Gensonné & quelques autres céderent enfin à nos instances & consentirent à attendre dans cet azile le résultat de la séance, de laquelle nous leur promimes de leur porter des nouvelles d'heure en heure. Cette disposition prise, je me rendis à l'assemblée. J'en sortis à midi pour aller leur apprendre qu'on faisoit des préparatifs hostiles contre la convention; qu'il étoit à craindre qu'elle ne fût contrainte de céder; que dans cette incertitude, il étoit prudent de pourvoir à leur sûreté. Gorsas qui m'avoit précédé, leur faisoit à l'instant le même rapport. Nous nous embrassames: Ils se disperserent & je retournai à mon poste.

La convention étoit bloquée. 80,000 hommes armés entouroient les Thuileries. 163 bouches à feu, des grils & du charbon pour faire rougir les boulets : tel étoit l'appareil avec lequel on venoit dicter des loix à la repréſentation nationale. On croiroit à ce récit que tout Paris étoit armé contre nous? Il n'en étoit rien. De ces 80,000 hommes, 75,000 ignoroient pourquoi on leur avoit fait prendre les armes. Loin de nous attaquer, ils nous auroient défendus; mais Henriot les avoit placés dans l'éloignement, hors de portée de nous ſecourir. Il nous avoit cernés immédiatement avec ſa troupe d'élite, la ſeule qu'il eût introduite dans les dépendances du château. Il l'avoit ſéparée de la maſſe des pariſiens, d'un côté par l'enlevement du pont tournant, de l'autre, par une clôture en bois qui ſéparoit le Carrouſel, de la cour du château. Il réſultoit de cette diſpoſition deux effets immanquables : l'un de donner à l'entrepriſe de 4 à 5,000 bandits, l'apparence d'un mouvement général du peuple : l'autre de neutraliſer ce même peuple, pour l'empêcher de croiſer l'entrepriſe.

Il eſt ſi vrai que le parti des conſpirateurs ne s'élevoit pas au-delà de 4 à 5000 hommes, que peu de temps après, les ſections ayant voulu élire un commandant général à la place de Henriot, qui n'étoit que commandant proviſoire, la municipalité, ſa

protectrice, ne pût jamais lui faire obtenir au-delà de 4,500 à 4,600 voix, & sûrement elle n'oublia pas de faire voter tout son monde. Elle fut réduite à casser deux fois l'élection, sous des prétextes quelconques. Elle ordonna ensuite de voter à haute voix, afin d'écarter les votans foibles ou craintifs. Enfin elle en vint à dispenser les citoyens de montrer leur carte de section, en se présentant pour voter. Moyennant cette facilité, ses 4 à 5,000 satellites purent se présenter successivement à toutes les sections & multiplier à l'infini leurs suffrages.

J'étois si persuadé des dispositions de la généralité des parisiens, que je n'hésitai pas à rassurer plusieurs de mes collegues qui, me voyant entrer dans l'assemblée, vinrent me demander des nouvelles du dehors. « Tout Paris est armé, leur dis-je, pour vous, » si vous avez de la fermeté; contre vous, si vous mollissez. » Je sortis, je rentrai, & je leurs tins toujours le même langage. Je fus imité par un de mes amis, qui s'apperçut du bon effet que produisoient ces paroles. C'est peut-être à cette circonstance qu'est due l'énergie, que la convention déploya jusqu'au moment où l'appareil terrible dont on nous força d'être les témoins, répandit la terreur dans l'assemblée.

Maintenant on me demandera comment il est

possible que tout Paris ait été subjugué par 4 à 5,000 brigands ?

Il faut remarquer que tous les pouvoirs actifs étoient dans les mains des conspirateurs, & que le peuple étoit sans action. Il ne pouvoit faire une démarche éclatante sans l'autorisation ou du moins sans s'exposer à la censure de la municipalité. Il ne pouvoit prendre les armes que par ordre du commandant général. Et ce commandant & cette municipalité étoient toujours les principaux acteurs des conspirations. Comment le peuple auroit-il donc pu agir, ou seulement former une résolution, au sçu de ses supérieurs qui avoient dans la loi, dans l'ordre public, dans tous les moyens dont peuvent abuser des administrateurs corrompus, des moyens infaillibles d'arrêter toute entreprise contraire à leurs desseins ou à leur intérêt ? Le peuple d'ailleurs ne peut se mouvoir, si quelqu'un ne le dirige ; & qui eût osé se mettre ainsi en évidence contre des magistrats, criminels, à la vérité, mais autorisés par la loi ? Quelqu'un dans une assemblée, ou seulement dans un cercle, laissoit-il percer une opinion qui ne fût pas conforme aux vues de la municipalité, il étoit assuré d'être arrêté la nuit suivante. Chacun craignoit : personne n'osoit parler : on cachoit ses sentiments & l'on agissoit contre ses propres intentions, de crainte

de se rendre suspect à des tyrans, incapables de ménagement. Voilà comment nos partisants eux-mêmes contribuerent à notre perte.

Entre deux & trois heures, plusieurs d'entre nous ayant voulu sortir, furent repoussés par la garde & forcés de rentrer. Ils en porterenr leurs plaintes, auxquelles on ne fit pas grande attention, jusqu'à ce que Lacroix eut éprouvé le même sort. Lacroix, un des plus fermes champions de la montagne éprouver un pareil affront! nous pensames qu'il y avoit méprise: que les factionnaires pouvoient bien ne pas connoître Lacroix, ou que la municipalité qui dirigeoit l'entreprise, n'ayant point imaginé que les montagnards chercheroient à sortir, avoit généralisé la consigne. D'autres plus méfiants soupçonnerent que la municipalité pouvoit bien chercher à duper ses propres complices: que peu satisfaite de la destruction du côté droit & voulant profiter de ses avantages, elle pouvoit bien avoir l'intention d'anéantir la convention entiere, dont elle eût tenté de prendre la place. Ce n'étoit pas la premiere fois qu'elle avoit laissé percer cette vue. Je ne sais si ce soupçon prit de la consistence à la montagne; mais à mon grand étonnement je la vis d'accord avec nous, seconder la proposition que Lacroix nous fit, de faire décapiter dans la journée l'auteur de la consigne. On interrogea le

commandant du poſte. Il répondit que, loin d'avoir donné cette conſigne, il étoit lui-même conſigné avec ſes officiers, par des *gens à mouſtache* qui s'étoient emparés des poſtes. Il étoit facile de ſuivre la trace de la conſigne, en faiſant venir à la barre ces mêmes hommes à mouſtache. Mais tout-à-toup la montagne s'appaiſa & changea de conduite. On peut ſoupçonner qu'elle avoit reçu dans cet intervalle, des éclairciſſements ou des aſſurances ſatisfaiſantes; puiſqu'elle écarta la propoſition, & par une conſéquence néceſſaire, perdit de vue celle de Lacroix. Nous eumes beau inſiſter : nous n'eumes pas aſſez de pouvoir pour faire arriver à la barre un miſérable factionnaire.

Nous nous obſtinions cependant & le trouble croiſſoit. Barrere paroit à la tribune, nous reproche de nous appeſantir ſur des formes, nous propoſe d'aller au radical, de nous préſenter au peuple & de lui demander ce qu'il veut. Auſſitôt le préſident Hérault-Séchelles qu'on portoit momentanément au fauteuil chaque fois qu'il y avoit quelque ſcene difficile à jouer, ſe met en marche à la tête de la convention. Je deſcendis de ma place, ſuivi d'environ cent députés du côté droit. Le reſte avoit déjà paſſé avec la plaine à la ſuite du préſident. Arrivé au pied de la montagne, je remarquai avec ſurpriſe qu'elle reſtoit paiſiblement à ſa place. J'en conçus des ſoupçons. Je les commu-

niquai à mes plus proches voisins en leur proposant de suspendre la marche. Il firent circuler l'avertissement; & nous restames immobiles jusqu'à ce que les montagnards subalternes, qui n'avoient sûrement pas le secret de la journée, & qui peut-être rougissoient aussi de montrer moins de dévouement que nous, s'ébranlerent enfin & entraînerent la plûpart de leurs camarades, en dépit de Marat & de plusieurs autres qui cherchoient ouvertement à les retenir; & malgré les cris de plusieurs femmes qui s'élançoient à mi-corps des tribunes pour les engager à ne pas sortir. Ils nous joignirent : nous nous mêlames & nous eumes bientôt atteint ceux qui avoient suivi le président.

A peine fumes-nous dans la cour, que Henriot parut à cheval, & s'avança à la tête d'un petit corps de satellites choisis. C'étoient pour la plûpart des canonniers. Il y avoit aussi des aventuriers qui s'étoient enrôlés peu de jours auparavant, qui avoient défilé devant nous, qui même étoient partis pour l'armée; mais que la municipalité avoit retenus à Courbevoye & dans quelques autres postes voisins, d'où elle les avoit rappelés pour participer à la grande opération.

Dans cet instant, je ne parle pas d'après moi, retardé par la scene qui s'étoit passée au pied de la montagne, je ne pus arriver qu'après la fin du colloque entre le président & Henriot. Je vais le rap-

porter d'après le récit de ceux qui étoient présents.

« Que demande le peuple, s'écria le président ? » La convention n'est occupée que du peuple & de » son bonheur. — Hérault, répondit Henriot, le » peuple n'est point levé pour écouter des phrases ; » mais pour donner ses ordres souverains. Il lui faut » des victimes : il veut qu'on lui livre 34 coupables. » Des victimes ! s'écrierent ceux qui accompagnoient le président « nous le serons tous ». A ces mots Henriot recule quelques pas & crie *aux armes*. Aussitôt ses satellites s'avancent, les uns le sabre à la main ; les autres, la bayonnette au bout du fusil, pointant les députés ; mais sans frapper. En même temps les canonniers disposent six pieces de campagne pour les diriger contre nous. Dans ce pressant danger quelqu'un prit fortement le président par le bras, lui fit faire une volte à gauche, & l'entraîna vers une troupe d'hommes armés comme les autres ; mais immobiles & dont les regards & l'attitude ne paroissoient annoncer aucun mauvais dessein. Nous défilames devant eux, & revenant sur nos pas, nous rentrâmes dans le vestibule pour passer au jardin, sans éprouver le moindre obstacle.

Peut-être Henriot avoit-il ordre de se borner à nous faire peur. Peut-être fut-il arrêté par la crainte de confondre la montagne avec le côté droit. Peut-être enfin lui donna-t-on parole de livrer ou, ce qui étoit

égal, de condamner les 34. Il eſt difficile de percer ce myſtere : mais Henriot ne parut plus.

Nous défilames dans le jardin comme dans la cour, devant des hommes armés qui crioient ſans ceſſe *vive la montagne* : plus rarement, *vive la convention* : quelque fois, *vive Marat.* J'apperçus parmi nous un homme à écharpe municipale qui prit Bazire par le bras. Ceux qui étoient à portée de l'entendre, m'ont rapporté qu'il lui avoit tenu ce propos. « Voilà » comme vous êtes. Pourquoi ſortiez-vous ? avec vos » demi meſures vous faites manquer tous les coups. »

En avançant dans le jardin j'eus, ainſi que pluſieurs autres, la curioſité de voir ce qui ſe paſſoit au-dehors. Nous montames ſur le parapet, d'où nous vimes ſur le quai des corps nombreux de citoyens armés, dont la contenance nous parut exprimer de l'inquiétude. Ils nous firent ſigne de les aller joindre. « Nous » allons vous voir auſſi » leur criai-je ; & nous primes la route du Pont-tournant, ignorant que ce paſſage fut fermé. Cette découverte réveilla nos inquiétudes ; mais il n'y avoit pas de remede. Alors arrive Marat, ſuivi d'une vingtaine d'enfans eguenillés, qui crie : » Que les députés fideles retournent à leur poſte. » Quoiqu'il n'entendît pas nous adreſſer l'invitation, nous ne laiſſâmes pas d'y répondre. Nous ſuivimes la montagne, & nous rentrames dans la ſalle.

La féance r'ouverte, Couthon prend la parole & avec une effronterie qui étonna jufqu'à fes complices. « La convention, dit-il, d'après ce qu'elle vient » de voir, doit être bien convaincue de fa liberté. » Elle peut donc délibérer fur la queftion déjà agitée. » Mais au lieu d'un décret d'accufation, je penfe » qu'il faut fe borner à une fimple arreftation. Les débats recommencerent, & la queftion finit par être réduite à ces termes. *Que les 34 feroient détenus chez eux fous la fauve-garde du peuple de Paris.*

Avant de mettre la propofition aux voix, il en fut fait une autre dans la vue, difoit-on, de lever toute difficulté. Elle confiftoit à demander la démiffion volontaire des profcrits. Ifnard, Fauchet & Lanthenas la donnerent. Barbaroux & Lanjuinais la refuferent, appuyant leur refus de l'obligation de remplir le mandat de leurs commettants. L'un & l'autre développerent leurs principes fur cette queftion, & s'abandonnerent enfuite à leur fort. Jamais il n'y eut un dévouement plus fublime que celui de Barbaroux: jamais un courage plus héroïque que celui de Lanjuinais.

« Je vous parle, nous dit-il, pour la derniere fois. » Mais je vous déclare que vous avez de grands de» voirs à remplir. Caffez à l'inftant la municipalité. » Caffez les comités révolutionnaires. Puniffez les conf-

» pirateurs. Reprenez l'autorité qui vous appartient : » ſans quoi, tout eſt perdu ».

La montagne impatientée revint au projet de décrêt. On lut la liſte des proſcrits. C'eſt alors que nous connumes toute la puiſſance de Marat. A meſure qu'on liſoit, il indiquoit des retranchements ou des augmentations ; & le lecteur effaçoit ou ajoutoit des noms ſur la ſimple indication, ſans que l'aſſemblée fut aucunement conſultée. La liſte ainſi arrêtée, on demanda d'aller aux voix. Le côté droit réclama à grands cris l'appel nominal. Il ſe flattoit que les députés les plus timides, obligés d'exprimer leur opinion à haute voix, ſurmonteroient leur foibleſſe, plutôt que de ſe déshonorer par une injuſtice auſſi révoltante. Mais déjà l'aſſemblée molliſſoit. J'entendois dire à mes côtés qu'après tout, les proſcrits ne ſeroient pas bien à plaindre d'être obligés de reſter paiſiblement chez eux : qu'ils y ſeroient en sûreté : que le peuple l'exigeoit ; & qu'il valoit mieux faire un petit mal, que de s'expoſer à de grands malheurs. » Il vaut bien mieux, » s'écria quelqu'un, ſe diſpenſer de voter, que de » trahir ſon devoir. » Cette ouverture qui mettoit les conſciences à leur aiſe, fut goutée. Deux ou trois députés ſe leverent pour déclarer qu'ils n'étoient pas libres, & qu'ils ne vouloient pas voter, entourés de canons & de bayonnettes. Les deux tiers de l'aſſem-

blée ſe rangerent à ce parti, & devenant ſimples ſpectateurs, laiſſerent rendre le décret par les montagnards, ſoutenus d'un aſſez grand nombre d'étrangers qui s'étoient placés, comme au 27 mai, ſur les bancs des légiſlateurs, dont ils uſurperent les fonctions.

Ainſi finit la ſéance du 2 Juin. Les montagnards ſortirent les premiers, par la porte la plus voiſine du coté où ils ſiégeoient ordinairement. Nous voulumes, ſelon notre uſage, ſortir par la porte oppoſée. Celle-ci étoit conſignée : nous fûmes repouſſés. Je cours au préſident. C'étoit alors Mallarmé qui avoit repris le fauteuil, uniquement pour prononcer la levée de la ſéance. Je me plains de cette entrepriſe. Il me répond, en feignant de chercher des papiers, & ſans me regarder, *qu'il ne ſe mêloit pas de ça*. Et qui donc devoit s'en mêler ? Au même inſtant arrive un huiſſier de la ſalle, qui nous prie d'attendre quelque minutes. « » Parce que dit-il, ingénuement, on eſt allé chercher » à la *commune* l'ordre de lever la conſigne. » Il arriva effectivement un quart d'heure après, & nous eumes la liberté de nous retirer.

En rentrant chez moi vers dix heures, j'y trouvai Genſonné. Je crus d'abord qu'il venoit me demander un azyle que j'étois très diſpoſé à lui accorder. » Non, » mon ami, me dit-il, je veux rentrer chez moi. J'y

» veux attendre mon sort. Je vous prie seulement de » m'y accompagner, afin d'être moins exposé aux » insultes des tapageurs qui courent les rues. » Je le remis chez lui : je le réunis à sa famille : je ne croyois pas que ce fût pour aussi peu de temps. Je voulus les jours suivans l'engager à s'évader. Rien n'étoit plus facile. Le gendarme qui le gardoit, étoit précisément un ancien soldat de la garde suisse auquel Brissot & lui avoient sauvé la vie le 10 août. Ce brave homme ne l'avoit pas oublié. Il le rappella même à son prisonnier. Mais Gensonné ne voulut jamais permettre qu'on essayât de le gagner. J'eus beau lui citer l'exemple de plusieurs autres qui s'étoient enfuis ou qui s'y disposoient : il s'opiniâtra & il en fut la victime. Peut-être s'il eût suivi mon conseil, auroit-il sauvé sa tête, comme plusieurs autres.

J'ai rendu un compte fidele de la journée du 2 juin. Barrere l'a entierement défigurée dans la proclamation qui fut décrétée deux jours ensuite. Je n'ai point oublié qu'en lisant à la tribune cet ouvrage de mensonge, lui-même rougissoit de son imposture. C'est toute fois par son récit que la France, & l'Europe ont jugé de cette journée : car on n'a laissé circuler aucune autre relation. La municipalité s'étoit emparée de l'administration des postes. Tous les journeaux, toutes les lettres furent arrêtés : toutes les communications rom-

pues. Les barrieres resterent fermées jusqu'au cinq : rien ne pût transpirer.

Cependant nous étions à Paris dans le plus grand embarras. La représentation nationale avoit été violée dans ses principaux attributs : sa liberté & son intégrité. La force avoit pris la place de la loi : la fureur, celle de la justice. Une faction usurpoit ouvertement le pouvoir souverain : & nous n'avions aucun moyen de réprimer ses attentats.

Continuer à nous rendre aux séances, c'étoit consacrer l'usurpation par notre présence. Nous en abstenir, c'étoit abandonner le timon de l'état aux usurpateurs. Informer nos commettants de la violence faite à leurs mandataires, de l'impuissance à laquelle ils étoient réduits, de l'esclavage dans lequel ils étoient retenus, c'étoit sans doute le seul parti que nous eussions à prendre. Mais il n'y avoit plus de communications. Nos dépêches étoient supprimées : & fussent-elles parvenues à nos commettants, les relations des conspirateurs pouvoient balancer la foi que les nôtres seules méritoient. Cependant il falloit les éclairer. Il ne nous étoit pas permis de laisser ignorer à la nation le danger qui menaçoit sa liberté. Nul obstacle ne devoit nous arrêter ; & les voies usitées étant fermées, il devenoit indispensable de recourir à des moyens extraordinaires pour instruire le peuple, & le mettre en mesure de

prendre les résolutions que son intérêt bien connu lui suggéreroit.

Dans cette perplexité, nous étant réunis en un petit comité, composé d'hommes sûrs & décidés à tout tenter pour sauver la patrie ; après avoir examiné la situation des affaires, nous nous accordames à conclure qu'il étoit indispensable que quelques uns d'entre nous se transportassent dans les départements, pour y montrer la vérité. Plusieurs se devouerent à cette périlleuse mission : je fus de ce nombre.

Ceux qui partoient, s'exposoient, il est vrai, à la vengeance des usurpateurs. Ils étoient évidemment perdus, si le peuple entier ne devenoit leur sauvegarde. Mais il ne s'agissoit pas alors de leur sûreté. S'ils s'en étoient occupés, ils n'avoient qu'à rester passifs à Paris, & à laisser paisiblement affermir la tyrannie. Ils n'auroient eu rien à craindre ; mais il s'agissoit de leur devoir. Il s'agissoit de donner à la nation une derniere preuve de leur dévouement ; et c'est sous cet aspect que leur démarche fut envisagée par les trois quarts de la France, alors indignée du traitement fait à ses représentants.

C'est ici le lieu de répondre aux reproches qui nous ont été faits.

Pourquoi, nous a-t-on dit, avez vous quitté votre poste ?

Nous

Nous avons penſé que notre poſte n'exiſtoit plus pour nous. Qu'eſt-ce qu'un poſte où l'on ne peut, ni remplir l'objet pour lequel on y a été placé, ni informer ſes commettants de ſon impuiſſance? A l'inſtant où une miſſion devient impraticable, le devoir du mandataire eſt de ſe rapprocher de ſon commettant: ſans quoi il le trompe, en lui laiſſant croire qu'il continue un ſervice, qui dans le fait a ceſſé.

Depuis qu'il s'étoit élevé une puiſſance ſupérieure à la convention, depuis qu'elle étoit tombée dans une dépendance quelconque, & qu'elle avoit perdu la liberté & l'autorité qui formoient ſon eſſence, elle avoit par celà même perdu le caractere d'une repréſentation nationale: car il eſt contradictoire d'être à la fois l'agent libre de l'univerſalité d'une nation & l'inſtrument ſervile d'un parti. Une convention aſſervie, priſonniere, mutilée & ſans pouvoir, nous parut diſſoute par le fait: & nous penſames que ſes membres avoient déſormais leur poſte, non à Paris, où ils n'étoient plus utiles, mais par-tout où ils pouvoient combattre la tyrannie.

On nous a auſſi reproché d'avoir, par notre ſciſſion, compromis le ſalut de la patrie.

Ne pourrions-nous pas répondre qu'il n'eſt point d'acte révolutionnaire, auquel le même reproche ne puiſſe être appliqué, puiſqu'il n'en eſt point qui n'eût

aggravé le joug, si le succès n'eût pas couronné l'entreprise ? Si le 10 août par exemple, la cour eût opposé une résistance proportionnée à ses moyens, l'insurrection qui renversa le thrône, n'amenoit-elle pas la contre-révolution ? n'étions-nous pas doublement écrasés par le joug de la cour, & par celui de l'étranger ? Il s'avançoit en force, & nous n'avions que 17,000 hommes à lui opposer. Il avoit l'appui du parti aristocratique encore puissant, celui de la cour encore en pié & l'irrésolution d'une grande partie du peuple. Que falloit-il pour assurer son triomphe ? Cependant personne encore ne s'est avisé de reprocher aux insurgents le danger qu'ils nous ont fait partager.

On répondra peut-être qu'ils n'attaquerent la cour, que pour prévenir la réunion de ses forces à celles de l'étranger. Mais l'oppression qui devoit en résulter, étoit-elle d'une autre nature que celle que nous avons attaquée ? n'étoit-ce pas toujours de l'oppression ? eh ! qu'importe qu'elle fût isolée ou combinée avec celle de l'étranger ? Qu'importe qu'elle fût exercée par des tyrans couronnés, ou par des tyrans sans couronne ?

L'ennemi d'ailleurs n'étoit pas alors aussi redoutable. Contenu sur les frontieres par une armée nombreuse & facile à augmenter, il avoit au moins des combats à rendre, avant de pénétrer en France. Son parti, s'il existoit encore, étoit abbatu. La nation étoit unie

dans ses principes. Les six septiemes, prononcés contre les usurpateurs, étoient d'accord avec le reste contre l'étranger : car à travers les divisions de l'esprit de parti, la France entiere n'avoit qu'un sentiment à cet égard : & c'est le désespoir qui seul a jetté dans la suite, quelques localités dans le parti des puissances alliées. Quel étoit donc ce grand danger que nous appellions sur la patrie ?

Il étoit possible sans doute que l'ennemi entamât notre territoire. Mais notre scission le favorisoit si peu, qu'elle n'a pas ôté un soldat à l'armée. Il étoit en outre évident qu'il ne pouvoit se maintenir en France. La suite l'a prouvé, & les moyens dans tous les cas étoient les mêmes. Notre scission n'empêchoit pas plus la nation de se lever en masse, que ne l'a fait la scission de Lyon, de Toulon, de Marseille & de la Vendée. Convenons que l'opinion sur cette entreprise a été subordonnée au succès. Ménagés, applaudis, tant que nous fumes en force ; calomniés, poursuivis, lorsqu'on cessa de nous craindre : c'est l'évenement seul qui nous a condamnés. Vainqueurs, nous étions divinisés : vaincus, nous fumes coupables. Tels sont les hommes. Ils ne voient les évenements qu'à travers le prisme du succès.

On nous a également imputé le fédéralisme & la guerre civile. Je répondrai à ces deux incupations,

lorſque je rendrai compte du plan d'opérations qui fut concerté à Caen. Maintenant je préviens l'objection que fait naître l'inertie de la partie ſaine de la convention. Pourquoi n'a-t-elle pas adopté nos maximes & ſuivi notre exemple ?

Parce qu'on ne fait jamais tout ce qu'on pourroit faire.

Parce qu'il y avoit beaucoup de députés âgés, infirmes, entourés de leurs familles, retenus par tous les liens qui s'oppoſent aux grandes entrepriſes.

Parce qu'il leur étoit difficile de tromper la ſurveillance de la faction qui les opprimoit.

Parce que ceux qui ſe diſpoſoient à ſe rendre à Caen, en furent détournés par Boyer-fonfrede, ſous prétexte d'éviter une ſciſſion : comme s'il ne valoit pas mieux faire ſciſſion, que de laiſſer réduire le peuple en eſclavage.

En général ils croyoient que leur devoir leur preſcrivoit d'attendre la mort dans Paris, tandis que nous penſions au contraire que le peuple n'avoit pas beſoin d'un dévouement ſtérile ; & que s'il demandoit le ſacrifice de notre vie, il vouloit qu'il lui fût utile.

Tels furent les motifs de notre réſolution. Un petit nombre ſeulement eut le courage de l'exécuter. Pendant que les uns ſe répandoient en Normandie, vers Lyon & même dans le midi, je partis avec Duchatel dans la nuit du 5 au 6 juin pour les départements qui

ſe partagent l'ancienne Bretagne. Nous paſſames par Alençon. On ignoroit encore dans cette ville les évenements du 2 juin. Mais ceux du 27 mai, quoique dénaturés, avoient fait penſer que la convention étoit en péril. Le peuple aſſemblé venoit en conſéquence de nommer le même jour 14 députés, pour aller concerter avec les départements voiſins, les meſures que les circonſtances pouvoient néceſſiter.

A Rennes, on venoit d'apprendre, par une voie extraordinaire, l'arreſtation de quelques députés, ſans en connoître les motifs ni le mode. Mais cet attentat avoit paru trop grave pour être toléré : & le peuple aſſemblé venoit en conſéquence de délibérer la levée d'un corps de troupes, pour aller rendre la liberté à la convention. Nous l'inſtruisimes de tout. Son indignation fut au comble. Nous fumes obligés d'adoucir les traits du tableau. Nous nous attachames ſur-tout à lui apprendre à diſtinguer la maſſe des citoyens de Paris, d'avec 4 à 5,000 brigands, qui ſeuls étoient coupables. Le peuple nous vota des remerciements & nous offrit une garde de ſûreté que nous refuſames.

Nous reçumes les mêmes honneurs à Nantes, que nous trouvames dans les mêmes diſpoſitions. Mais cette ville, preſſée par la Vendée, ne put ſe dégarnir de monde. Elle ſe réduisit à offrir ſon adhéſion & des fonds.

Nous avions trouvé à Rennes des commiſſaires de la Mayenne, du Morbihan & du Finiſtere. Ils prirent des extraits de notre relation & les répandirent dans leurs départements reſpectifs, où ils exciterent la même indignation & ſuggérerent les mêmes meſures (1). Nous nous crumes diſpensés de parcourir ces départements. Nous reſtames quelques jours à Nantes, occupés d'un écrit que nous adreſſames à tous les Français. Il renfermoit l'hiſtoire des conſpirations dont nous avions été les témoins ou les objets, depuis ſeptembre 1792; & contenoit l'invitation au peuple, de renouveler au plutôt la convention, & de faire juger indiſtinctement tous ſes membres.

Cet écrit ne fut pas aſſez généralement répandu. Les uſurpateurs étoient maîtres des poſtes à 30 lieues à l'entour de Paris. Ils avoient même gagné ou aſſervi, par leurs commiſſaires, les directeurs des bureaux des principales villes. La relation de Barrere fut répandue avec profuſion, & la nôtre fut à peine connue.

Cependant, à l'aide d'un petit nombre de lettres, qui échapperent aux recherches, & de quelques citoyens qui s'évaderent de Paris, la France prit une

(1) Le Finistere étoit déjà en mouvement. Il n'avoit pas attendu l'avertissement que nous donnames à la Bretagne.

idée assez exacte des attentats des conspirateurs, pour engager la majorité de la nation à se prononcer. Il a existé aux archives de Bordeaux, des arrêtés de soixante & douze départements, qui tous adhéroient à des mesures à-peu-près semblables à celles que nous indiquions dans notre écrit. Et si le nombre & l'intention avoient pu tenir lieu de l'ensemble qui manquoit aux dispositions des soixante & douze corps trop isolés, la montagne devenoit l'ennemi de l'état, & nous ses libérateurs.

Mais la montagne étoit en place. Elle commandoit aux ministres ; elle disposoit des finances ; elle se couvroit du simulacre de la convention. Avec ces moyens réunis, elle pouvoit ordonner, séduire, épouvanter, corrompre & tromper : & nous n'avions que les moyens de persuasion. Aussi la plûpart des départements, se bornerent-ils bientôt à des vœux stériles. Chacun voulut attendre le succès des premieres tentatives, avant de donner suite aux arrêtés qu'ils avoient pris dans le premier moment. Bientôt il ne resta plus en activité que Lyon, Marseille, Bordeaux & 7 à 8 départements normands ou bretons. Encore Lyon n'agissoit-il pas dans les mêmes vues, quoiqu'il agît dans le même sens. Biroteau, mon collegue, qui fut pris & décapité en octobre, à Bordeaux, me dit, peu de jours avant sa mort, qu'étant allé à Lyon,

ainſi que Chaſſey, dans la perſuaſion que cette ville n'armoit que pour la liberté, ils n'avoient pas tardé à découvrir que les meneurs avoient d'autres vues; & qu'en conſéquence ils s'étoient tous deux empreſſés d'en ſortir.

Pendant que la Bretagne faiſoit ſes préparatifs, l'Eure & le Calvados, en Normandie, ſe prononçoient ouvertement. Caen devenoit le refuge des proſcrits. Déjà pluſieurs députés s'y étoient rendus: & ces hommes, tant accuſés d'être aux gages de Pitt, ſe trouverent dans une telle pénurie, que l'adminiſtration locale fut obligée de leur fournir des aliments.

Là étoit auſſi le général Wimphen, mandé à la barre, mais trop prudent pour déférer à un décret, avant-coureur certain de ſa condamnation. Je m'y rendis vers la fin de juin; & j'eus occaſion d'y voir Charlotte Corday, qui, peu de jours enſuite, délivra la France de Marat.

On fut d'abord tenté de nous attribuer ſa mort. Mais les recherches nous diſculperent ſi complettement, qu'il fallut renoncer à cette calomnie. Voici ce que je ſais de cette ſinguliere aventure.

J'étois un jour avec Guadet dans la grand-ſalle de la maiſon que nous occupions. Une jeune & belle perſonne ſe préſente, accompagnée d'un vieux

domeſtique. Elle demande à parler à Barbaroux. On le fait avertir : nous les laiſſons enſemble. Elle lui demande une lettre de recommandation, pour retirer de chez le miniſtre, des papiers appartenants à une de ſes amies, ci-devant religieuſe. Elle a cru devoir s'adreſſer à lui, parce que ſon amie eſt, comme lui, du département des Bouches du Rhône. Barbaroux obſerve que la recommandation d'un proſcrit ſeroit plus nuiſible qu'utile. Mais il offre d'écrire à ſon ami Deperret, dont il promet les bons offices. Elle accepte & ſe retire. Barbaroux oublie ſa promeſſe. Elle revient : il s'excuſe, & lui envoie la lettre le lendemain. Elle l'en remercie par écrit; lui apprend qu'elle va partir & lui promet de l'informer du ſuccès de ſon voyage.

Quand je n'aurois pas vu ſa lettre, je ne m'en rapporterois pas moins au récit de Barbaroux. Et ſi j'avois pu douter de ſa véracité, il m'auroit ſuffi de conſidérer que leurs entrevues ſe paſſerent dans une ſalle ouverte, qui ſervoit de paſſage à toute la maiſon, & en préſence d'un vieux domeſtique qui ne les quitta pas un inſtant. Quelle apparence qu'elle eût choiſi cet endroit & ce témoin, pour lui confier un projet de cette eſpece.

Mais d'ailleurs Barbaroux étoit trop généreux, pour ſe prêter à un meurtre, & trop clair-voyant

pour ne pas prévoir que celui-là feroit plus de mal que de bien, à la caufe que nous défendions. Auffi fon étonnement fut-il égal au nôtre, à l'arrivée de cette nouvelle inattendue. Auffitôt qu'il fe vit foupçonné, il s'empreffa de publier fa juftification, qui devint inutile, par la chûte de l'inculpation même.

A peine rendu à Caen, j'y vis arriver les commiffaires des départements coalifés. Ils fe formerent en comité, & fe déclarerent en état de réfiftance à l'oppreffion. Le comité eut bientôt dreffé fon plan.

Se rendre à Paris avec la force départementale.

Se réunir aux habitants de cette ville, pour rétablir la convention dans fon intégrité.

Affurer fa liberté, par une garde prife dans tous les départements.

Demander l'inftitution d'un tribunal compofé de juges fournis par chaque département, pour juger tous les membres de la convention.

Tel étoit le plan qu'on a calomnieufement taxé de fédéralifme. Je ne fais fi je me trompe; mais il me femble que le fédéralifme auroit offert des réfultats tout à fait oppofés. Des fédéraliftes n'auroient pas marché vers Paris: ils fe feroient cantonnés dans les départements. Ils y auroient gardé leurs forces pour s'y défendre, & fe feroient détachés du centre commun. C'étoit ici tout le contraire. Loin d'aban-

donner le centre, on alloit l'affranchir & lui rendre la libre jouiſſance de la ſuprématie, qui formoit le le lien de l'unité. Ah! ſi par fédéraliſme, on entendoit la fédération de la grande majorité des citoyens contre leurs oppreſſeurs, on avoit raiſon en ce ſens! Ils étoient d'accord dans le vif ſentiment d'indignation, que leur inſpiroit l'uſurpation de leurs droits. Mais quoique les tyrans ne puſſent douter de cette vérité, ce n'eſt pas ſous cet aſpect qu'ils ont préſenté l'accuſation à la crédulité de la multitude. Ils nous ont accuſés de fédéraliſme, comme ils nous avoient accuſés de royaliſme, parce qu'il falloit nous prêter un crime quelconque.

C'eſt également à tort qu'on crioit à la guerre civile. Elle ne pouvoit naître du plan des départements, à moins que les tyrans ne l'allumaſſent : ce qu'ils ne tarderent pas à faire. De quoi s'agiſſoit-il en effet? D'attaquer Paris? Non. Les pariſiens ne prirent pas le change. On eut beau chercher à le leur perſuader. Les ſections, devenues méfiantes, députerent à Evreux, pour s'expliquer amicalement avec la troupe départementale. Et lorſqu'elles connurent ſes diſpoſitions, non ſeulement elles y applaudirent; mais elles promirent leur appui. Auſſi ſe refuſerent-elles à la levée que la municipalité avoit ordonnée de ſon chef. La plûpart répondirent qu'elles ne s'ar-

meroient pas contre leurs freres; mais qu'au contraire elles leurs feroient un bon accueil. Leur résistance donna même de vives craintes à la montagne, qui chercha dès lors à se procurer d'autres secours.

Si l'on ne connoissoit le délire des passions & les excès de l'esprit de parti, il devroit paroître bien étonnant que la montagne osât ouvertement nous faire un crime de la marche de la force départementale, elle qui, deux mois auparavant, avoit eu l'audace de lever un corps de 6,000 marseillais, & nous avoit assez nettement déclaré qu'il étoit destiné contre nous.

Ne soyons pas dupes des déclamations & ne jugeons pas d'après l'évenement. Il est certain que l'insurrection départementale n'avoit pour but que le rétablissement de la liberté, de la paix & de l'ordre. Toutes les circonstances qui l'accompagnerent, le prouvent sans réplique. Les parisiens concouroient au même but, & ce but étoit facile à atteindre. Pour foible que fût encore la force départementale, si elle avoit pu se rendre à Paris, avant que la montagne n'eût eu le temps de revenir de sa premiere terreur; elle eût offert aux parisiens un point d'appui qui leur manquoit, & qu'ils réclamoient ouvertement. Il n'en falloit pas davantage. Il suffisoit d'arriver; & tout rentroit dans l'ordre. Alors point de guerre civile: point de fédéralisme.

Les accusations retomboient toutes sur la montagne, & nous étions comblés de bénédictions.

Malheureusement on mit de l'appareil à une entreprise qui n'en exigeoit pas. On la savoit aisée & on la traita comme difficile. Le général Wimphen qui commandoit la troupe, lui donna la tournure d'une armée. Il fit de cette entreprise une expédition militaire: ce qui contrastoit ouvertement avec le but qu'on s'étoit proposé. C'étoit une garde & non une armée qu'il falloit conduire à Paris.

Le général Wimphen ne partageoit pas nos opinions. Dans une conférence que nous eumes ensemble, il parut persuadé de l'impossibilité de fonder une république. Il nous parla d'un roi. Il nous apprit qu'il avoit des liaisons en Angleterre; & nous proposa de nous mettre d'accord sur ce point. Quelque difficile qu'il pût paroître alors d'affermir la république, nous étions tous d'avis de ne rien négliger pour y parvenir : & nous lui répondimes que nous ne pouvions adopter aucun plan contraire au systême républicain. Nous lui proposames de marcher à l'instant vers Paris, quoique nous n'eussions encore reçu de la Bretagne qu'un bataillon de 400 hommes : mais il est vrai que nous avions les normands, & le reste des bretons ne pouvoit tarder. Le général y consentit, & prit des mesures en conséquence. Il s'écoula néan-

moins beaucoup de temps, avant que la troupe ne fut en état de partir.

Dans cet intervalle la montagne avoit rassemblé quelques gendarmes. Dans cet intervalle elle avoit répandu l'argent, elle avoit dans notre troupe, elle avoit à Caen même sous nos yeux, des agents occupés à corrompre. Bientôt les normands commencerent à chanceler. Les bretons tenoient ferme : mais ils étoient mécontents des normands. La troupe étoit dans ces fâcheuses dispositions, lorsqu'elle s'avança du côté de Vernon.

Son appareil n'avoit rien d'hostile. Elle avoit été précédée d'une proclamation expositive de ses vues & de l'offre de fraterniser avec les habitans de Vernon. Loin d'être accueillie comme un tel procédé le méritoit, elle apperçut aux approches de la ville un corps de 2 ou 300 gendarmes qui débuterent par tirer trois coups de canon en l'air. Je ne sais quel prestige la frappa. Soit trahison, soit lâcheté, la troupe à l'instant se débande. Il ne resta que les 400 bretons qui se voyant abandonnés & ne recevant point d'ordre, prirent sagement le parti de se retirer à Evreux où la troupe entiere se rallia.

Telle fut la journée de Vernon, dans laquelle la montagne donna le premier signal de la guerre civile. La troupe méconrente se retira d'Evreux à Lysieux; d'où le général Wimphen la fit replier sur Caen.

Il nous propoſa de nous fortifier dans cette ville & de la mettre en état de ſiége. Cette propoſition ne pouvoit être admiſe. Notre entrepriſe n'avoit eu d'autre but que d'affranchir la convention. Ce but étoit manqué : nous n'avions plus d'eſpérance. Il ne nous reſtoit qu'à pourvoir à notre ſûreté. Mais pour preſſant que fût cet intérêt, il ne nous étoit pas permis de nous conſtituer en état de guerre, uniquement pour notre ſalut. C'eſt alors que nous aurions été juſtement accuſés d'avoir armé pour nous, & non pour la patrie. Nous préférames la retraite & nous concourumes à déterminer celle de la force départementale.

Elle ſe feroit vainement obſtinée. Le Nord de la France cédoit à l'aſcendant de la montagne. Il eſt vrai qu'elle avoit pris les meſures les plus adroites pour aſſurer ſon uſurpation. Outre l'argent qu'elle verſoit à pleines mains, elle chercha à calmer les premiers mouvements de l'indignation du peuple, en lui préſentant un phantôme de conſtitution.

Cet ouvrage ou plutôt ce ſquelette, que Sieyes appelloit, dit-on, une table des matieres, avoit entre autres défauts, celui de ne fixer ni les pouvoirs, ni même les fonctions des corps adminiſtratifs. Il en laiſſoit le ſoin à chaque légiſlature. De ce louche réſultoit la poſſibilité d'étendre ou de reſſerrer annuellement leur influence ; & par conſéquent d'anéantir à volonté la

résistance de ces corps si sagement institués pour arrêter légalement & sans commotion les entreprises du despotisme.

Cette constitution cachoit un piége encore plus dangereux, en accordant au conseil exécutif le pouvoir de créer des agents, dont les fonctions ni les pouvoirs n'étoient pas plus fixés que ceux des corps administratifs. D'où s'en suivoit la faculté de disséminer sur toute la France, des hommes revêtus de pouvoirs qui, faute d'être réglés par la loi, devenoient nécessairement arbitraires : ce qui perpétuoit le systême du proconsulat & consolidoit la tyrannie.

Mais ce qui, dans cette constitution, étoit subversif de toute constitution, c'étoit l'organisation de la révolte, qui mettoit chaque localité en droit de troubler à son gré l'ordre, sans lequel la société n'existe plus.

En tout autre temps, la France se seroit élevée contre ceux qui avoient l'audace de lui présenter une constitution aussi dérisoire. Mais, fatiguée de quatre ans d'agitation, elle saisit avidement ce frêle point d'appui ; & la constitution fut acceptée. A la vérité, ce fut dans beaucoup de communes à la charge du renouvellement de la convention. Mais on se contentoit de dire à la tribune, que telle commune avoit accepté ; & l'on laissoit avec soin la condition qu'elle

y avoit mise. Ce fait a été vérifié dans plusieurs communes de Bretagne ; & je l'ai ouï dire par-tout où j'ai passé.

Alors s'établit sans obstacle ce régime de sang qui n'a que trop justifié notre opposition. On commença par éluder cette même constitution, que le peuple venoit à peine d'accepter, en lui substituant un gouvernement provisoire, qu'on qualifia révolutionnaire : c'est-à-dire suspensif des lois qui font la sûreté du citoyen. Bazyre en fit la proposition. Il ne prévoyoit pas qu'il en deviendroit la victime ! 60 ou 80 députés rendirent ce décret. Il avoit été précédé d'un autre, rendu à la pluralité de 30 contre 10 : ce qui prouve que l'assemblée n'étoit alors composée que de 40 membres ; ou du moins que 40 seulement concoururent au décret. Pendant deux mois, la plus nombreuse séance ne contint pas 100 députés actifs. Les montagnards parcouroient les départements, pour tromper ou intimider le peuple. Les autres découragés s'abstenoient des séances ou se dispensoient de prendre part aux délibérations ; & les excès d'un petit nombre de conspirateurs passoient pour l'ouvrage de la représentation nationale.

Alors aussi commença le carnage. C'étoit peu d'avoir dégagé le tribunal révolutionnaire des formes qui, par-tout ailleurs, font la sûreté de l'innocence :

on poussa l'excès de la férocité, jusqu'à lui permettre de disposer de la vie des accusés, sans constater leurs crimes : car tel fut l'effet du décret qui autorisa les juges à prononcer *d'après leur conviction*. Il en résulta le pouvoir de resserrer ou d'étendre à leur gré l'instruction, selon qu'elle devenoit favorable ou contraire à la sentence qu'ils avoient ordre de rendre. S'il falloit absoudre, ils n'écoutoient rien contre l'accusé : s'il falloit condamner, ils n'écoutoient rien en sa faveur. Ils rejettoient ses défenses, ses preuves, ses témoins, en se déclarant convaincus ; & l'innocent se voyoit traîner au supplice, avec la douleur de n'avoir pu se faire entendre.

Des milliers de citoyens ont péri de la sorte : non pour avoir trahi la patrie : aucun, probablement n'en eut le pouvoir : aucun peut-être la pensée. Ils ont péri pour avoir osé s'élever contre les tyrans. Ils ont péri pour avoir possédé des richesses enviées ; pour avoir eu des talents redoutés ou des vertus, qui faisoient la satyre de leurs bourreaux. Les hommes les plus vertueux ont été arbitrairement arrachés à leurs femmes & à leurs enfants. Cinq cents mille innocents ont gémi dans les prisons, sans qu'on daignât leur apprendre la cause de leur détention. Cinq cents mille familles, privées de leurs chefs par la prison, la fuite ou le supplice, ont été long-temps & sont peut-

être encore dans la désolation ; & pour comble d'horreur, une loi qui révolte l'humanité, traitoit en coupable l'homme sensible, qui osoit intercéder en faveur de l'innocent opprimé.

On connoît les sanglantes exécutions de Paris ; mais on ignore celles du reste de la France. Que n'aurois-je pas à dire des atrocités que les commissaires montagnards se sont permises par-tout où ils ont passé ! Une centaine de proconsuls, lancés vers tous les points de France, y a porté la terreur & la désolation. Entourés de tout ce qu'il y a de plus vil dans chaque localité ; fuyant les magistrats du peuple, comme le hibou fuit le soleil ; ne formant leur opinion que d'après les délations d'hommes flétris ou de femmes perdues ; par-tout ils remplirent les administrations de misérables, qui joignoient les sentiments les plus bas à la plus profonde ignorance. Quelques exceptions n'atténuent pas la vérité du fait. Le petit nombre d'hommes de bien, que la crainte de paroître suspects forçoit d'accepter des fonctions devenues tyranniques, n'osant exprimer sa répugnance, se voyoit contraint de suivre l'impulsion d'une majorité corrompue, & de souscrire à la persécution des citoyens qu'ils estimoient le plus.

Le plus infame des vices, la délation, devint la premiere des vertus. Elle fut érigée en précepte. Les

amis, les parents n'ofoient fe voir. Si je demandois à quelqu'un des nouvelles de fon ami : « il y a » deux mois, trois mois que je ne l'ai vu. Nous ne » fortons plus. Chacun refte chez foi, trop heureux » s'il pouvoit s'y faire oublier ».

Par tout on forma des tribunaux ou des commiffions, defquelles on écarta les citoyens inftruits ou vertueux, pour n'y admettre que des hommes connus par leur ignorance, leur brutalité : fouvent par des flétriffures. Si, contre toute attente, un de ces tribunaux avoit l'imprudence d'être jufte, les commiffaires, fans égard aux lois qui défendent de fouftraire un jufticiable à fes juges naturels, renvoyoient l'accufé devant un tribunal moins fcrupuleux ou plus foumis. Un malheureux prêtre, abfous par le tribunal de Bayonne, quoique compofé d'hommes qui n'étoient rien moins que les amis des prêtres, eft traduit devant un autre tribunal, où il eft condamné d'emblée & renvoyé à Bayonne. Là, il eft décapité fous les yeux des juges qui avoient reconnu fon innocence, & des citoyens qui avoient applaudi à l'équité de leur fentence.

Chacun de ces commiffaires, defpote dans fon arrondiffement, fe permit de promulguer des loix auffi abfurdes qu'arbitraires. Ici un arrêté défarmoit les citoyens paifibles, pour armer les citoyens turbulents.

Là un autre arrêté foumettoit au régime militaire une place éloignée de 60 lieues des frontieres & qui donnoit alors même les plus fortes preuves de foumiffion. Un troifieme étaloit l'appareil des fupplices, avant de favoir s'il y auroit des coupables à punir. Un autre défendoit de fortir d'une ville. Un autre enjoignoit d'y rentrer. On ne favoit la veille quel feroit le régime du lendemain. On ignoroit en fe levant quel fyftême étoit à l'ordre du jour, & chacun craignoit d'être coupable en obéiffant à des ordres intimés deux jours auparavant.

Je ne parle pas des arrêtés portant réquifition d'hommes ou de chofes. Quoiqu'ils euffent pu être moins oppreffifs, les befoins de l'état pouvoient en colorer le principe.

Mais rien n'eft à la fois plus odieux & plus méprifable que les vexations exercées en détail par les fuppôts qu'ils occupoient à tourmenter les citoyens. Fouiller dans les maifons, fureter dans tous les coins, pour découvrir des effets précieux ou fufpects : enlever le numéraire & l'argenterie : incarcérer pour rançonner : c'étoit l'hiftoire de tous les jours & de tous les lieux.

A Bordeaux, deux freres font arrêtés. Un troifieme informé de leur malheur, va les voir en prifon. » Ah ! vous êtes leur frere, lui dit un officier muni-

» cipal ! Eh ! bien reſtez avec eux. « On eut une peine infinie à obtenir ſa liberté.

A Bayonne, on arrache une ſomme d'argent à un vieux courtier : on la lui paye en aſſignats : peu de jours enſuite on arrête ce vieillard qui de ſa vie ne s'étoit occupé d'affaires publiques, & lorſqu'il eſt en priſon, on lui offre ſa liberté pour cent mille écus. Il réſiſte : on capitule, & l'on s'accorde enfin, pour cent mille francs.

Je ne cite qu'un petit nombre de traits entre mille & je les cite de préférence, parce qu'ils ſe ſont paſſés preſque ſous mes yeux. Mais la vérité eſt qu'il ſuffiſoit d'être riche pour être ſuſpect, & par conſéquent mis en priſon ; & que cependant tout homme empriſonné comme ſuſpect, devenoit un excellent citoyen, auſſitôt qu'il avoit payé ſa rançon : à moins qu'on ne trouvat un prétexte plauſible pour le faire périr : ce que la confiſcation de ſes biens rendoit plus lucratif. Encore finit-on par ſe paſſer de prétextes.

C'eſt ſur-tout à Bordeaux qu'on agiſſoit ſans pudeur. Les commerçants étoient hautement tariffés, en raiſon non de leur inciviſme, mais de leur opulence ; & l'on rioit ingénuement *du bon commerce que la république faiſoit avec eux.* A Lyon, à Marſeille & dans les autres villes commerçantes, les mêmes rapines étoient exercées avec la même effronterie.

Par-tout l'arrivée de ces commiſſaires étoit enviſagée comme une calamité. Ils étoient déjà ſi décriés, même avant le 31 mai, que par-tout on s'empreſſoit d'enfouir ſon argent & ſes bijoux. Je n'en cite qu'un exemple.

Julien de Toulouſe, & deux ou trois autres, étant commiſſaires à Orléans, s'y firent abhorrer. Ils furent remplacés par quatre hommes bien éloignés de leur reſſembler; le Sage, Duval, Mariette & Beaupré. Ceux-ci tinrent à Orléans une conduite ſi différente de celle de leurs prédéceſſeurs, qu'ils n'eurent pas de peine à effacer l'impreſſion défavorable que les autres y avoient faite. En peu de jours ils rétablirent la confiance. En peu de jours ils obtinrent l'eſtime des habitants. Il n'y eut pas juſqu'à leur hôteſſe qui ne ſe fît un plaiſir de leur témoigner ſon attachement & de leur rendre ſon hommage particulier. Ils furent ſurpris de voir briller une ſomptueuſe argenterie à la même table, où la veille on n'avoit servi que du fer & de l'étain. « En vérité, meſſieurs, leur dit » l'hôteſſe, lorſque j'ai appris votre arrivée, je me » ſuis empreſſée de ſerrer mon argenterie; mais je » vois bien que vous n'êtes pas comme les autres. » Diſpoſez de tout ce qu'il y a dans la maiſon. »

C'eſt en vain que les tyrans ont voulu colorer ces rapines par une accuſation collective contre les riches.

Je suis assurément très-éloigné de chercher à disculper l'universalité des riches. Je ne doute point qu'il n'y eût parmi eux beaucoup d'aristocrates. Mais n'a-t-on pas fait tout ce qu'il falloit pour les aristocratiser ? Des citoyens jouissent de leurs propriétés sous la foi du pacte social. Ils confient à des législateurs le soin d'en consolider la garantie. Ces mandataires infideles les trompent. Ils tolérent d'abord, ils autorisent ensuite l'attaque des propriétés. Ils en viennent enfin à les violer eux-mêmes, & leurs commettants seront taxés de trahison, pour s'être plaints de l'abus des pouvoirs qu'ils ont confiés ! on les trahit : on les dépouille : on viole à la fois & leur mandat & le pacte social, & on prétend leur interdire le murmure !

On n'a pas été plus juste envers le commerce. Les négociants ont tous été compris sous la dénomination d'accapareurs, sans que personne encore ait tenté de définir l'accaparement. Et véritablement personne ne peut le définir. Qui osera en effet tracer une ligne entre l'amas légitime & l'amas criminel ? Tout n'est-il pas relatif dans le commerce ? & la limite qui paroitroit juste aujourd'hui, ne deviendroit-elle pas fautive demain, en raison des variations qui naissent de l'abondance ou de la rareté ?

Je ne nie pas que des négociants n'ayent trop écouté leur avidité dans une circonstance où le désintéresse-

ment sembloit devoir être la premiere vertu des français. Mais en laissant à l'écart les nombreux sacrifices faits par les villes commerçantes; & en admettant le reproche d'avidité dont les tribunes n'ont cessé de retentir; il n'en est pas moins vrai que ce reproche ne peut partir que de l'ignorance la plus inexcusable dans ceux qui l'ont hazardé. Avant de tant crier à l'avidité des négocians, ils auroient dû se rappeller, s'ils le savoient; ou apprendre, s'ils l'ignoroient; que dans le commerce, l'avidité tient plus à la nature de la chose, qu'au vice de l'homme. Point de commerce sans avidité : regle générale & nécessaire. Elle en est le véhicule, comme l'ambition est celui de l'état militaire, & le desir des jouissances, celui de toutes les professions qui promettent la fortune. Après tout l'avidité du négociant n'est que l'avidité du laboureur, de l'artisan & de toutes les classes de la société. Elle est seulement plus saillante, parce qu'elle s'exerce sur de plus grands objets.

Il en a été de l'aristocratie des négociants, comme de celle des riches. On les a mécontentés en attaquant à la fois leur profession, leur honneur, leur fortune & leur sûreté : & le mécontentement qu'on a excité, a servi de prétexte à l'expoliation. Il est bien honteux pour le gouvernement français, que le meurtre & le pillage ayent été des ressources de finance : & c'est

malheureusement ce dont il est presque impossible de douter.

Ce seroit ici le lieu de relever les fautes d'ignorance en finance, en commerce, en administration.

L'avide impéritie qui ne voyoit dans les loix fiscales les plus tortionnaires, que l'argent qu'elles pouvoient produire à l'instant, sans prévoir qu'elles en tarissoient la source; comme l'emprunt forcé, les taxes arbitraires, les prohibitions & le séquestre trop prolongé des denrées & marchandises.

La défense de vendre le numéraire, moyen sûr d'en hausser le prix par le surcroit de fraix qu'entraînent les risques attachés aux opérations frauduleuses.

Le maximum qui n'a servi, comme on l'avoit prédit, qu'à provoquer la violation de la loi dans les départements disetteux & à hausser le prix des denrées dans les lieux d'abondance : car si d'un côté le besoin porte à excéder les limites prescrites, l'intérêt personnel profite à son tour de toute la latitude qu'il trouve dans la loi, pour abuser du besoin.

La défaveur jettée sur le commerce des denrées de première nécessité : recette infaillible pour opérer la disette au milieu de l'abondance; puisqu'il est impossible que le cultivateur & le consommateur se rapprochent assez, pour se passer d'un agent intermédiaire.

L'un ne peut quitter sa charrue, ni l'autre son attelier, sans perdre sa journée ; dépense infiniment supérieure au profit qui paye les soins du marchand.

La défense d'exporter nos productions, qui nous a causé le double dommage de nous priver des choses qui nous manquent, en nous otant les moyens d'échange, & de décourager par la perte du débouché, le producteur de celles que nous fournissons à l'étranger.

De tant de fautes est née la faute plus impardonnable encore, de mettre le gouvernement à la place du commerce, & de rendre l'administration marchande : systême absurde, destructeur de l'industrie & de la liberté, uniquement propre à la direction d'une société monachale ; mais funeste au gouvernement d'un grand peuple, qui ne doit jamais perdre de vue qu'en administration, le moins faire est toujours le mieux faire. Protégez, secondez, mais ne cherchez ni à faire ni à diriger. Laissez agir l'industrie ; elle opérera mieux que vous. Liberté, sûreté, c'est tout ce qu'elle vous demande. Elle se charge du reste.

Il n'est point vrai, comme on l'a prétendu, que le salut de la patrie ait exigé ces nombreuses inepties. C'étoit un prétexte banal, destiné à couvrir le mal qu'on vouloit faire. Des circonstances extraordinaires peuvent commander des modifications momentanées ; mais rien ne peut nécessiter la ruine de l'industrie.

Elle n'eſt propre qu'à tarir les ſources de la proſpérité ſociale, en même-temps qu'elle prive les individus de leurs moyens de ſubſiſtance. Il vaut mieux tolérer quelques abus & ſouffrir quelque dommage, que d'anéantir des inſtitutions utiles qu'il faudra de toute néceſſité recréer dans la ſuite. De tous les maux la deſtruction eſt le pire.

La vérité eſt que les uſurpateurs s'attachoient ſans examen à tout ce qui leur paroiſſoit devoir affermir l'uſurpation; & qu'indépendamment de leur ignorance perſonnelle, ils avoient à flagorner l'ignorance du parti dont ils étoient à la fois les chefs & les eſclaves. Il falloit ſur-tout entretenir le bas prix & l'abondance à Paris, ſous peine d'une inſurrection. Il falloit ſatisfaire les caprices de leurs ſatellites, ſous peine d'en être abandonnés. Il le falloit à tout prix, dût-on ruiner le reſte de l'empire. Le danger préſent eſt celui qui touche le plus. Ils crurent parvenir à leurs fins, en taxant les denrées & en ordonnant d'approviſionner les marchés, ils ſe tromperent : ils éprouverent des obſtacles. La fermeté réſiſta : la foibleſſe éluda : le but fut manqué. Ils recoururent à des voyes coërcitives. Ils accumulerent décrets ſur décrets, & tous plus abſurdes les uns que les autres. De violence en violence, d'ineptie en ineptie, ils ſont parvenus à tellement uſer les reſſources de la France, qu'elle

eſt reſtée ſans commerce, comme elle feroit reſtée ſans culture, ſi la plus impérieuſe des loix, la faim, n'eût ranimé des travaux, qu'une adminiſtration auſſi vicieuſe ne pouvoit que décourager. Elle eſt maintenant réduite à tenter de rétablir à grands fraix ce qu'un inſtant de délire à détruit.

Mais que ſont après tout, ces fautes paſſageres & réparables, auprès des injuſtices, des violences, des cruautés exercées ſur les individus. Les uns égorgés, les autres empriſonnés & menacés à chaque inſtant de la mort ou de la déportation. Reportons-nous à l'époque où, ſous le nom d'hommes ſuſpects, les citoyens riches, éclairés ou vertueux attendoient dans les cachots l'arrêt que leurs oppreſſeurs ſe diſpoſoient à rendre.

Robeſpierre vouloit qu'on les retînt en priſon juſqu'à la paix. Il les auroit toujours eus ſous la main. Barrere, pour s'en débarraſſer, infinuoit la penſée de les déporter au plutôt : on flottoit entre les opinions. Collot d'Herbois voulut mettre un terme à l'incertitude. Il ne s'embarraſſa pas de vérifier ſi les détenus étoient innocents ou coupables. Qu'importe l'équité ? Il propoſa, pour en finir, de faire ſauter les bâtiments qui les renfermoient.

Cette horrible propoſition ne fut pas décrétée. Mais elle fut miſe quelque temps après en pratique,

ſi du moins il en faut croire aux nouvelles reçues de Lyon. Par ordre d'un commiſſaire, trois cents priſonniers furent jugés collectivement & condamnés dans une ſéance du tribunal révolutionnaire de cette malheureuſe ville. On fit ſauter le bâtiment qui leur ſervoit de priſon : & ceux qui échapperent à ce genre de ſupplice, furent achevés à coups de ſabre.

Dans le même temps on fuſilloit par milliers à Nantes les priſonniers de la Vendée & les citoyens qu'on réputoit leurs partiſans : & le repréſentant Carrier écrivoit dériſoirement qu'il en agiſſoit ainſi par *principe d'humanité* & qu'il invitoit ſon collegue Francaſtel à uſer de cette *expéditive* & *ſalutaire méthode*. C'eſt ainſi qu'on ſe jouoit du ſang des infortunés, que la barbarie des tyrans condamnoit à la mort.

Enfin on pouſſa la férocité juſqu'à fuſiller ou noyer des femmes, & même des enfants, ſans motif, ſans prétexte, uniquement pour ſatisfaire l'infernale fantaiſie de quelques monſtres que les commiſſaires de la convention avoient érigés en comités révolutionnaires. Et ces forfaits abominables étoient commis au nom de la convention, qui les ignoroit ou ne pouvoit les empêcher. Réduite à l'impuiſſance, elle ſe voyoit imputer la tyrannie, dont elle étoit la premiere victime, expoſée à partager l'exécration qui ne devoit frapper que ſes oppreſſeurs.

Après avoir tracé le tableau, malheureusement trop fidele des calamités de ma patrie, je demande s'il étoit permis à des hommes envoyés pour la sauver; de concourir lâchement à sa perte : si, prévoyant les malheurs prêts à fondre sur elle, ils n'étoient pas tenus d'user de tous les moyens pour les détourner : & s'il n'est pas aussi injuste qu'absurde de condamner une tentative dont le succès eût assuré le repos des français ?

Il ne faut pas un grand effort de raison, pour reconnoître le peu de fondement de l'imputation de trahison, de celle de fédéralisme. Elles sont dignes de figurer à côté de la ridicule fable du royaume de Buzot. Il en est de même des partis brissotin, girondin, rolandin. Ces dénominations n'étoient que des signes de reconnoissance, inventés par nos ennemis pour nous placer plus sûrement sous la hâche populaire.

Quiconque a connu Brissot, doit savoir que personne n'étoit moins propre à former un parti. C'étoit un homme de cabinet, studieux, sédentaire, d'une société douce & paisible ; mais dépourvu de l'audace sans laquelle on n'est jamais chef en aucun genre. Il avoit même une facilité de caractere qui le plaçoit à la suite des autres, plutôt qu'à leur tête.

Rolland péchoit par le défaut opposé ; sévere ; in-

flexible, incapable de compoſition, il manquoit d'aménité. Il inſpiroit la vénération plutôt que l'attachement. Il avoit un nombre infini d'apologiſtes, & pas un homme attaché à ſon ſort. On rendoit hommage à ſes vertus : on eſtimoit ſes talents ; on le vouloit miniſtre, parce qu'il adminiſtroit avec ſageſſe & fidélité ; mais jamais perſonne n'eut la penſée d'en faire un chef de parti.

Parmi les députés de la Gironde, Vergniaud, le plus célebre d'entr'eux, manquoit de fermeté. Il me fallut un jour réveiller ſon amour-propre par des duretés, pour l'engager à combattre je ne ſais quelle propoſition atroce, qui venoit d'être faite à la tribune.

Guadet & Genſonné avoient tous deux du caractere ; mais Genſonné comptoit trop ſur l'empire du temps & de la raiſon, et Guadet ne ſe poſſédoit pas aſſez. Il eût été difficile de trouver ailleurs le génie, l'audace, la ténacité qu'exige la conduite d'un parti.

Ces qualités après tout auroient été ſuperflues. Nous étions ſi peu diſpoſés à former un parti, que la ſeule penſée d'une démarche combinée nous révoltoit. Chacun de nous vouloit être indépendant & ſe conduire à ſa maniere. C'eſt peut-être en celà que nous ſommes repréhenſibles. Puiſque la montagne for-

que

moit un parti ; peut-être devions-nous en former un. Puisqu'elle avoit des chefs, peut-être devions-nous nous en donner. Peut-être eût-il été plus sage d'opposer ligue à ligue. Quelque avantage que lui eût donné son indifférence dans le choix des moyens, elle auroit eu plus de peine à vaincre la résistance que nous aurions opposée en masse. Nos opinions & notre conduite auroient eu plus de poids aux yeux de la nation. Elle eût été plus à portée de prononcer entre nous, & plus disposée à seconder ceux de ses mandataires dont la fidélité lui auroit été la mieux démontrée.

Mais nous étions circonspects, timorés. Nous espérions toujours que les écrits sages & véridiques de quelques-uns d'entre nous suffiroient pour éclairer le peuple : & sur-tout nous voulions éviter le reproche de former un parti. Au lieu de nous lier étroitement, nous avions l'air de nous fuir. En un mot, nous n'avions d'autre point de contact que la conformité des principes & l'amour du bien public. Ces motifs ont dû nous faire agir & parler dans le même sens ; mais non pas de concert. A Caen même, où nous étions réduits à un petit nombre, notre conduite ne fut uniforme, que lorsque nous n'en eumes pas le choix.

Les usurpateurs n'ont pas été plus véridiques, lorsqu'ils ont qualifié *protestation de Caen*, l'écrit pour le-

quel ils ont osé incarcérer une soixantaine de leurs collegues. Cet écrit ne fut pas fait à Caen. Il ne fut ni dicté, ni provoqué par Caen : il n'eut, ni ne put avoir aucune connexion avec Caen, puisque le rassemblement de Caen n'étoit pas formé, puisque aucun député ne s'y étoit encore rendu, lorsque cet écrit fut signé le 6 juin. Il fut rédigé à Paris même & souscrit par un trop petit nombre de députés fideles qui, dans l'impuissance de sauver la patrie, voulurent au moins constater les attentats des usurpateurs, & reserver, par un acte formel, les droits du peuple envahis par une poignée de brigands. Témoins des mêmes excès, animés des mêmes principes, ces dignes mandataires consacroient par leur écrit la justice de la cause que nous cherchions à défendre par des voies plus efficaces. Mais dans un temps où l'absurdité n'empêchoit pas de hasarder l'imposture, on crut les rendre plus odieux en les représentant comme les échos des proscrits réunis à Caen.

Il en est de cette circonstance, comme du sabre décoré d'emblêmes royalistes, trouvé, suivant Thuriot, sur le champ de bataille de Vernon. Il n'y eut point de champ de bataille à Vernon, puisqu'il n'y eut point de bataille ; & les prétendus vainqueurs n'y purent rien trouver, puisqu'ils ne se présenterent pas,

même après la retraite de la force départementale ; fur le terrein qu'elle avoit occupé. Si cette petite anecdote n'eft pas de l'invention de Thuriot, elle doit être le fruit du zele induftrieux de quelque ardent jacobin, qui la crut néceffaire pour colorer l'imputation de royalifme. Il eft bon de favoir que le royalifme devoit toujours être l'ingrédient dominant d'une accufation quelconque.

Pourquoi donc tant de députés ont-ils été traités de confpirateurs & punis comme tels.

Parce que l'intérêt de la faction ufurpatrice étoit d'écrafer tout ce qui lui réfiftoit. Elle avoit fait une trop longue épreuve de la fermeté des profcrits, pour fe flatter de les réduire au filence. Ce n'étoit point affez, pour fa fûreté, de les tenir en prifon. Le peuple pouvoit tôt ou tard les reproduire fur la fcene. Elle redoutoit leur vengeance : il falloit la prévenir : il falloit d'ailleurs juftifier la violence exercée contre eux le 2 juin. Encore l'a-t-on fait avec une gaucherie, dont le fuccès, quoique momentané, démontre bien l'aveuglement de la multitude.

Qu'on life le rapport de St. Juft, on n'y trouvera que l'imputation vague de trahifon ; non feulement fans preuve, fans indice ; mais même fans précifion, puifqu'il n'articule pas l'efpece de trahifon qu'il leur impute. Le feul crime dont il accufe nettement les

députés qui s'étoient réfugiés à Caen, c'eſt de s'être évadés de Paris : & ne pouvant faire le même reproche à ceux qui étoient reſtés dans les liens, il a recours, dans la diſette des griefs, à l'imputation de complicité avec les autres, ſans en exprimer l'objet.

Or l'évaſion, ſelon lui, étant une preuve évidente de crime, il en conclut, à l'égard des fugitifs, qu'on avoit eu raiſon de les arrêter le 2 juin, puiſqu'ils s'étoient évadés quelques jours enſuite; & à l'égard des détenus, que leur arreſtation n'avoit pas été moins légitime, puiſqu'ils étoient les complices des fugitifs, quoiqu'ils ne ſe fuſſent pas évadés comme eux : que par conſéquent les uns & les autres étoient également coupables.

Telle fut l'étonnante logique du rapporteur. Probablement il n'en avoit pas apperçu les conſéquences. On y trouve d'abord l'aveu (qu'aſſurément il ne cherchoit pas à faire), que les proſcrits n'étoient pas reconnus coupables, lorſqu'ils furent arrêtés le 2 juin comme coupables, puiſqu'il fallut attendre leur évaſion pour en acquérir la preuve : à moins qu'on n'eût eu le talent de deviner, & leur prétendu crime, & leur future évaſion, qui devoit en donner la certitude.

Il réſulte encore du raiſonnement du rapporteur, qu'il ſuffit de ſe dérober à la fureur de ſes ennemis,

pour être, par celà ſeul, convaincu de trahiſon : que dans ce cas, l'accuſateur eſt diſpenſé d'articuler l'eſpece de trahiſon ; moins encore les circonſtances, & à plus forte raiſon, les preuves. Ils ont fui ? donc ils ſont coupables d'une trahiſon quelconque ; & tout eſt dit.

Il en réſulte enfin que lorſqu'on ne peut atteindre ceux qu'on a ainſi déclarés coupables, rien n'eſt plus juſte que de livrer à la mort, ceux qu'on a tout auſſi légerement déclarés leurs complices, encore qu'ils ſe ſoient abſtenus de l'acte qui ſeul a ſervi de preuve contre les autres.

De quelque maniere qu'on explique le rapport de St. Juſt, on n'y trouvera que ces barbares abſurdités. Elles ont ſervi de baſe à la condamnation des députés trop confiants qui, ſur la foi de leur innocence, étoient imprudemment reſtés au pouvoir de leurs ennemis. Il ne leur a pas été permis de ſe défendre. S'il eſt vrai qu'ils aient prononcé les diſcours que les journaux leur ont attribué ; du moins eſt-il certain que les juges n'y ont eu aucun égard, & que leurs moyens de défenſe ne ſont point entrés dans la balance de leur jugement. Il y avoit ordre de les condamner : ils étoient depuis long-temps dévoués à la mort.

A l'égard de ceux de leurs complices que les uſur-

pateurs ont fait périr dans la ſuite, tels que Danton ; Hérault-Sechelles & quelques autres, c'eſt la jalouſie du pouvoir qui a dicté leur ſentence.

Robeſpierre avoit toujours redouté Danton, c'étoit en effet le ſeul rival capable de lui donner de l'ombrage. Déjà depuis long-temps, des ſoupçons ſemés par intervalles, préparoient les eſprits à une accuſation formelle : & dès le mois d'octobre 1793, les affidés de Robeſpierre diſoient hautement à Bordeaux, où j'étois alors, que Danton ne tarderoit pas à être arrêté. Il paroit qu'on a travaillé ſourdement à lui ravir ſa popularité, ſeul appui des démagogues ; & que ſon rival, qui avoit eu le talent ou le bonheur de conſerver la ſienne, a ſaiſi l'inſtant où il étoit ſans défenſe pour ſe débarraſſer de lui.

C'eſt par des manœuvres de ce genre qu'on parvient à perdre les inſenſés qui ſe repoſent ſur la faveur populaire. On n'a garde dans le principe de les attaquer à découvert : on ne ſeroit pas écouté. On débute par jeter quelques ſoupçons, d'abord inſignifiants ; mais ſucceſſivement plus graves. On leur prête des liaiſons avec des perſonnes ſuſpectes. On ne calomnie pas ces liaiſons, mais on évite de les juſtifier. On affecte un ſilence plus perfide que la calomnie elle-même. En même-temps on détourne du ſoin de ſe défendre celui contre lequel on ourdit

cette odieuse trame. On lui parle des traits lancés contre lui, comme d'une méchanceté impuissante; d'une extravagance qui révolte. On lui persuade qu'il est au-dessous de lui d'y répondre. On l'endort par des louanges. Souvent on l'éloigne des assemblées où sa présence pourroit dissiper le nuage qui le couvre. Dans l'intervalle l'orage grossit. Il l'apperçoit enfin & veut le conjurer Il se présente : il se justifie..... Il n'est plus temps : les esprits sont prévenus. On l'écoute à peine : on l'interrompt : on le hue. Et dans ces temps de délire, un homme hué est souvent un homme perdu. Telle est la multitude. « Péthion ou la mort, en 1792; Péthion à l'échaffaud en 1793 ». Et cependant Péthion, à coup sûr, étoit toujours le même.

Parmi les victimes de Robespierre, Hérault-Sechelles, Bazire, Camille-Desmoulins ont probablement péri, pour n'avoir pas voulu qu'un seul recueillît les fruits des travaux qui leur étoient communs. Ils aspiroient à partager sa puissance. C'est dans cette vue qu'ils avoient fait entrer dans la composition de leur projet de gouvernement, un conseil exécutif de 24 membres. Chacun d'eux espéroit y tenir sa place. Peut-être ont-ils murmuré de l'élévation exclusive de Robespierre. Peut-être ont-ils attaqué sa puissance : ils ont été sacrifiés.

Quant à Chabot, Lacroix, Fabre-d'Eglantine &

d'autres auſſi déhontés, il eſt apparent qu'ils étoient également devenus ſuſpects à Robeſpierre, quoique d'ailleurs ils fuſſent peu redoutables. Mais fuſſent-ils reſtés ſes plus fideles eſclaves, leurs rapines étoient ſi notoires, que le tyran n'auroit pu les épargner, ſans afficher une partialité qui auroit ébranlé l'échaffaudage de ſa vertu.

Les uns ont donc péri pour s'être oppoſés à l'uſurpation, & les autres pour en avoir voulu partager les avantages.

Qu'on les ait tous accuſés de trahiſon, il le falloit bien, pour donner à leur ſupplice une apparence d'équité. Qu'en coutoit-il de les accuſer ? On parloit à un peuple, qui ne pouvoit ou n'oſoit voir la vérité ; à une aſſemblée dont aucun membre n'eût oſé démentir l'accuſation, de crainte de la partager. Ce n'étoit pas alors à la tribune qu'on étoit tenu de la prouver. Les preuves étoient cenſées produites devant le tribunal révolutionnaire : & ce tribunal autoriſé à juger d'après ſa ſeule conviction, étoit par celà même diſpenſé de motiver ſes jugements. Quelle arme contre l'innocence !

Enfin, le tour de Robeſpierre eſt venu. A force de flagorner la populace, il en étoit devenu l'idole, comme le deviendra tout homme qui, par ſes déclamations contre les riches, fera naître dans l'ame

du pauvre le desir & l'espoir de s'approprier leurs dépouilles. Par le moyen de la populace, il régnoit aux jacobins : par les jacobins à la convention : par la convention sur la France. Il dictoit les décrets. Il dirigeoit l'administration : rien n'étoit fait sans son ordre, au moins sans son aveu. On adoroit ses caprices : on flattoit jusqu'à ses fureurs ; & le tribunal abattoit sans examen les têtes qu'il avoit désignées. Sa puissance épouvantoit ses complices, autant que ses victimes. Déjà plusieurs avoient été sacrifiés : les autres craignoient le même sort. Ils ont uni leurs efforts pour abattre l'idole qu'ils avoient eux-mêmes élevée.

Est-il bien vrai que Robespierre ait eu le dessein d'anéantir la convention ? Ce n'est pas assez pour moi qu'il en soit accusé. Je connois trop ses accusateurs pour croire à une telle inculpation, tant qu'elle n'est pas prouvée. Mes doutes sont d'autant plus fondés, que je le vois attaquer après sa mort par des hommes qui ne cessoient de le flagorner pendant sa vie.

Que le plus ombrageux des tyrans, voulût encore abbattre quelques têtes qu'il croyoit dangereuses, celà est possible & même probable : mais il ne l'est nullement qu'il voulût détruire la convention entiere. Elle ne pouvoit le gêner. Il étoit au contraire de son intérêt d'en conserver le simulacre : instrument, qui servoit à légaliser ses volontés, sans pouvoir y

porter le moindre obſtacle. Il eſt donc plus naturel de penſer que cette imputation ne fut imaginée que pour ſecouer la convention par la crainte d'un danger direct & prochain. L'audace eſt née de l'excès de la terreur.

Après tout, quelles que fuſſent les vues de Robeſpierre, ſa mort étoit juſte. Elle a malheureuſement été tardive.

Que de ſang épargné, que de maux prévenus, ſi la convention eût déployé cette fermeté, lorſqu'avertie des projets de ce nouveau Catilina, au lieu de mettre en juſtice l'accuſé & ſes complices, elle eut la foibleſſe de jetter un voile ſur la conſpiration : lorſque dans la ſuite elle eut la foibleſſe encore plus funeſte, de livrer à la vengeance des conſpirateurs, les généreux patriotes qui les avoient démaſqués !

Choſe étrange & vraie pourtant ! La convention s'eſt vue obligée d'adopter les maximes pour leſquelles elle nous avoit proſcrits. Que voulions-nous en effet ? contenir un démagogue audacieux : châtier une municipalité rebelle : réprimer une ſociété factieuſe. C'eſt tout ce que nous avons demandé : tout ce que nous avons tenté..... Eh bien ! c'eſt préciſément ce que la convention a été forcée de faire. Elle a immolé Robeſpierre : elle a puni la municipalité, terraſſé les jacobins. Elle a fait en un mot ce qu'elle

avoit tant blamé en nous, ce qu'elle nous avoit imputé à crime : avec cette différence à notre avantage, que nous aurions épargné à la France le régime tyrannique qui en a fait un théâtre de carnage.

Les faits que je raconte, les conjectures que je forme, les jugements que je porte, doivent paroître inconciliables avec les allégations des usurpateurs. On aura peine à croire qu'ils aient pu en imposer à ce point à l'Europe entiere ; moins encore aux français que leur proximité mettoit à portée de reconnoître l'imposture.

Sans doute il étoit des français qui reconnoissoient l'imposture : ce sont les parisiens. Et comment auroient-ils pu se la dissimuler, eux qui si souvent avoient ouï proclamer en leur nom des vœux qu'ils n'avoient pas formés, & quelquefois contraires à ceux qu'ils avoient émis ? car c'étoit un moyen de tromper l'opinion. Il faut dévoiler cette singuliere tactique.

On avoit réparti entre les sections un certain nombre de factieux, chargés de les agiter, de les séduire, de les effrayer & même au besoin de les représenter. Aussi remarquoit-on que les agitateurs des sections étoient presque tous étrangers. Elles se trouvoient livrées à des hommes qu'elles connoissoient à peine : mais dont l'audace les subjuguoit en les étonnant ; et dont la fourberie abusoit de leur bonne foi.

Une section par exemple auroit pris une délibéra-

tion quelconque. Après sa rédaction, chacun se retiroit. Passé dix à onze heures du soir, il ne restoit plus personne. Eh bien! une vingtaine de ces agitateurs venoit alors continuer ou r'ouvrir la séance. Ils annulloient de leur chef l'arrêté pris par la section entiere. Ils en prenoient un différent, souvent opposé; & venoient effrontément le lendemain nous présenter ce prétendu vœu de leur section qui n'en savoit pas un mot. Et celà se faisoit tous les jours & dans toutes les sections. Celà a même été pratiqué dans quelques sociétés départementales. On me l'a assuré dans plusieurs endroits, entre autres à Mortain où quatre à cinq factieux se permirent ainsi de changer un arrêté & d'expédier un courrier à Paris au nom de l'assemblée locale qui, par cette manœuvre, se trouva avoir dit & fait le contraire de ce qu'elle avoit délibéré. Tout le monde savoit cette perfidie; mais personne n'osoit s'en plaindre, de crainte d'encourir l'animadversion de ses auteurs.

Rien n'étoit plus ordinaire que cette espece de fraude: on faisoit parler les sections, les faux-bourgs. On les mettoit en mouvement, même à leur insçu. Nous vimes arriver un jour le faux-bourg saint-Antoine, au nombre de 8 à 9,000 hommes. Eh bien! ce faux-boug saint-Antoine étoit composé d'environ 50 bandits à peine connus dans le quartier, qui avoient ramassé

ſur la route tout ce qu'ils avoient apperçu dans les ateliers & les boutiques, pour former une maſſe impoſante. Ces bonnes gens étoient ſur la place Vendôme, fort ennuyés, ne ſachant pourquoi ils étoient venus; & attendant avec impatience que les meneurs leur permiſſent de ſe retirer. Mais cet appareil ne laiſſoit pas d'influencer la convention.

On fit plus. De prétendus députés des 48 ſections ſe préſenterent un jour à l'aſſemblée. Leur viſite inattendue inſpira des ſoupçons. On en vint à vérifier leurs pouvoirs. 13 ou 14 ſeulement en avoient reçu de leurs ſections ou plutôt des factieux qui s'arrogeoient le droit de les repréſenter. Et celà s'appelloit l'opinion publique, le cri de la nation!

Ces ſupercheries étoient connues. Perſonne à Paris ne s'y trompoit. Mais les pariſiens ſe feroient bien gardés de les dévoiler. Ils voyoient de trop près le danger d'une indiſcrétion; & le reſte de la France n'apprenoit les évenements de Paris que par les journaux, tous à la diſpoſition des dominateurs, ou par les relations qu'ils répandoient eux-mêmes. Quiconque oſoit les contredire, étoit perdu. C'eſt ainſi qu'ils proſcrivirent Condorcet & Saladin, de qui tout le crime étoit d'avoir publié des relations trop ſinceres.

Pendant que la terreur étouffoit la vérité, leurs écrits menſongers pénétroient par tout ſans contradicteurs.

Le vulgaire irréfléchi croyoit aveuglément ce qu'ils renfermoient ; & l'homme ſage, ne pouvant ſoupçonner l'audace de leurs impoſtures, ſe bornoit tout au plus à ſuſpendre ſon jugement ſur des faits ou des circonſtances trop invraiſemblables pour être crues ſans examen.

J'ai rapporté avec une fidélité ſcrupuleuſe les évenements dont j'ai été le co-opérateur ou le témoin. J'ai peint les tyrans de la France, des couleurs qu'ils m'ont eux-mêmes fournies. On les a vus marcher de conſpiration en conſpiration juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à s'emparer du pouvoir ſuprême. A peine ont-ils ſaiſi l'autorité : ils aſſerviſſent la repréſentation nationale : ils s'empreſſent détendre ſur la France entiere le voile de l'impoſture & le ſceptre du deſpotiſme. Ils attaquent les droits les plus précieux à l'homme. Propriété, liberté, ſûreté, rien n'eſt ſacré pour eux. Les loix de l'équité ſont immolées ; en apparence, au ſalut de l'état ; en réalité, à leur ambition : & le ſang innocent ou coupable coule indiſtinctement ſur l'échaffaud.

Robeſpierre périt : ils ſe partagent ſur les maximes qui doivent préſider au gouvernement. Les uns prêchent la rigueur : les autres, la clémence : & ils ont placé la France dans une ſituation ſi déplorable, que la poſſibilité du retour à la juſtice eſt en quelque ſorte devenu un problême. Ils craignent, s'ils ſe relachent,

d'henhardir d'autres conſpirateurs : ou plutôt, & pour dire la vérité toute nue, ils redoutent la vengeance du peuple qu'ils tyranniſent, ſi la terreur ceſſe un inſtant de comprimer ſon énergie.

L'opinion publique ſe partage comme celle des légiſlateurs. Mais le preſtige eſt tel, qu'on redoute alors la modération, comme on eût autrefois redouté la tyrannie. A l'appui du ſyſtême de la rigueur, on cite les grandes choſes que les français ont faites ſous le regne de Robeſpierre. Quels coups en effet n'ont-ils pas frappés? Conquêtes au-dehors : calme au-dedans. Il eſt vrai que c'étoit le calme des tombeaux. Mais cette affligeante vérité échape aux hommes qui ne ſe donnent pas la peine d'approfondir ce qu'ils voient. L'éclat d'un ſuccès militaire leur fait oublier tout le reſte. On eſt victorieux : donc on a raiſon. Et parce qu'on a fait de grandes conquêtes ſous un régime qu'on appelle de rigueur & que j'appelle, moi, de barbarie; on en conclut que la rigueur eſt devenue néceſſaire.

Ah! vraiment je penſe bien que la rigueur eſt devenue néceſſaire à ceux qui la prêchent. Mais tout brigand, lorſqu'il a commis un meurtre, ne s'eſt-il pas rendu néceſſaire le meurtre des témoins & des vengeurs? Telle eſt la faction dont les reſtes oſent encore ſe montrer. Un premier crime a produit tous les autres. Les maſſacres de ſeptembre ont amené

la perte des hommes justes qui en provoquoient la pourfuite. Le meurtre de ces généreufes victimes a néceffité celui des nombreux patriotes qui avoient foutenu la même caufe : & tant de fang répandu par les tyrans ; leur a rendu la tyrannie de plus en plus néceffaire. Pourfuivis par la crainte d'une jufte vengeance, ils ont cherché à étouffer fous le glaive des bourreaux & dans le filence des prifons, les voix importunes qui pouvoient encore prononcer le mot *juftice*. Ils ont tenté d'anéantir les vertus & les lumieres, pour ne laiffer fubfifter qu'un mélange dégoutant d'ignorance & de corruption. Couverts de crimes, ils ont voulu s'en cuiraffer : & chaque nouvel attentat a exigé un attentat nouveau.

Mais enfin tout a fon terme. Malgré les clameurs infenfées des forcenés, malgré les manœuvres intéreffées des affaffins, la faine portion de l'affemblée a repris fa puiffance : & le fyftême, tant profcrit, des modérés a tellement prévalu, que les enragés eux-mêmes ont été réduits à défavouer les maximes atroces qu'ils ont fi long-temps profeffées. Les mots juftice, humanité, clémence ont été profanés par les bouches impures qui nagueres prêchoient le vol & l'homicide.

Ce changement étoit inévitable. Il falloit bien que la voix de la juftice enfin fe fît entendre. Il falloit bien que la vérité diffipât le preftige des tours de force jacobins ;

jacobins; que les maximes gigantefques & les vertus fantaftiques avec lefquelles on amufoit la crédulité du peuple, cédaffent au befoin de ramener la fociété à fon état naturel. Au défaut de la raifon, il auroit fuffi de la feule laffitude d'une crife trop prolongée. C'eft ainfi que fe terminent les orages politiques. Les hommes finiffent toujours par détefter les excès auxquels il fe font livrés, dans la fauffe perfuafion qu'ils étoient commandés par les circonftances : comme fi les circonftances pouvoient jamais autorifer l'infraction des loix immuables de l'équité.

Rien ne peut légitimer l'injuftice : pas même l'intérêt public ni l'imminence du danger. Le premier intérêt du peuple, c'eft d'avoir un gouvernement jufte. Le plus grand des dangers, c'eft de mettre en queftion cette vérité. S'il eft une fois établi qu'il exifte une feule occafion où il foit permis de s'écarter des regles de la juftice, il n'y a pas de raifon pour qu'il n'exifte pas mille occafions femblables. La barriere franchie, je ne trouve plus de limites & ne vois pas où l'on peut s'arrêter. Chacun avec raifon fe croira autorifé à faire l'application du principe à tous les cas particuliers. Tout deviendra permis fous le vain prétexte du bien public : & la fociété n'aura plus de bafe certaine.

Je n'adreffe point ces réflexions aux forcenés qui

approuvent tout ſans examen & qui ne voyent dans les actes de cruauté, que des actes de civiſme. Leurs notions du juſte & de l'injuſte ne ſont pas les miennes. Nous ne ſaurions nous entendre.

Je ne les adreſſe pas davantage à ceux qui réduiſant tout au calcul, vous diſent froidement. « Il périra un » million, deux millions d'hommes; mais le reſte s'en » trouvera mieux. » Je ne ſais pas fonder mes calculs ſur le ſang des hommes.

Mais je dis indiſtinctement à tous les français, que jamais la barbarie ne fut la route du bonheur; & que ce n'eſt pas en étouffant tout ſentiment de juſtice & d'humanité, qu'on a dû ſe flatter de faire renaître les vertus de l'âge d'or.

Et vous, mes collégues; vous, majorité nombreuſe dont les vertus ont ſurnagé dans cet Océan de forfaits: achevez de prendre l'attitude impoſante qui convient aux libérateurs de la patrie! Saiſiſſez d'une main hardie les rênes de l'état. Hâtez-vous d'aſſurer le bonheur des français, ſans écouter les croaſſements des reptiles qui s'agitent en vain dans la fange du crime.

APRES avoir rendu compte de ma conduite comme homme public, je dois à mes amis le récit particulier de mes aventures.

On a vu que j'étois à Caen en juillet 1793, avec plusieurs de mes collégues. La journée de Vernon, les circonstances qui l'avoient précédée, accompagnée & suivie, nous oterent l'espoir de sauver la liberté dans le nord de la France : nous résolumes de passer dans le midi qui la défendoit encore avec énergie. L'entreprise n'étoit pas sans difficulté. Les administrations de Caen venoient de capituler avec les usurpateurs. Nous avions à craindre d'être les victimes du traité. En effet Malo, lieutenant colonel de dragons, qui étoit dans notre parti, mais qui avoit conservé quelques relations dans le parti contraire, vint nous dire qu'on avoit formé le projet de nous enlever dans la nuit qui précéda notre départ. Nous avions heureusement l'appui de l'armée; & le commandant du bataillon du Finistere, le même qui nous avoit sauvés le 10 mars à Paris, nous donna une garde de sûreté. (1)

(1) Il se nomme Fouchet la Bremaudiere. J'apprends à l'instant que ce brave homme a échappé à la fureur des tyrans.

Nous partimes vêtus en soldats, incorporés dans ce bataillon & résolus de le suivre jusqu'à Brest ou Quimper, où nous voulions nous embarquer pour Bordeaux. La route fut agréable dans les commencements. Quoiqu'on nous eût assuré que nous ne passerions que par des villes maratistes (on appelloit alors ainsi les partisants de la doctrine atroce de Marat), nous eumes la satisfaction de trouver par tout la presque totalité des habitants pénétrée d'horreur ou de mépris pour ce montre. Ils avoient à la vérité accepté la constitution présentée par le comité de salut public; mais uniquement pour en finir, & à des conditions qui ne faisoient pas l'éloge des usurpateurs : car on avoit exigé par tout le renouvellement de la convention & la punition des attentats commis contre elle, nous fumes donc bien accueillis jusqu'à Dol où nous trouvames nos premiers ennemis.

Nous y arrivames entre dix & onze heures, après avoir fait six lieues dans la matinée. Nous devions nous y reposer jusqu'au lendemain; mais nous fumes informés que l'administration locale, cherchant à faire sa cour aux usurpateurs, avoit dépêché un courier à Saint-Malo, distant de trois lieues, pour engager la garnison de cette ville à venir nous attaquer pendant la nuit. Notre bataillon paroissoit disposé à nous défendre; mais il n'entroit pas dans notre plan d'être la

cause ni le prétexte d'un combat : nous ne voulions pas qu'il fût versé une goutte de sang pour notre salut. Nous engageames donc le commandant du bataillon à doubler la journée ; & nous quittames Dol à quatre heures après midi. Nous marchions en silence & en bon ordre. Nous redoublames de précautions en arrivant à l'endroit où le chemin de Saint-Malo se croise avec celui de Dinant. C'est là que nous devions rencontrer l'ennemi, s'il venoit nous attaquer. Rien ne parut. Nous sumes depuis que les habitants de Saint-Malo, indignés de la proposition des magistrats de Dol, l'avoient rejettée. Nous continuames notre route, & nous arrivames vers minuit à Dinant, où le bataillon devoit prendre un jour de repos.

Un danger plus réel nous attendoit dans cette ville. Nous nous étions apperçus dans la route que le bataillon étoit travaillé par un nommé Cavelier, capitaine de la compagnie de Brest, homme attaché à l'administration de la marine. Il n'avoit pas réussi jusques là ; mais à Dinant il crut avoir assez ébranlé les esprits, pour oser proposer à sa compagnie de nous abandonner si nos ennemis nous réclamoient. Nous ne nous enquimes pas du succès de la proposition. Nous aimames mieux quitter la troupe, que de la mettre dans l'alternative de nous abandonner, ou de s'exposer pour notre salut.

Nous primes en conféquence des congés du commandant, fous des noms empruntés, & nous partimes fous prétexte d'efcorter deux charriots qu'on expédioit d'avance; mais nous les laiffames à une lieue de la ville, pour prendre la traverfe qui devoit nous mener le plus promptement à Quimper. Nous étions alors dix députés, Péthion, Buzot, Barbaroux, Louvet, Salles, Bergoing, Lefage, Cuffy, Giroux & moi. Quelques autres s'étoient cachés en Bretagne & en Normandie; & Guadet, Duchatel & Kervelegan nous avoient précédés à Quimper. Nous avions encore avec nous Girey Dupré, collaborateur du journal de Briffot, échappé aux pourfuites de la municipalité de Paris; un autre jeune homme nommé Riouffe, qui s'étoit attaché à notre fort par la feule perfuafion de la bonté de notre caufe; & Jofeph, domeftique de Buzot qui ne voulut point abandonner fon maître dans fon malheur : enfin un fergent, un caporal & quatre foldats du bataillon, qui nous fervoient de guides. Nous étions en totalité dix neuf hommes, bien armés & réfolus de nous défendre, fi nous étions attaqués.

Nous couchames la premiere nuit dans la grange d'un bon payfan qui nous reçut de fon mieux. Le lendemain, après trois heures de marche, nous arrivames dans la matinée à la vue de Moncontour. Nous avions pris la réfolution de n'entrer dans au-

une ville : nous cherchames à tourner celle-ci. Mais nos guides ne fachant pas bien la route ; & nous mêmes nous croyant affez déguifés pour n'être pas reconnus, nous hazardames de traverfer la ville, fans prévoir que le marché qui, précifément fe tenoit ce jour là, y attireroit beaucoup de monde. Nous paffames fans nous arrêter ; mais non fans être reconnus. A peine hors la ville, nous fumes accoftés par Botidoux commiffaire des guerres de la force départementale, qui avoit quitté Caen avant nous. Il nous pria de l'attendre à une lieue plus loin & ne tarda pas à nous y joindre. Là il nous dit qu'il nous cherchoit dès la veille pour nous détourner du projet d'aller à Quimper ; qu'il étoit allé dans cet objet à Lamballe où nous devions naturellement paffer : mais nous avions eu foin d'éviter cette ville, dont la population nous caufoit trop de craintes, & qui eût aifément pu nous arrêter. Botidoux voulut nous engager à changer de route, ou à nous cacher dans ce canton oú il nous promit des retraites à l'abri de toutes recherches. Il exagéra les dangers de notre voyage : il nous dit qu'on avoit donné les ordres les plus séveres pour empêcher tout embarquement ; & nous affura que nous courions évidemment à notre perte. Je ne fais quelles pouvoient être les vues de Botidoux ; mais il nous dit des chofes fi étranges concernant les mefures

maritimes qu'il prétendoit avoir été prises à Quimper, qu'un homme qui connoissoit un peu la marine, ne pouvoit s'y laisser tromper. J'en fis l'observation à quelques uns de mes camarades; & sans nous départir de notre résolution, nous nous contentames d'accepter un azyle pour la nuit prochaine chez un de ses parents qui demeuroit à une lieue de l'endroit où nous étions. En attendant la nuit, il nous plaça dans un taillis, nous promettant de nous envoyer des vivres & un guide. Après plusieurs heures d'attente, le guide arriva avec les provisions. Nous ne tardames pas à marcher sous sa conduite. La route nous parut un peu longue. Nous en conçumes des soupçons qui augmenterent à l'arrivée de deux autres guides qui nous fûrent encore envoyés. Il se plaignirent au premier, du chemin qu'il nous avoit fait prendre : ils lui reprocherent de n'avoir pas passé par un endroit qu'ils lui désignerent. Ils disputerent : ils s'emporterent; & pendant ce temps là nous entendions très-distinctement battre la générale dans le chef-lieu du district : ce qui nous faisoit craindre qu'on ne rassemblât du monde pour venir nous attaquer. Ne sachant si nous étions en pays ami ou ennemi, nous nous abandonnames à notre sort; & nous nous laissames conduire à la maison où nous étions attendus. Nous en repartimes le lendemain au matin, malgré les instances

de Botidoux, y laiſſant à regret Leſage qu'une entorſe retint dans ſon lit, & Giroux qui n'étoit pas en état de nous ſuivre. Le maître du logis, homme eſtimable à tous égards, nous accompagna pendant deux heures, nous donna ſon fils pour nous conduire à une plus grande diſtance & nous indiqua la route qui lui paroiſſoit la plus sûre.

Après avoir marché toute la journée, nous nous arrêtames dans un village nommé, ſi je ne me trompe, Guernevel ou Ploerhevel. Nous y ſoupames & nous y couchames dans une grange.

Vers minuit & demi, j'entends frapper & crier : « Au nom de la loi, ouvrez la porte. » J'avertis mon voiſin Bergoing qui, pour toute réponſe, ſe mocque de moi & me prie de le laiſſer dormir. Mais lui-même & pluſieurs autres, ne tarderent pas à entendre la ſommation. A l'inſtant nous crions : Aux armes ! Chacun ſe leve, prend ſon fuſil & s'avance vers la porte que j'ouvre moi-même, pendant qu'une voix crioit au dehors : « Six hommes ici, dix hommes par-là ; gardez cette avenue, &c. » La porte ouverte, j'apperçois un gros-petit homme, décoré d'un ruban tricolor, & d'une médaille diſtricale, qui, paroiſſant fort embarraſſé de ſon rôle, m'apprend, moitié avec gravité, moitié en ſautillant, que le village avoit été allarmé de l'arrivée d'un ſi grand nombre de ſoldats ;

qu'il nous avoit pris pour des prêtres réfractaires déguisés ; qu'il en avoit informé le district de Rothernain, lequel n'avoit pu se dispenser d'envoyer un commissaire, accompagné de la force armée, pour vérifier la chose. Il étoit effectivement escorté d'une brigade de gendarmerie & de quarante-cinq gardes nationaux. Chacun de nous lui répondit par l'exhibition de son congé, sans témoigner étonnement ni crainte, & riant, quoique sans envie, de la prétendue méprise du village & du district. Le commissaire entra dans un cabaret pour dresser son verbal, après nous avoir proposé l'alternative de nous recoucher ou de le suivre à l'instant à Rothernain. Nous recoucher n'étoit pas sûr : on auroit pu profiter de notre sommeil pour rassembler de grandes forces & nous couper toute retraite. Aller à Rothernain n'étoit pas moins dangereux : c'étoit nous livrer à ceux-là même qui cherchoient à nous prendre. Mais Rothernain étoit sur notre route. Nul prétexte pour refuser d'y passer. Si ce n'étoit dans la nuit, ce seroit le lendemain. Il falloit prévenir les soupçons : nous acceptames cette derniere proposition. Pendant que le commissaire rédigeoit son verbal, & que nous attendions le moment de partir, il y eut des pourparler entre des individus de chaque troupe. On se sondoit réciproquement ; nous, sur-tout, tour

en cherchant à détourner les soupçons, nous nous attachions à donner une grande idée de notre force & de notre résolution. Nous fumes bien secondés par nos guides. Un d'entr'eux dit à quelques gardes nationaux, que nous étions armés jusqu'aux dents, & décidés à tout ; & que c'étoit ainsi qu'il falloit être quand on alloit à la guerre. Mais rien n'est plus singulier que la rencontre que je fis dans ce moment. J'apperçus un homme de la troupe, seul, écarté, & paroissant rêver profondément. Je m'approche. « Vous avez cru prendre des prêtres, lui dis-je ? » Ah! oui, me répondit-il, avec un profond soupir qui excita ma curiosité. Je le regarde attentivement, & je reconnois un homme que j'avois laissé un mois auparavant à Rennes, travaillant vigoureusement dans notre sens. Il avoit été sans doute obligé de prendre les armes contre nous, pour éviter de se rendre suspect.

Cependant il fallut partir. C'est alors que nous crumes être arrivés à notre derniere heure. Mais nous fimes bonne contenance, & sans avoir besoin de nous concerter, sans nous dire un seul mot, chacun de nous se prépara à vendre cherement sa vie. Au signal du départ, le sergent qui nous commandoit, s'écrie, avec un sang-froid admirable : A moi, Finistere. Dans l'instant nous sommes en ligne, & le commissaire, ainsi que sa troupe, parut frappé de la com-

pofition de la nôtre. Sur dix-fept hommes, il y en avoit dix entre cinq pieds quatre & cinq pieds neuf pouces. Tous d'ailleurs avoient une bonne tenue, une allure décidée : il étoit clair qu'on ne nous auroit pas à bon marché : nous marchames au centre de la troupe, affectant une gaieté foldatefque, jufqu'au point de chanter des chanfons grivoifes.

Arrivés à Rothernain, nous fumes introduits dans la cour du diftrict, fermée de hautes murailles & qui fembloit difpofée exprès pour nous y canarder de tous côtés. On commanda de mettre bas les armes : nous gardames les nôtres, & pendant que la garde nationale & la gendarmerie fe retiroient, nous montames armés dans la falle du diftrict. Nous préfentames nos congés au préfident qui fe contenta d'y jetter un regard & nous les rendit fans rien dire. Ce préfident, ainfi que d'autres membres du diftrict, paroiffoient agir à regret. Je remarquai même que le commiffaire étant venu lui dire qu'il avoit déjà vu ces congés, le préfident lui répondit avec aigreur : « Puifque vous les aviez vus, il étoit inutile de me les faire voir. » Mais il y avoit un autre adminiftrateur jacobin enragé, qui paroiffoit très-confus de ne pouvoir réalifer la capture. Girey-Dupré le faifoit jafer : je m'approchai, & débutant par la queftion banale que la circonftance dictoit : « Vous avez donc

cru prendre des prêtres ? — Nous avons cru mieux faire, me dit-il d'un air piqué : nous avons cru prendre des traîtres. — Oh ! dans ce cas-là, vous vous êtes mal adreſſés : c'eſt préciſément contre eux que nous avons pris les armes. » Ce qui étoit bien vrai ; mais dans un ſens différent de celui qu'il y attachoit.

Cependant l'adminiſtration vouloit nous retenir à Rothernain. Elle nous y offrit des logements ; mais quelle apparence que nous donnaſſions dans le paneau ? La retraite de la force armée ne nous raſſuroit pas. Nous avions à craindre qu'elle ne ſe fût retirée que pour nous tromper ; pour aller chercher du renfort & venir tomber ſur nous, lorſque nous ſerions diſperſés dans les maiſons où nous aurions été logés. Dans tous les cas, le plus ſûr étoit de nous éloigner. Nous refuſames donc obſtinément les offres du diſtrict & n'acceptames que du cidre qu'on nous porta dans une ſalle baſſe où l'on nous fit deſcendre Nous nous raffraichimes, la plûpart ſans quitter les armes ; & moi, je faiſois faction auprès de la porte, de crainte de ſurpriſe. Un des adminiſtrateurs arrive, & nous montrant une lettre qu'il plia néanmoins de maniere à nous empêcher de voir le nom de ſon auteur : « Tenez, meſſieurs, voyez ſi nous n'avions » pas raiſon de vous ſoupçonner. » Voici à peu près ce que contenoit la lettre.

« Je vous préviens que Péthion, Buzot, Barbaroux, » Louvet, Meillan, Salles & quelques autres dé» putés font en route pour Quimper, fous l'efcorte » de cinq foldats du bataillon du Finiftere. Ils ont » couché la nuit derniere à . . . . . ils en font » partis ce matin : ils pafferont ce foir dans votre » diftrict. Je vous en avertis pour que vous les » faffiez arrêter, &c. »

Nous feignimes de rire à la lecture de cette lettre, & nous nous hâtames de profiter des bonnes difpofitions ou de l'impuiffance du diftrict, pour fuir au plutôt de ce lieu fi dangereux.

Si cette aventure n'eut pas des fuites plus funeftes, c'eft qu'apparemment le diftrict n'avoit pas une envie bien forte de nous nuire. Il y avoit parmi les adminiftrateurs des hommes qui nous parurent fages & humains. Ils avoient probablement été forcés de nous pourfuivre par les clameurs de quelques forcenés, qui penfoient fe combler de gloire en nous arrêtant. Ceux-ci croyoient l'entreprife facile. On leur avoit écrit que nous étions *fous l'efcorte de cinq foldats*. Ils crurent fans doute que nous marchions magiftralement, une canne à la main, & fans d'autres armes que celles de notre efcorte. Ils durent être déconcertés à la vue de dix-fept hommes, armés jufques aux dents, & décidés à fe faire hâcher plutôt que

de ſe rendre. La garde nationale de ſon côté, de même que la gendarmerie, n'avoient pas la moindre envie de livrer un combat pour le plaiſir de nous prendre; & l'adminiſtration ſe feroit rendue reſponſable envers ſes adminiſtrés de tout le ſang que nous aurions répandu avant que le nôtre ne fût épuiſé. Partie par généroſité, partie par la crainte des ſuites, elle abandonna une entrepriſe qu'elle n'âuroit peut-être pas tentée ſi elle l'avoit crue auſſi difficile.

Nous partîmes enfin marchant à grands pas, & nous ne tardames pas à prendre un chemin de traverſe. C'eſt alors que j'ai vu pour la premiere & unique fois Péthion prendre une vivacité. Son phlegme ne s'étoit pas démenti juſques-là ; mais lorſqu'à peine échappés à un auſſi grand danger, il remarqua que quelques uns d'entre nous ne preſſoient pas aſſez la marche, il ſe fâcha aſſez vivement pour ne vouloir écouter aucune excuſe; & il avoit raiſon. Il n'en étoit pas de même de Barbaroux : il rioit de tout : encore à la vue de Rothernain, il diſoit en plaiſantant « que » nous nous étions couverts de gloire, & que la poſ» térité auroit peine à croire que dix ſept hommes » euſſent triomphé d'un diſtrict. » Le pauvre malheureux avoit pourtant une entorſe au pié, qui le faiſoit cruellement ſouffrir & qui ne lui permettoit pas de marcher ſans appui. Nous nous relayions pour le

ſoutenir : mais je ſupportois la plus forte charge ; parce qu'il prétendoit que perſonne ne le ſoulageoit autant que moi. Je le traînai ainſi juſqu'à Quimper où j'arrivai plus malade des jambes, que lui-même. Ce ne fut pas le ſeul accident de ce genre. Nous eumes à ſouffrir auſſi à l'occaſion de Riouffe. Sa botte l'avoit bleſſé : & nous n'avions ni bottes ni ſouliers à lui offrir. Il fut réduit à marcher d'abord ſur ſes bas, enſuite nuds pieds. Il ſe mit en ſang. Il ne pouvoit faire un pas ſans ſe bleſſer de nouveau. Il étoit ſouvent obligé de s'arrêter & de ſe coucher au milieu du chemin pour appaiſer un inſtant ſes douleurs. Quoiqu'il retardât notre marche, il n'étoit pas poſſible de le laiſſer en arriere : il eût été pris. Enfin le domeſtique de Buzot lui procura une mauvaiſe paire de ſouliers qu'il chauſſa comme il put & qui le mirent en état de pourſuivre ſa route.

Nous marchames toute la journée à travers landes & montagnes, après avoir ſucceſſivement dépêché trois de nos guides, tant pour éclairer la route, que pour informer nos amis de Quimper, de notre prochaine arrivée. Nous avions l'intention de coucher dans un village à la diſtance d'environ quatre à cinq lieues de cette ville. Vers le ſoir un des trois guides qui nous reſtoient, étant entré dans la maiſon d'un payſan, y apprit & vint nous rapporter que deux bri-

gades

gades de gendarmerie nous avoient précédés dans ce village. Nous n'eumes pas de peine à deviner que ce devoit être la brigade de Rothernain, réunie à celle du diftrict le plus voifin. Nous favions qu'elle étoit partie avant nous de Rothernain, pour aller à cet autre diftrict; & nous ne doutames pas que les deux adminiftrations ne fe fuffent accordées pour faire une feconde tentative. Quel parti prendre ? il ne s'agiffoit pas de rétrogader : c'étoit perdre un temps trop précieux. Il falloit pourtant renoncer à ce village, & s'abftenir de dormir : car c'étoit principalement pendant le fommeil que nous avions à craindre d'être furpris.

Après quelques inftants de réflexion nous nous accordames à penfer que dix gendarmes, quoiqu'à cheval, n'oferoient jamais attaquer quatorze hommes auffi déterminés qu'ils devoient nous fuppofer. Nous réfolumes donc de paffer par le village, fans nous y arrêter, & de chercher plus loin un abri pour cette nuit : nous marchames en file & dans le plus profond filence. Aux approches de l'auberge où étoient les gendarmes, nous les entendimes crier, rire & chanter comme des gens en débauche. Sur la porte de l'auberge étoit une fille qui rentra lorfque nous parumes, en difant : « les voilà qui paffent. » Loin de fonger à nous pourfuivre, les cris, les chants

redoublerent; & nous jugeames que ſi ces gendarmes avoient été envoyés contre nous, ils étoient moins occupés de remplir leur miſſion, que de ſe livrer au plaiſir de la table.

Nous pourſuivons notre route : à peine avons-nous fait 400 pas, qu'un de nos guides nous annonce qu'il nous croit égarés. Nous voulons éclaircir le doute avec le caporal, qui connoiſſoit mieux les chemins que les autres : il a diſparu. Nous le cherchons en avant, en arriere : peine inutile. Nous nous rappellons alors que cet homme s'étoit obſtiné à vouloir nous faire coucher dans le même village que les gendarmes. Les ſoupçons naiſſent : nous nous croyons trahis. Incertains de notre route, nous appercevons une barriere : nous la franchiſſons. Nous entrons dans un champ : nous nous plaçons contre une haye dans un foſſé, pour tacher de prendre quelque repos, renvoyant au jour à chercher notre route. Il nous fut impoſſible de dormir. A peine avons-nous paſſé une heure dans cet endroit, qu'impatients d'en ſortir & cherchant à nous orienter, nous croyons ne pouvoir rien faire de mieux que de traverſer le champ pour chercher le chemin de Quimper. Nous avançons : nous trouvons une haye haute au moins de dix pieds : nous la franchiſſons & nous tombons dans un marais. Nous le traverſons pour joindre une ſeconde

haye que nous franchiſſons encore, & nous retombons dans un ſecond marais. Nous appercevons une élévation ſur la droite, nous la gagnons & nous nous trouvons précifément contre le champ que nous venions de quitter. Après des conjectures & des raiſonnements ſans nombre, deux d'entre nous ſe détachent, ſe rapprochent du village, examinent le local avec attention, graces au clair de lune, & reviennent nous aſſurer que nous avions perdu beaucoup de temps en recherches inutiles : qu'il n'y avoit de ce côté du village, d'autre chemin que celui que la crainte de nous égarer nous avoit fait abandonner : qu'il étoit de toute néceſſité de rentrer dans ce chemin & de marcher à grands pas, pour nous éloigner de ce lieu avant le jour. Ils ajouterent qu'ils n'avoient apperçu aucun mouvement dans le village ; qu'il y regnoit le plus profond ſilence ; & qu'avec un peu de célérité nous échapperions à tous les dangers.

Nous ſuivimes leur conſeil. Nous étions d'autant plus preſſés d'arriver, qu'il ne nous reſtoit plus qu'un guide, au lieu de deux que nous devions encore en avoir. L'autre étoit reſté endormi dans le foſſé ; & nous en étions partis ſans nous appercevoir que nous le laiſſions là. Quant au caporal, qui avoit diſparu la veille, nous l'avions ſoupçonné mal-à-propos. Il ne s'étoit obſtiné à nous faire coucher au village, que

parce qu'il étoit excédé de fatigue. Voyant que nous pursuivions notre route, il nous laissa partir & s'arrêta pour reposer.

Enfin, après trois jours & demi & une nuit de route, & trente deux heures de marche non interrompue, nous arrivames vers huit ou neuf heures du matin à deux lieues environ de Quimper. Nous avions eu l'espérance de voir revenir le guide que nous avions dépêché la veille, ou quelqu'un des amis qu'il avoit dû avertir. Mais la marche forcée que nous avions faite, accéléroit notre arrivée de dix ou douze heures. Nous ne devions rien attendre jusqu'au soir ou au lendemain. Nous ne savions ou, ni comment passer la journée. Nous primes enfin le parti d'envoyer à nos amis le seul guide qui nous restoit, & de nous jetter dans un chemin couvert pour attendre le succès de sa mission. Nous n'eumes pas demeuré un quart d'heure en cet endroit, que nous voyons revenir le guide, suivi de notre ami Abgral, procureur syndic du district de Quimper. Ce brave homme, pensant que nous arriverions le lendemain, alloit d'avance courir la campagne pour nous préparer des aziles. On se rend aisément raison de la joye que sa présence dut nous causer. Après avoir couru tant de dangers, nous arrivions enfin en pays ami & nous tombions dans les mains d'un homme qui se feroit

ſacrifié, & qui véritablement s'eſt beaucoup expoſé pour nous ſauver.

Il nous conduiſit à l'inſtant chez un curé à qui il perſuada que nous étions des adminiſtrateurs du département, qu'un décret d'accuſation forçoit à ſe cacher : & dans la crainte que cette qualité ne fût pas un titre à la bienveillance des payſans, dont notre arrivée excita la curioſité, il engagea le curé à leur dire que nous étions un détachement de la garniſon de Quimper, qui avoit couru toute la nuit après des prêtres réfractaires & qui devoit ſe repoſer le jour en ce lieu, pour recommencer ſes pourſuites la nuit ſuivante. Notre coſtume militaire aidoit à accréditer cette opinion. Nous nous repoſames, nous nous reſtaurames chez ce bon curé & nous le quittames le ſoir, pour nous rendre en ville chez Lahubaudiere, où nous arrivames ſans accident entre neuf & dix heures. Delà, nous fumes diſtribués en diverſes maiſons, pour y attendre une barque que Duchatel avoit déja frétée & qu'il faiſoit préparer pour nous porter à Bordeaux. Barbaroux reſta chez Lahubaudiere où il lui arriva même une ſinguliere aventure. Il tomba malade de la petite vérole : il fut traité ſans être reconnu ; mais il courut un grand riſque dans le cours de ſa maladie. Le feu prit à la maiſon : tout Quimper s'y porta pour l'éteindre. La maiſon fut viſitée de

fond en comble ; & le bonheur fut si grand, ou les mesures si bien prises, que dans cette foule immense que le feu y avoit attirée, il n'y eut pas une seule personne qui demandât à entrer dans la chambre du malade.

Pour moi, je fus conduit la nuit même à la maison de campagne de Kervelegan, avec Bergoing, Salles, Cussy & Girey Dupré. Nous espérions partir trois ou quatre jours après : mais avant que la barque ne fut prête il s'en écoula douze, que nous passames entre la crainte & l'espérance. Dans ces entrefaites le comité de salut public, qui avoit déjà envoyé nos signalements, faisoit demander par le ministre de la justice, qu'on nous livrât à sa vengeance. Il mettoit à ce prix la grace qu'il offroit au département du Finistere. Heureusement pour nous, les habitants de Quimper n'étoient pas disposés à la trahison. Aussi étions-nous tranquilles de ce côté là. Nous craignions seulement que l'administration de Brest qui nous étoit contraire, ne soupçonnât la maison de Kervelegan, & n'envoyât directement des forces pour nous enlever pendant la nuit, sans communiquer son dessein aux administrateurs de Quimper. Abgral lui-même eut quelques craintes. Il nous fit quitter cet azyle la huitieme nuit & nous mena chez un curé dont la maison étoit assez proche de la mer, pour y attendre

l'arrivée de la barque. Nous ne devions y rester que vingt quatre heures : nous y restames trois jours ; & la barque ne parut pas. Le curé commençoit à s'allarmer. Abgral prit le parti de nous mener chez Fouchet, qui avoit une campagne auprès de la riviere. Nous y restames une nuit & un jour renfermés dans une chambre, sans remuer, sans parler, de crainte d'être entendus des gens de la maison qui ne savoient pas que nous y fussions. Nous y vimes enfin arriver le fidele Abgral avec Riouffe, qui s'étoit attaché à notre sort, & un *espagnol* nommé *Marchena*, proscrit pour avoir eu des liaisons avec Brissot; & qui s'étant échappé de Paris, étoit venu nous joindre d'abord à Caen, puis à Quimper, où il vouloit s'embarquer comme nous. Si leur présence nous fit du plaisir, nous eumes bien de la peine de recevoir une lettre de Péthion, qui nous apprenoit que lui, Guadet, Louvet & Buzot ne s'embarqueroient pas avec nous. Ils croyoient convenable de nous diviser, & nous promettoient de nous revoir bientôt à Bordeaux. Pour Barbaroux, nous ne l'attendions pas : sa maladie devoit nécessairement le retenir; mais la résolution des quatre autres nous affligea. Cependant il n'y avoit pas à balancer. La barque étoit prête : Duchatel nous attendoit à bord. Nous le joignimes & nous achevames de descendre la riviere, au bas de laquelle nous nous arrêtames jus-

qu'au ſoir, pour attendre la marée & pour achever de leſter le bâtiment. Pendant cette opération nous reçumes la viſite des prépoſés de la douane & de la municipalité du lieu, accompagnés d'un détachement de payſans armés. Nous étions heureuſement en régle. Nous avions des paſſe-ports obtenus précédemment à Rennes ſous des noms empruntés; & le rôle des paſſagers y étoit conforme. Cependant, perſuadés que la force corrobore le droit réel ou apparent, nous eumes la précaution d'étaler nos armes ſur le pont : ce qui ne laiſſa pas de nous attirer quelques marques de reſpect.

Enfin, nous partimes le 21 août, & nous arrivames devant le bec d'Ambès le 24, à l'entrée de la nuit, ſans avoir éprouvé le moindre accident, ni fait la moindre rencontre. Nous avions ſeulement apperçu le 22, par les travers de Belle-Isle l'eſcadre françaiſe, forte de 22 voiles; mais à une trop grande diſtance pour en être apperçus : de quoi nous fûmes très-contents. Notre ſituation nous rendoit la rencontre des batiments français encore plus redoutable que celle des ennemis.

Arriver à Bordeaux étoit à nos yeux le comble du bonheur. Nous regardions cette ville comme le rempart de la liberté républicaine. Nous eſpérions ſoutenir par notre préſence le courage de ſes habitants,

électriser les départements voisins & former une masse de puissance, capable de réprimer les brigands de Paris & de soustraire la France à leur joug. Cependant les évenements avoient tant de fois trompé nos espérances que nous craignimes d'éprouver le même sort à Bordeaux. Nous résolumes donc de ne point nous mettre en évidence, sans avoir consulté nos amis. Connoissant mieux que nous le local, ils devoient être plus en état de régler notre marche. Il fut décidé que Bergoing & moi, les seuls qui connussions Bordeaux, descendrions à terre, pour nous informer de l'état des affaires, & que les autres resteroient à bord jusqu'à ce que nous les fissions avertir de venir nous joindre.

Nous débarquames en conséquence Bergoing & moi le 25 à 6 heures du matin. Nous devions d'abord nous adresser au président du département ; mais ignorant sa demeure & ne voulant questionner personne, je pris le parti de mener Bergoing chez mon ami Monbalon. Quelle surprise pour lui! quelle joie de me revoir! Il me croyoit noyé, ou pris, ou prêt à l'être : ma présence eut à ses yeux le prix d'une résurrection. Après les premiers épanchements de l'amitié, il fit avertir le président, qui ne tarda pas à venir nous voir.

La conférence que nous eumes ensemble détruisit tou-

tes nos eſpérances. Nous apprimes que Bordeaux étoit à demi vaincu, & que le parti des uſurpateurs y groſſiſſoit chaque jour. Ils avoient des commiſſaires à la Réole, petite ville voiſine, qui les ſervoient avec autant d'adreſſe que de zele. Bordeaux manquoit de ſubſiſtances : les commiſſaires retenoient dans les départements voiſins, les grains deſtinés à ſa conſommation; & accuſoient dans leurs écrits la négligence des adminiſtrateurs de la ville. En même-temps ils faiſoient arriver quelques petits ſecours dont ils ſe donnoient tout le mérite, & ne manquoient pas de promettre l'abondance, *lorſque Bordeaux*, diſoient-ils, *ſeroit rentré dans le devoir*. Il n'en falloit pas davantage pour capter la confiance du peuple & l'aliéner de ſes magiſtrats. Bientôt ce même peuple qui les avoit mis en avant, qui leur avoit dicté les réſolutions qu'ils prirent à la ſuite des attentats commis contre la repréſentation nationale, qui leur avoit promis ſon appui, quel qu'en fût le ſuccès : ce même peuple les abandonna, les outragea, les empriſonna. Ce n'eſt pas qu'il ne reſtât un très-grand nombre de perſonnes, diſpoſées à ſoutenir l'adminiſtration. Mais elles manquoient d'enſemble : mais le défaut de vivres, ſans leſquels on n'a jamais le peuple pour ſoi, déconcertoient les meilleures intentions. Il ſe forma cependant un noyau de 4 à 5,000 jeunes-gens qui

fonderent un club en oppofition à celui des jacobins. A ce club fe joignirent environ trois mille grenadiers de la garde nationale, & deux ou trois cents cavaliers. Qelques hommes éclairés étoient à la tête de cette réunion. Ils ne ceffoient de répéter à leurs concitoyens, qu'il n'y avoit de falut pour eux que dans une contenance ferme. Ils connoiffoient leurs ennemis : ils s'attendoient à tous les excès de la vengeance, foit qu'ils cédaffent, foit qu'ils fe défendiffent. Ils vouloient gagner du temps par la réfiftance, efpérant qu'il furviendroit des évenements qui pourroient changer la face des affaires. Enfin, s'il falloit périr, ils difoient avec raifon, qu'il valoit mieux périr les armes à la main que fur un échaffaud. On a prétendu qu'il y avoit dans cette réunion un projet de livrer Bordeaux aux Anglais. C'eft du moins le prétexte qu'on a pris pour écrafer cette malheureufe ville. Il eft poffible que quelques membres de la réunion aient eu cette arriere penfée; mais elle n'a point été connue : jamais on n'a propofé ni proféré rien de pareil. Les Bordelais n'avoient d'autres vues que de conferver la liberté, que la révolution leur avoit acquife. Ils ne vouloienr pas avoir brifé un joug pour en recevoir un autre. Mais le fort de Bordeaux étoit décidé : tout ce qu'on fit, tout ce qu'on tenta pour le préferver des malheurs qui le menaçoient, ne fervit qu'à les

accélérer. Le nouveau club, quoiqu'établi conformément aux loix, quoiqu'irréprochable dans ses discours & dans ses actions, offusquoit les tyrans : ils ne le désignoient que sous le nom de rassemblement séditieux & contre-révolutionnaire. On espéra les fléchir en le sacrifiant. Le maire Saige, homme de mérite & généralement aimé, se servit de son ascendant pour engager le club à se dissoudre : il en fut la victime. A peine cet épouvantail fut-il écarté, que les commissaires de la Réole arriverent à Bordeaux, avec un corps d'environ 2,000 hommes, décoré du titre d'armée révolutionnaire. Leur premier acte fut de désarmer les habitants : le second, de commencer les exécutions. Saige fut immolé des premiers, sans forme de procès, pour avoir été nommé par le peuple, membre d'une commission populaire, à laquelle il n'avoit jamais assisté. Traduit devant un tribunal, composé de ce qu'il y avoit de plus vil dans Bordeaux, on se contenta de reconnoître l'identité de sa personne, & on l'envoya au supplice. Il a péri de la même maniere une infinité de personnes respectables, dans l'espace de quatre à cinq mois. Les négociants, les propriétaires, les capitalistes qui n'ont pas péri, ont été emprisonnés, puis rançonnés : & Bordeaux a été ruiné sans ressource. Ce qu'il y a eu de singulier, c'est que l'arrivée des commissaires

ni la soumission de Bordeaux n'ont rendu les vivres plus abondants. La disette a continué de régner à tel point, que j'ai vu des temps où les habitants avoient à peine deux livres de pain détestable, dans le cours d'une semaine. La mauvaise foi des commissaires étoit évidente; & cependant le prestige étoit tel, ou la terreur si grande, que personne n'osoit s'en plaindre.

J'ai rapporté ces faits de suite à cause de leur enchaînement. Je remonte à l'époque de notre arrivée. On étoit loin de prévoir alors un aussi funeste dénouement. Quelques citoyens, à la vérité plus désignés que les autres, craignoient pour eux-mêmes. A celà près, on étoit en général assez tranquille. On se flattoit qu'une prompte soumission appaiseroit le ressentiment des tyrans, & qu'ils auroient ou qu'ils affecteroient la générosité d'épargner une ville qui s'étoit plus signalée que toute autre dans la révolution. Cette disposition des esprits fut notre thermomêtre. Elle nous apprit que Bordeaux n'offroit plus de ressources à la cause de la liberté, & que les efforts que nous tenterions, n'aboutiroient qu'à nous perdre plus sûrement, sans utilité pour la chose publique. Nos amis en conséquence nous conseillerent de ne pas nous montrer. Ils nous exhorterent à nous mettre en sûreté; ils nous donnerent des secours: ils

nous diſtribuerent tous en diverſes maiſons. Nous y reſtames quelques jours : après quoi il fut réſolu que chacun de nous prendroit des meſures individuelles pour ſon ſalut.

Je pris la réſolution de paſſer en Amérique. J'eus bientôt fait mes arrangements pour m'embarquer, avec un capitaine de confiance ; mais un ordre vint de retenir tous les bâtiments français, alliés & neutres. Deux mois s'écoulerent dans une alternative d'embargo, mis, levé, remis ſucceſſivement : je fus réduit à prendre un autre parti.

Je n'avois pas paſſé tout ce temps-là chez mon ami Monbalon. Compromis lui-même & forcé de ſe cacher quinze ou vingt jours après mon arrivée, il ne me fut plus poſſible de reſter chez lui. Il me fallut chercher un autre azyle. Je me préſentai à l'inſtituteur des ſourds-muets, homme eſtimable & ſur qui je pouvois compter. Il fut convenu entre nous que je paſſerois pour un négociant malheureux, obligé de chercher un nouveau genre d'induſtrie, & qui voulois m'inſtruire dans ſon art, pour me mettre en état de fonder un établiſſement pareil au ſien dans la Bretagne, ma patrie. Je lui propoſai de me prendre en penſion, ſous prétexte d'être plus à portée de ſuivre mes études : nous fumes bientôt d'accord du prix. J'entrai dans ſa maiſon & j'y reſtai environ quarante jours.

Je trouvai des ressources dans cette maison. L'instituteur en chef, Saint-Sernin, se prêta courageusement à tout ce qui pouvoit contribuer à ma sûreté.

L'instituteur en second, Vive, jeune homme rempli d'esprit, de talents & de sensibilité, s'identifia avec moi. Mes peines devinrent les siennes. Il ne connut d'autres besoins que les miens. Il s'oublia pour mon salut. Il eut même le courage de m'accompagner à la municipalité pour y demander un passe-port. Tout ce qu'on peut attendre d'un ami de l'enfance, je l'obstins d'un ami d'un jour. Heureuse sympathie qui nous apprit à confondre le bienfait & la reconnoissance avec les plaisirs de l'amitié !

J'eus aussi d'autres amis qui ne m'abandonnerent point. Robles, négociant estimable m'accueillit au sein de sa famille. C'est par lui que je communiquois avec la mienne. C'est chez lui que je trouvai de véritables consolations.

Hirigoyen, mon beau frere n'hésita pas à compromettre sa sûreté pour me sauver. Que de peines il prit! que de dangers il courut! chaque jour il venoit me voir. Il m'instruisoit de tout ce qui pouvoit m'intéresser. Il se chargeoit de tout ce que je ne pouvois faire moi-même. Sa généreuse amitié ne se relacha pas un instant.

Durant ce temps-là, deux de mes collegues eu-

rent le malheur d'être pris ſur les lieux. Duchatel avoit frété pour 5,000 liv. une barque avec laquelle il devoit ſe mettre en mer, ſans trop ſavoir où il débarqueroit. Il ſongeoit uniquement à s'éloigner de Bordeaux. Le patron prit ſon argent & l'abandonna ſeul & ſans vivres dans la barque. Après d'inutiles regrets, il n'eut d'autre parti à prendre que de chercher à gagner terre & de fuir de ce lieu. Il rentra dans Bordeaux : il eut l'imprudence de s'y montrer, ſans toutefois ſe faire connoître. Un hazard malheureux le perdit. Il étoit à-peu-près de la taille de Péthion. Il pouvoit y avoir dans ſon teint & dans quelques uns de ſes traits, une ſorte de conformité ſuffiſante pour faire prendre le change à des porteurs de ſignalement, ſans que d'ailleurs il y eut entre eux la moindre reſſemblance. On le prit pour Péthion : on ſuivit ſes pas : on découvrit ſon logement : il fut ſurpris dans la nuit ſans pouvoir faire uſage de ſes piſtolets qu'il avoit toujours auprès de lui, comme le préſervatif de l'échaffaud. Il fut traduit à Paris où il perdit la vie.

Peu de temps après Biroteau qui avoit quitté Lyon, pour ne pas autoriſer par ſa préſence les vues ariſtocratiques des chefs de l'inſurrection de cette ville, Biroteau arriva à Bordeaux ſous un nom emprunté, muni de paſſe-ports & d'atteſtations de la meilleure eſpece.

Déſeſpérant

Defefpérant comme nous de la chofe publique, il s'occupa de fon falut, & croyant le mieux affurer, il s'engagea canonnier dans un corfaire qui étoit au bas de la riviere. Précaution inutile ! il fut reconnu, trahi, pris & décapité dans moins de vingt-quatre heures.

Vers le même temps à-peu-près nos collégues reftés à Quimper, s'embarquerent pour venir nous joindre. En arrivant au Bec-d'Ambès, ils apprirent les changements furvenus à Bordeaux. Ils ne fongerent qu'à s'en éloigner. On fut inftruit de leur arrivée : on les pourfuivit : ils eurent le bonheur d'échapper ; mais prefque tout ont péri dans la fuite.

J'étois depuis quarante jours à l'école des fourds-muets, lorfque les commiffaires de la Réole firent leur entrée à Bordeaux. Je ne fais quel preffentiment me fit craindre qu'ils ne vinffent vifiter la maifon : je n'y voulus plus refter. Je communiquai mes craintes à mon beau-frere. Il me propofa de me réfugier chez notre ami commun Texier, qui vivoit à la campagne à quelques lieues de Bordeaux dans le diftrict de Bourg. Mais il me demanda le temps d'obtenir fon aveu ; je m'obftinai à partir la nuit même ; & ce fut mon falut. Les commiffaires allerent vifiter la maifon le jour fuivant de grand matin, autant par curiofité, que pour avoir l'air de protéger un établiffement utile. Ils en-

trerent dans toutes les chambres : ils m'auroient surpris dans mon lit, si j'avois différé mon départ.

Je restai quinze jours dans mon nouvel azyle : il cessa bientôt d'être sûr. On envoyoit de toutes parts des gendarmes à la recherche des proscrits : & les paysans, secondant leur mission, se faisoient un jeu de poursuivre ces malheureux comme des bêtes fauves. Il fallut changer de retraite. Mon beau-frere que m'étoit venu voir à la campagne, m'avoit fait appercevoir l'inconvénient d'errer ainsi d'azyle en azyle, aux risques d'être reconnu par mes ennemis, ou trahi, comme beaucoup d'autres l'avoient été par quelqu'un des nouveaux confidents que chaque changement de lieu m'obligeoit d'avoir. Il me proposa de chercher une retraite dans mon propre pays, à Bayonne, où il étoit naturel de penser que je trouverois plus de secours que par tout ailleurs.

Rien n'étoit plus difficile : j'étois si connu dans cette contrée, qu'il paroissoit impossible d'y arriver sans être découvert. Tenter ce voyage étoit une action desespérée. Ce fut celà même qui me détermina: je pensai que la témérité de l'entreprise en écarteroit le soupçon, & qu'on ne songeroit pas à me chercher sur une route aussi périlleuse. Mon beau-frere me promit un passe-port, un compagnon de voyage jusqu'au Mont-de-Marsan qui est à moitié chemin, & un azyle

ſûr à Bordeaux pour y faire les préparatifs de mon voyage. Mais il ſurvint du changement dans l'intervalle de ſa viſite à ma rentrée en ville. Un décret prononça la peine de mort contre quiconque aideroit à nous ſauver. La ſurveillance devint plus active : on faiſoit fréquemment des viſites nocturnes dans les maiſons : la terreur étoit au comble : perſonne ne voulut me recevoir. Je ne pouvois rentrer chez l'inſtituteur des ſourds-muets : j'avois pris congé, ſous prétexte d'une affaire preſſée qui me rappelloit en Bretagne. Après d'inutiles tentatives, mon beau-frere ſe détermina à me faire partager ſon lit, au péril de ſe perdre avec moi. Quelles précautions ne fallut-il pas pour m'introduire à l'inſçu des gens de la maiſon! encor n'y pouvoit je reſter que la nuit : à cauſe du beſoin de nettoyer l'appartement, j'en ſortois avant le jour pour me rendre chez mon futur compagnon de voyage, où je reſtois juſqu'au ſoir. C'étoit un ouvrier nommé Dade homme d'eſprit, plus inſtruit qu'on ne l'eſt ordinairement dans ſon état; chaud révolutionnaire; mais honnête, humain, déſapprouvant les cruautés qu'il voyoit commettre; & cependans aſſez adroit pour s'être acquis le renom d'un jacobin enragé. Il avoit pouſſé la politique juſqu'à s'enroller dans la troupe révolutionnaire. Il me dit que cette précaution étoit néceſſaire à ſa ſûreté :

qu'elle lui donnoit un certificat de civisme inattaquable, sans lequel il n'auroit fallu qu'un jaloux pour le faire traiter en homme suspect. Combien n'ai-je pas rencontré de ces prétendus enragés, qui flattoient les tyrans, qui s'affichoient pour nos plus ardents ennemis; & qui ne laissoient pas de nous secourir quand ils en trouvoient l'occasion! combien dont le patriotisme n'étoit pas à l'abri de l'influence d'un assignat! chacun s'enrolloit sous le drapeau dominant, moins par attachement ou par conviction, que pour son intérêt ou sa sûreté.

Je desirois ardemment que le généreux Dade me reçût la nuit comme le jour: j'étois trop exposé chez mon beau-frere pour y rester plus de deux ou trois nuits. Je le lui proposai: il résista d'abord à cause d'une visite domiciliaire générale, annoncée depuis long-temps & que nous étions menacés de voir effectuer d'un moment à l'autre. Je les convainquis sans peine de l'impossibilité d'une visite générale au même instant, dans une ville aussi grande que Bordeaux, de la nécessité de quelques préparatifs qui ne pouvoient être assez secrets pour nous dérober la connoissance du projet d'exécution; je lui fis remarquer qu'étant lui même dans la troupe révolutionnaire, il seroit probablement un des exécuteurs, & par conséquent informé d'avance: qu'enfin sa maison n'étant rien

moins que suspecte, seroit visitée des dernieres, peut-être même exempte de la visite. Il se rendit à la fin, à la condition que nous coucherions ensemble sur le haut de la maison, assez près du grenier pour passer promptement sur le toit par une lucarne, qu'on auroit le temps de fermer en dedans, avant que les visiteurs n'eussent celui de monter l'escalier. Pour assurer l'exécution de ce plan, il devoit feindre d'être malade lorsqu'on le commanderoit pour la visite.

Je passai dans ce lieu sept à huit jours, pendant lesquels on me procura un passe-port. Un homme bien payé consentit à le prendre pour moi. Sa taille, son teint, ses cheveux étoient assez conformes aux miens. Mais il étoit borgne : ce qui faisoit une grande difficulté. Il soutint qu'il ne l'étoit pas; que son œil n'étoit qu'accidentellement malade, à la suite d'un coup qu'il avoit reçu, & qu'il seroit bientôt guéri. Il s'obstina tant, que le secrétaire consentit à substituer au mot *borgne*, que l'autre ne voulut jamais laisser écrire, les mots *malade de l'œil gauche*, qui supposoient la possibilité de la guérison. Je n'eus donc qu'à rougir & couvrir mon œil : moyennant quoi, le signalement devint aussi exact que je pouvois le desirer.

J'avois été bien exposé à Bordeaux; j'allois m'exposer encore davantage; mais j'étois préparé à tout. A force de m'attendre à périr, j'étois parvenu au

point de ne mettre aucune différence entre la vie & la mort. Je n'ambitionnois plus que d'épargner à ma famille la honte de mon supplice. C'est dans cette vue que j'étois toujours muni de deux pistolets. Il fallut pourtant les laisser à Bordeaux, de crainte d'être visité en sortant & conduit en prison comme réfractaire à l'ordonnance du désarmement. J'y substituai un flacon d'opium préparé, que mon ami me procura; espérant qu'en cas de malheur, ceux qui m'arrêteroient le prendroient pour quelque eau de senteur, dont ils ne s'empresseroient pas de me dépouiller; qu'ainsi j'aurois le temps de l'avaler avant qu'ils ne se doutassent de la qualité de liqueur. La dose étoit assez forte pour produire son effet dans cinq ou six heures.

Je partis le 7 novembre, muni de cette derniere & funeste ressource, me donnant pour un marchand de bonnets de police qui alloit faire des recouvrements à l'armée. Je joignis mon compagnon de voyage au rendez-vous que nous nous étions donné. Nous voyageames sans accident à l'abri de nos passe-ports. Nous rencontrames à Captieux un jeune officier qui nous proposa de manger avec lui. Il eût été suspect de refuser son offre. Je l'examinai pendant le dîner : sa figure ne m'étoit pas étrangere. Nous causames : il nous montra son passe-port qui m'aida à le reconnoître. C'étoit un neveu de Danton, nommé Jeannet,

fixé depuis quelque temps à Bordeaux, & qui alloit joindre l'armée. Cette parenté qui eût été alors une excellente recommandation à Paris, n'avoit pas le même avantage dans un pays ou la foumiffion forcée des citoyens, n'empêchoit pas leur mécontentement de percer. Auffi s'obftina-t-il à la nier. Mais il le fit fi gauchement, que fes propos même joints à fes traits & à fon paffe-port, ne me permirent pas de m'y méprendre. C'étoit encore un de ces prétendus enragés, qui jouoient la fureur de patriotifme pour obtenir des places; & qui dans le vrai n'étoient occupés que de leur avancement & de leur fortune. Pour moi, j'étois méconnoiffable. J'avois laiffé tous mes effets à mon beau-frere pour les envoyer à ma famille, & je m'étois muni de linge groffier & de vêtements communs : un bonnet me couvroit l'œil fuppofé malade. J'étoit entierement dans l'efprit de mon paffeport & dans le coftume de ma prétendue profeffion.

Nous nous féparames en arrivant au Mont-de-Marfan : Jeannet, pour aller chercher une auberge, nous pour defcendre chez un parent de mon compagnon de voyage; homme ardent comme lui, mais nullement méchant, & qui fe prêta fans répugnance à me recevoir. Je n'y reftai pas deux heures, fans m'appercevoir que l'afyle n'étoit rien moins que fûr. La maifon étoit fi petite, qu'il n'y avoit aucun moyen

de m'y cacher. J'étois exposé aux regards de tous les paſſants, dans un pays où j'avois beaucoup de connoiſſances. Je redoutois ſur-tout un certain administrateur avec qui j'avois long-temps vécu, qui venoit, me dit-on, chaque inſtant viſiter un atelier public, ſitué auprès de la maiſon. C'étoit heureuſement un dimanche : les ouvriers ne travailloient pas. Mais ces renſeignements ſuffirent pour me déterminer à chercher un autre aſyle.

Quoique j'euſſe pluſieurs amis au Mont-de-Marſan, dans ce moment de terreur, je n'oſai compter que ſur Papin. Je lui envoyai mon hôte pour l'avertir de mon arrivée, & le prier de venir me voir.

Papin n'étoit pas homme à ſe livrer ainſi ſur la foi de mon émiſſaire, dont il ne connoiſſoit pas aſſez les principes. Auſſi débuta-t-il par un refus. « Quoi ! » lui dit-il, un homme déclaré traître à la patrie !... » je ne veux pas le voir ; & je ne conçois pas comment vous avez eu l'imprudence de le recevoir » chez vous, au mépris de la loi qui aſſimile aux » traîtres, ceux qui leur prêtent leur appui. Je conviens toutefois que celui-ci étoit un homme de bien : » je le crois égaré plutôt que mal intentionné ; mais » la loi parle, celà me ſuffit. Je ne veux avoir aucun » rapport avec lui. » Ce propos inſpira tant d'allarmes à mon émiſſaire, qu'effrayé de voir ſon ſecret

dans les mains d'un homme aussi févere, il se hâta d'implorer son silence & son secours pour lui aider à sortir d'embarras. Après quelque résistance, Papin se rendit à ses instances, & parvint à lui faire envisager comme personnel, un service qu'il entendoit bien ne rendre qu'à moi. Par cette conduite il s'assuroit le silence, le concours & la reconnoissance d'un homme dont l'amitié n'étoit rien moins qu'indifférente, à cause du grand crédit dont il jouissoit dans le pays.

Papin vint donc me voir ; mais ce fut pour m'exhorter à partir sans retard. « Vous n'êtes pas bien ici, » me dit-il ; la ville est trop petite : vous y êtes trop » connu : on y a trop parlé de vous. Dernierement » encore on proposa la saisie d'un bien que vous » avez dans ce département. Vous êtes en outre ex» posé à la rencontre des commissaires de la conven» tion. Ceux qui roulent dans ces contrées, viennent » fréquemment ici & parcourent tous les quartiers » de la ville. Mais je redoute encore plus pour vous » un de nos administrateurs que vous connoissez pour » une tête ardente, & que nous attendons demain » ou après demain. Venez chez moi, vous y serez » plus en sûreté ; & vous partirez demain au matin » à pied, plutôt qu'à cheval. Cette maniere de voya» ger est la moins suspecte. »

Je connoiſſois trop Papin pour douter de ce qu'il me diſoit : je réſolus de ſuivre ſon conſeil. Il me fit conduire chez lui par mon hôte, afin de l'engager de plus en plus : & lui-même il prit les devants pour faciliter mon introduction, en écartant le ſeul domeſtique qui fût alors dans la maiſon. Nous paſſâmes la nuit enſemble à parler plutôt qu'à dormir. Je me levai à la pointe du jour, & je me diſpoſai à partir. J'avois caſſé la veille mon flacon d'opium. Cet accident m'affecta plus que tous ceux que j'avois éprouvés dans mes traverſes. Papin y ſuppléa par une paire de piſtolets.

Il falloit traverſer la ville pour aller joindre le grand chemin, & je n'en connoiſſois pas aſſez les rues. Papin ſortit par la principale porte de ſa maiſon, pendant que je ſortois par une autre ; & marchant toujours dix à douze pas devant moi, il me ſervit ainſi de guide juſqu'à la ſortie. C'eſt là ſur-tout que j'admirai ſa préſence d'eſprit. Il apperçut, & moi auſſi, un homme de ma connoiſſance poſté ſur le ſeuil de ſa porte & occupé à regarder les paſſants. Dans ce temps là je redoutois également amis & ennemis. La ſurpriſe des uns pouvoit me nuire autant que la haine des autres. Papin s'approcha de lui, & en l'accoſtant, il ſe plaça de maniere, qu'il le mit dans la néceſſité de me tourner le dos, pour ſe mettre en face de lui.

Je paſſai à la faveur de cet artifice & je fus bientôt hors de la ville.

Je m'acheminai un gros bâton à la main, ſans empreſſement, ſans méfiance apparente; regardant les paſſants d'un air aſſez naturel; répondant à ceux qui m'adreſſoient la parole, évitant toutes fois de m'arrêter. Lorſque j'appercevois une voiture, je feignois un beſoin : j'entrois dans un champ, ou je deſcendois dans le foſſé juſqu'à ce qu'elle eût paſſé. J'en uſois de même avec les cavaliers de quelque apparence. Je ne pus cependant éviter la plus dangereuſe de toutes les rencontres. Heureuſement elle n'eut pas des ſuites fâcheuſes. Fatigué par le ſable, j'enfilai à l'entrée de la nuit un chemin pratiqué dans un champ le long de la grande route. Je vis venir droit à moi ſur le chemin un cavalier que la même raiſon y avoit ſans doute attiré. Je n'eus pas de peine à le reconnoître pour le même, dont je craignois tant les regards. Il ne m'étoit pas poſſible de l'éviter. Rétrograder, m'arrêter, me détourner; tout celà lui eût paru ſuſpect. J'avançai hardiment vers lui. Le jour tomboit : occupé à converſer avec un homme qui l'accompagnoit, & d'ailleurs monté ſur un aſſez grand cheval, il ne pouvoit aiſément diſtinguer à cette heure les traits d'un homme à pié, coiffé d'un chapeau rabattu; à moins que celui-ci ne levât exprès la tête,

Je me gardai bien de lui donner cette avantage. Je marchai sans le regarder ; & lorsque je fus près de le croiser, l'apostrophant d'un » *bon soir citoyen*, je portai la main à mon chapeau pour le saluer, en dirigeant ce mouvement de maniere à lui dérober la vue de mon visage. Je le fis sans affectation : il ne conçut aucun soupçon ; & j'échappai ainsi au plus grand danger que j'aye peut-être couru.

J'allai coucher au village de Pontons, après avoir traversé en plein jour la ville de Tartas où j'étois peu connu. Il n'entroit pas dans mon plan de m'arrêter dans les villes. A la couchée, de même que dans tous les cabarets où je m'arrêtai, je parus toujours plus occupé de mes intérêts que des affaires publibliques. Je me bornois à répondre aux questions, m'attachant principalement à ce qui intéressoit Bordeaux, ma prétendue ville natale : parlant de la famine qu'elle éprouvoit, & finissant par espérer que les commissaires lui rendroient l'abondance. Je crois avoir pris dans ce voyage une idée assez exacte des dispositions du pays. De plus de soixante paysans avec qui j'ai conversé, il n'y en eut pas un qui ne laissât échapper quelques signes de mécontentement à travers les éloges qu'ils affectoient de donner au gouvernement. Je crois pouvoir assurer que la terreur étoit le seul mobile de leurs discours & de leurs

actions. Plusieurs crurent me reconnoître. Ils disoient m'avoir vu à Dax, au Mont-de-Marsan; mais sur-tout à Bayonne : ce qui étoit très-probable. Heureusement pour moi, le souvenir de mes traits ne leur donnoit pas la connoissance de ma personne. Ils pouvoient m'avoir vu en passant; mais aucun ne savoit qui j'étois. Pour prévenir les explications, je convenois avec chacun d'eux d'avoir été dans le lieu où il prétendoit m'avoir vu; & je ne manquois pas cependant l'occasion de lui apprendre que j'étois natif & habitant de Bordeaux.

Je passai le lendemain auprès de Dax, lieu redoutable où j'avois un petit bien & beaucoup de connoissances. Je me gardai d'entrer dans la ville, même de m'arrêter dans le voisinage. Je fis deux lieues de plus pour aller joindre le village de Saint-Geours, où je me proposois de dîner. Quelle fut ma surprise en arrivant, de voir une foule immense occuper la place que je ne pouvois me dispenser de traverser! Deux ou trois mille personnes y avoient été attirées par une foire de bétail, de laquelle je n'avois aucune connoissance : tout ce monde étoit de Bayonne, de Dax, des paroisses voisines, en un mot des endroits où j'étoit le plus connu. J'avois tout à craindre : cependant je ne pouvois reculer. Engagé jusques-là, il falloit pousser à bout l'entreprise : je hazardai de

paſſer au milieu de la foule, au travers des hommes & des animaux ; & j'eus le bonheur de n'être pas reconnu ou du moins pourſuivi. Je gagnai bien vîte le village de Saint-Vincent diſtant d'une lieue, dont la maîtreſſe de poſte m'avoit toujours témoigné de l'attachement. Je ſerois volontiers entré chez elle, ſi je n'avois craint d'y trouver du monde, j'aimai mieux m'arrêter dans un cabaret où je dînai : de là, traverſant la largueur du chemin pour échapper à la curioſité des gens de la poſte, je me hâtai d'arriver à Beneſſe, petit endroit à deux lieues de Bayonne, où je couchai chez une veuve, faute d'avoir trouvé un lit dans une maiſon qui portoit très improprement le nom d'auberge.

Le péril croiſſoit à meſure que j'avançois. Comment eſpérer d'aborder ma ville natale, ſans rencontrer quelqu'un de connoiſſance? j'avois encore un autre ſujet de crainte. On m'avoit dit que Bayonne, & le bourg Saint-Eſprit que j'avois à traverſer pour arriver à la ville étoient également hériſſés de patrouilles. Je n'avois qu'une chance en ma faveur. Il falloit arriver un peu avant la clôture des portes, heure à laquelle la foule qui entre & qui ſort, pouvoit favoriſer mon paſſage. Il falloit auſſi régler ma marche de maniere à rencontrer l'obſcurité à quelque diſtance de la ville, à cauſe des promeneurs, des ouvriers,

des gens d'affaires qui attendent le moment pour rentrer. J'avois toute la journée devant moi : je feignis d'être fatigué, pour rester la matinée au lit ; & n'ayant plus que deux heures de marche, je ne songeai à partir qu'à trois heures après midi. J'avois à passer par le petit bourg d'Ondres. Il y avoit, disoit-on, un corps-de-garde qui arrêtoit & visitoit les voyageurs. C'étoit un passage dangereux ; mais inévitable. Je fus bien agréablement surpris de n'y trouver ni corps-de-garde, ni même un seul factionnaire. J'avance ; mais je remarque qu'il est encore de bonne heure : je prévois que j'arriverai de grand jour : je m'arrête : je m'enfonce dans un bois où je reste couché pendant une demie heure : après quoi, jugeant que j'ai bien mesuré mon temps, je poursuis ma route avec assez d'assurance.

A peine sorti du bois, j'apperçus deux ou trois dames qui s'amusoient à promener un enfant, j'en reconnus une : & je remarquai qu'elle me fixoit avec une attention particuliere. Je voyois cependant à son air curieux, qu'elle ne me reconnoissoit pas encore. Je passai sans affectation du côté opposé. J'étois en veste ; mon habit sur l'épaule gauche que je présentois au côté du chemin où étoit la dame : j'enfonçai un peu mon chapeau : je déguisai ma démarche ; & saisissant pour me moucher, l'instant où je me

trouvai le plus près d'elle, je lui ôtai par là le moyen de me reconnoître.

Cette rencontre réveilla mes craintes fur le danger d'aller droit à Bayonne. » Je vais m'y renfermer, » me difois-je : & qui m'affure qu'il me fera poffible » d'en fortir ? Et comment me dérober aux recherches, » fi l'on en fait ? Et fi la fantaifie prend aux commif- » faires de la convention d'ordonner des vifites do- » miciliaires, foit pour fe faifir des armes, foit pour » enlever les fubfiftances, foit par quelque autre mo- » tif ? Et fi quelqu'un m'a reconnu & va me dénon- » cer ? Si j'ai enfin le malheur d'être découvert ; n'au- » rai-je bravé tant de dangers, que pour venir périr » fous les yeux de ma famille ? Ces réflexions me firent changer de deffein. Je réfolus de me réfugier dans les environs, afin de pouvoir m'informer de l'état de la ville, avant d'en rifquer l'entrée. Heureux preffentiment ! j'étois évidemment pris, fi je fuis ma premiere idée. Sous prétexte de chercher des prétendus chefs d'une révolte imaginée pour ravager la contrée, les repréfentants venoient d'ordonner la vifite de toutes les maifons de la ville, & du bourg & l'arreftation de toute perfonne qui fe préfenteroit aux avenues, fous quelque coftume qu'elle parût & de quelques paffe-ports ou certificats qu'elle fût munie. C'étoit précifément le jour & au moment où je devois me préfenter.

Privé de tout azyle, je me déterminai à recourir à mon estimable & ancien ami Galart, qui demeuroit à la campagne à la distance d'environ trois quarts d'heure. Je quittai la grande route & prenant sur la gauche, j'arrivai à son habitation, sans avoir fait d'autre rencontre que celle de deux hommes de confiance auxquels je ne craignis pas de me faire connoître. (1)

Galart m'accueillit comme je m'y étois attendu. Après tant d'allarmes, revoir un ami qu'il avoit cru perdu, c'étoit une jouissance que peu d'hommes sont en état de sentir comme lui. Cependant il n'osa, dans mon intérêt, me recevoir cette même nuit, de crainte d'une visite domiciliaire dont il étoit menacé. Il me remit à son métayer qui me logea d'abord dans sa grange. Mais au bruit d'un coup de fusil, j'en sortis vers deux heures, pour me placer dans un taillis, ou je passai le reste de la nuit.

Je rentrai avant le jour. Après les premiers épanchements de l'amitié, il fut convenu que je me réfugierois dans un lieu moins exposé. Galart me promit d'en chercher les moyens. Mais d'abord il s'occupa de me préparer une retraite sûre chez lui. Les mesures

---

(1) C'étoit les deux freres Larrieu, fils de ma nourrice. Ils garderent le plus profond secret.

furent ſi bien priſes, que le curé, le chirurgien, le magiſtrat, les voiſins, la paroiſſe preſque entiére y venoient chaque jour, ſans que jamais perſonne ait ſoupçonné que la maiſon récelât un proſcrit. Et cependant, independamment de mon ami, il avoit fallu mettre dans la confidence trois domeſtiques, dont deux encore enfants; le métayer, ſes ſœurs & deux ou trois voiſins. Mais jamais aucun deux n'a laiſſé échapper un mot, un ſigne, un regard propre à faire naître le moindre ſoupçon.

Il fut convenu entre nous que ma famille ignoreroit mon arrivée. Nous craignions également ſa joye & ſes allarmes. Je reſtai donc cinquante jours dans cet azyle, ſans que ma femme elle même pût ſoupçonner que j'étois auſſi près d'elle. Je la croyois tranquille alors. Je la croyois épargnée : & dans ce temps on l'enterroit vivante dans une maiſon de force. Ah! ſi je l'avois ſçu! ſi j'euſſe été informé de cette barbarie..... ! Mon ami eut la ſageſſe de me le cacher.

Il avoit la complaiſance d'aller trois ou quatre fois par ſemaine en ville, ſoit pour apprendre des nouvelles, ſoit pour tacher de trouver un guide qui voulût me conduire à mon dernier azyle. Les nouvelles n'étoient plus pour moi qu'une affaire de délaſſement, depuis que j'avois perdu tout eſpoir du ſalut de la patrie. Il y en eut une cependant que je crus heureuſe.

Ce fut celle de ma mort généralement répandue & regardée comme certaine, par les gens en place qui sont censés les mieux instruits de cette sorte d'évenements. Cette fable que personne n'avoit intérêt a détruire, ne fut point combattue. Je passai pour certainement mort; & j'en fus moins content dans mon intérêt (car je ne mettois plus de prix à la vie,) que dans celui de ma famille, que ma mort devoit naturellement dérober à la persécution. Je l'espérai. Quelle fut mon erreur!

Mon ami cependant étoit parvenu a trouver un azyle : mais non un guide pour m'y conduire. Il est vrai qu'il n'osoit en faire l'ouverture que d'une maniere détournée, & à des gens dont il se croyoit bien assuré. Plusieurs cependant comprirent la proposition. Quelques uns promirent; mais changerent de résolution. La terreur étouffoit jusqu'à l'avarice. Un homme enfin plus hardi que les autres osa tenter l'aventure.

Nous partimes le 30 décembre à 6 heures du soir, résolus de passer par des chemins de traverse, pour éviter la grande route, sans cesse garnie de soldats & de gendarmes porteurs de dépêches ou chargés de faire des arrestations.

Après avoir traversé l'Adour, nous nous engageames dans les sentiers qui nous parurent tirer le plus

directement vers les Pyrénées. Leurs détours multipliés nous égarerent. Nous tournames sans nous en appercevoir sur la droite ; & nous nous éloignames tellement de notre route, qu'au moment où nous pensions être à trois lieues au moins sur la gauche de Bayonne, nous fumes aussi surpris qu'affligés de nous trouver au milieu du bourg de *Mouguerre* à la distance d'une lieue.

Outre le temps que nous avions perdu & la redoutable proximité de Bayonne, entrer dans un bourg aussi peuplé, entre huit & neuf heures, au moment où les habitans se retirent, c'étoit assurément un des plus grands risques que j'eusse courus. J'engageai mon guide à demander hardiment la route de la petite ville de *Labastide* où nous feignimes d'aller. On nous l'indiqua : nous partimes. Mais nous ne fumes guere plus avancés. Mon guide une fois sorti de son itinéraire, ne se reconnoissoit plus. Après plusieurs détours qui nous laisserent à-peu-près au même point, il ne nous resta d'autre ressource que d'aller joindre la grande route que nous avions tant cherché à éviter.

Un laboureur nous l'indiqua. Nous y marchames avec précaution ; mais avec vitesse, malgré l'obscurité & le mauvais état du chemin. Nous ne rencontrames personne. Nous entendimes seulement du bruit dans une auberge isolée, devant laquelle nous passames ; sans être néanmoins apperçus.

Vers une heure après minuit nous arrivames devant une maiſon de laboureur, à une liéue du bourg de Haſparren, bourg auſſi redoutable pour moi, que tous les autres lieux de la contrée; & qu'heureuſement nous devions laiſſer de côté. Nous apperçumes de la lumiere dans la maiſon. Fatigués d'une marche de ſept heures à travers la boue & les rochers, nous hazardames d'entrer. On veilloit encore dans l'attente du fils de la maiſon qui étoit en partie de plaiſir. Il arriva bientôt. Il nous fit ſervir de l'eau-de-vie; & ſans nous ſoupçonner ou du moins ſans le paroître, il nous indiqua la route à tenir pour arriver à notre deſtination.

Il me rendit un autre ſervice bien précieux dans la circonſtance. J'avois briſé mes ſouliers dans la ſoirée : je commencois a marcher à nud. Il m'en vendit une paire qui n'étoit ſûrement pas à ma meſure: mais j'éprouvai que la néceſſité donne un grand prix aux choſes qu'on eût rebuté dans toute autre occaſion.

Nous nous remimes en marche; & nous ne tardames pas à nous égarer encore. Nous parcourumes bois, vergers, prairies, cherchant toujours à nous reconnoître. Nous fumes obligés de réveiller des payſans endormis qui ne purent nous donner que des indications fautives. Cependant après beaucoup de recherches, mon guide retrouva ſon chemin qu'il ne

perdit plus. Nous marchames le reſte de la nuit. Nous nous repoſames le jour ſuivant chez un homme de confiance, & la nuit du premier janvier 1794, nous arrivames à ma deſtination.

Auſſi-tôt que je me crus en ſûreté, je réſolus d'attendre avec patience un changement que les excès de nos tyrans rendoient de jour en jour plus probable. Il eſt arrivé. Le 9 thermidor, amene une nouvelle révolution. La juſtice reparoit. L'opinion ſe prononce. Je ſuis rappellé à mes fonctions. Je quitte mon azyle : je rentre au ſénat.

Accueilli par mes collégues, embraſſé avec tranſport par mes amis ; il ne me reſtoit plus qu'à faire partager à ma famille la joye de ma réintégration... Elle n'en devoit pas jouir. Ma femme, ma fille, ma mere, ma ſœur ; tout a péri. La terreur, le chagrin, la maladie, la perſécution ont moiſſonné les objets de mes plus cheres affections. Mon fils ſans ceſſe menacé, obligé de dérober ſon enfance à la fureur de mes ennemis ; renfermé dans ſon logement comme en priſon, n'oſant ſe montrer dans une ville où la terreur étouffoit la pitié comme la juſtice ; mon fils eſt l'unique débris de ma nombreuſe famille.

Ma femme obſcure, ignorée, vivant dans une ſolitude champêtre, n'a pu échapper à la contagion de mes infortunes. Deux membres du comité de ſur-

veillance d'une commune voisine (1); Darmagnac, qui ne me connoissoit que par les honnêtetés qu'il avoit reçues de moi : Mendibouré fripon subalterne, qui ne pouvoit pardonner à ma belle mere d'avoir acheté à haut prix un bien national qu'il vouloit escroquer : ces deux misérables, sans ordre, sans dénonciation, sans motif, sans prétexte, violent l'azyle de l'innocence. Ils saisissent leur victime. » Où me con» duisez-vous? « Un sourire barbare est leur réponse. Accablée d'infirmités, portant dans son sein le germe de la mort, hors d'état de marcher; elle implore, non leur pitié : (sa grande ame ne savoit pas s'abaisser devant des brigands) mais leur justice; elle y croyoit encore. Elle demande le loisir de faire seller un cheval. Les monstres s'y refusent. » Si vous ne » pouvez marcher; on vous traînera. « On la conduit à la ville. Ses gardes fondoient en larmes. On la présente successivement à diverses prisons. Rien n'étoit prévu : nulle part on ne la reçoit. On la traîne enfin devant le comité de surveillance de Bayonne. Là l'étonnement est joué : mais la complicité perce. Un interrogatoire de trois heures accable sa foiblesse en même temps qu'il couvre ses juges d'une honte qu'eux seuls sont incapables d'appercevoir.

---

(1) Biarritz près de Bayonne.

Elle est enfin renfermée dans une maison de force : cloaque infect qui semble n'avoir été préferé que pour accélérer les progrès de sa maladie.

Une mere éplorée sollicite en vain le choix d'une prison plus salubre : elle propose en vain tous les cautionnements, toutes les précautions que la tyrannie peut imaginer. Elle offre de prendre la place de sa fille.... Non, il faut qu'elle périsse. Deux monstres régnoient alors à Bayonne, Pinet, homme féroce, semblable aux vautours qui se nourrissent de cadavres. Monestier (du puy de Dôme) scélérat déprêtrisé, immoral par systême, prêchant sans pudeur l'athéisme & la corruption. Tous deux se couvrant quelquefois du manteau de l'hypocrisie, feignoient de se renvoyer les réclamations des détenus ; & tous deux d'accord a rejetter tout acte d'humanité se jouoient des larmes de mille familles désolées. (1) Tout fut inutile : mourante, ils lui refuserent jusqu'aux secours indispensables d'un domestique de confiance.

J'avois pourtant des amis auprès d'eux, j'en avois à l'époque de son arrestation : j'en avois durant tout le cours de sa détention. Aucun ne prit sa défense : au-

---

(1) On ne peut se faire une idée de la cruauté avec laquelle ils traitoient les détenus. Entassés dans les lieux les plus mal sains, privés de tous secours, de toutes consolations, chaque jour on leur annonçoit la mort, qu'on étoit enfin parvenu à leur faire desirer.

cun n'entreprit d'adoucir ſon ſort. S'ils ont parlé en ſa faveur, ils l'ont fait ſi foiblement, ſi obſcurement, qu'il n'en eſt reſté aucune trace. Ont-ils été barbares ? ont-ils été lâches ? Que m'importe ? la victime a péri.

Un ſeul homme, un ami de la maiſon, le généreux *Grandferry*, informé de ſon malheur, ſe rend au comité, lui prête ſon appui. Il démontre ſon innocence : il atterre ſes interrogateurs. Quelle eſt ſa récompenſe ? les monſtres l'incarcerent, ils délibérent ſon ſupplice... Sa pauvreté l'a ſauvé. Sa vertu ſeule n'eût pas attendri ſes bourreaux.

Et bien ! cette infortunée, opprimée par les hommes à qui la loi commandoit de faire régner la juſtice, a trouvé de la commiſération parmi ces êtres dont la profeſſion ſert de terme de comparaiſon à l'inſenſibilité. Les geoliers s'attendrirent ; & l'infortunée fut accueillie, ſoignée, conſolée dans un lieu où elle devoit s'attendre à tous les excès de la barbarie.

C'eſt-là qu'au milieu de ſes peines, elle s'occupoit de ſes compagnons d'infortunes. Travaillant de ſes mains, ſa bienfaiſance induſtrieuſe trouvoit le moyen de répandre des ſecours ignorés ſur les malheureux baſques, qu'un barbare internat avoit entaſſés dans une égliſe voiſine. (1)

(1) Un ordre de Pinet arracha de leurs foyers des peuplades entieres. Elles furent conduites dans un pays où

Après tant de monſtres, un homme enfin paroit: A la premiere réclamation, Moneſtier (de la Lozere,) lui rend ſa liberté... Il n'eſt plus temps. La victime eſt frappée. Il ne lui reſte plus que la funeſte conſolation de rendre le dernier ſoupir dans les bras de ſa mere.

Entraîné par un premier mouvement de généroſité, j'avois d'abord réſolu de pardonner à ſes bourreaux. J'ignorois alors les circonſtances de leurs crimes. Je croyois qu'à l'exemple de tant d'autres, quelque motif de ſuſpicion plus ou moins apparent, avoit coloré l'attentat commis contre l'innocence. Quelle étoit mon erreur! mieux informé, je n'y vois qu'un acte de pure cruauté. Rien ne l'a motivé: rien ne le juſtifie. L'infortunée n'avoit même aucun des caracteres abſurdes, indiqués par les loix de proſcription qui peſoient alors ſur la France.

Elle n'étoit point ſuſpecte. Perſonne ne l'a accuſée. Perſonne ne l'a déſignée. Elle n'étoit pas même pourſuivie par ces clameurs auſſi vagues que ridicules, qui précédoient toujours l'incarcération de l'innocent.

D'après les loix exiſtantes, toutes féroces qu'elles étoient, être la femme d'un proſcrit n'étoit pas un

---

leur langue est ignorée, entassées dans les églises, abandonnées à la charité des bons citoyens, à qui l'on enlevoit dans le même temps les moyens d'être charitables. Il en est mort 1600: et la plûpart...... de faim et de soif.

titre de profcription. Toutes ont été plus ou moins épargnées. Une autre (1) feulement fut incarcérée comme elle. Mais encore le lâche qui attenta à fa liberté, pouvoit fe couvrir du prétexte d'un voyage entrepris fans paffe-port.

Il ne reftoit pas même la reffource de la confidérer comme femme d'émigré. Je ne l'étois pas; on ne pouvoit l'ignorer. On me favoit dans le pays. On le favoit fi bien, que, peu de jours auparavant, on avoit fermé les portes de la ville & fait au même inftant une vifite domiciliaire générale, dans l'efpérance de me faifir. On le favoit fi bien, que le jour même de fon arreftation, on vifita fa maifon de fond en comble, fans diffimuler le but de la recherche.

Pourquoi donc l'a-t-on perfécutée? Pour fe donner le barbare plaifir de lui faire épuifer lentement le calice de la mort. Et je leur pardonnerois! Et l'innocence ne feroit pas vengée! Parce qu'un attentat atroce a été dirigé contre moi, il refteroit impuni! Non, je n'écouterai point une fauffe délicateffe. Je n'héfiterai point à pourfuivre fes bourreaux.

Le temps fans doute adoucira mes peines. L'habitude du malheur m'apprend qu'il n'eft point de

---

(1) Madame Péthion et son fils, âgé de dix ans furent arrêtés par Romme.

douleur éternelle. Tout passe, tout s'oublie. Ainsi l'a voulu la bienfaisante nature. Mais en vain j'aurai oublié l'objet de mes regrets : jamais je n'oublierai le crime qui me l'a ravi. Tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines, tant que ma voix pourra se faire entendre ; je demanderai vengeance : & je l'obtiendrai. Elle m'est dûe : elle est promise à l'innocence opprimée. S'il en étoit autrement : s'il étoit possible que la société me la refusât ; elle me rendroit le droit de la prendre moi-même.

FIN.